



Rapport sur la responsabilité
environnementale, sociale et
de gouvernance de FAC

2020-2021

FINANCEMENT AGRICOLE CANADA

3	Message du président-directeur général
7	Profil de la société
18	Gouvernance
27	Qui nous sommes
40	Ce qui nous définit
40	Nous contribuons à la vitalité et à l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire
54	Nous créons des partenariats afin de lutter contre la faim et d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada
63	Nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même
76	À propos du présent rapport

Message du président-directeur général

(GRI 102-14, 102-53)



FAC est le seul prêteur entièrement dédié à l'agriculture et à l'agroalimentaire au Canada. Nous servons l'industrie qui nourrit la planète en inspirant l'innovation et la passion. L'année 2020-2021 a été unique en raison de la pandémie de COVID-19 qui a contraint les individus, les familles, les entreprises et les organisations à s'adapter d'une manière que peu d'entre nous auraient pu imaginer. La pandémie a aussi fait ressortir l'importance de la sécurité alimentaire, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Malgré les divers changements auxquels FAC a été confrontée au cours de la dernière année, notre engagement envers nos clients et l'industrie demeure indéfectible. Nous contribuons à la vigueur et à l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne.

Les décisions que nous prenons à FAC sont dictées par notre stratégie. Celle-ci reflète ce que nous sommes en tant qu'organisation ainsi que ce qui nous définit. Nous sommes déterminés à promouvoir une industrie éthique et viable à long terme, à faire progresser nos propres pratiques, à appuyer les objectifs mondiaux et nationaux de développement durable conformément à

notre mandat, et à expliquer au monde ce que nous faisons – et pourquoi c'est important – d'une manière encore plus convaincante. Pendant dix ans, nous vous avons présenté le *Rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) de FAC*. Cette année, nous vous présentons le nouveau *Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de FAC*. Si les pratiques de RSE visent à rendre l'entreprise responsable, les critères applicables aux pratiques ESG font en sorte que les efforts déployés par la société à cet égard sont mesurables. En examinant nos activités sous l'angle des facteurs ESG, nous pouvons nous assurer que nos mesures et nos activités répondront aux besoins d'une industrie dynamique et résiliente pendant de nombreuses années. Je crois que ce changement arrive à point nommé; si la COVID-19 nous a obligés à voir le monde différemment, elle a aussi mis en lumière notre façon d'exercer nos activités et fait ressortir les répercussions positives à long terme que nous pouvons avoir sur l'environnement et la société grâce aux décisions que nous prenons à FAC.

Les enjeux ESG à FAC

FAC est une société d'État commerciale fédérale financièrement autonome qui rend compte aux Canadiennes et aux Canadiens et au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. La société compte plus de 2 100 employés qui offrent du financement, des connaissances et des logiciels à près de 100 000 clients. FAC offre du financement et des solutions axées sur les connaissances qui sont adaptés à chaque étape du parcours de ses clients, notamment des programmes spéciaux destinés aux agriculteurs de moins de 40 ans. En plus du financement, nous offrons des services pour soutenir les secteurs de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire, qu'il s'agisse d'entreprises en démarrage ou d'entreprises parvenues à maturité. Nous continuons aussi à offrir du soutien et à renforcer l'inclusion des groupes sous représentés au sein de l'industrie agricole et agroalimentaire, dont les femmes, les jeunes et les communautés autochtones.

Nous appuyons des initiatives mises en œuvre dans des collectivités où vivent et travaillent nos clients et nos employés. Le fonds AgriEsprit de FAC fournit des ressources destinées à des projets qui ont des retombées favorables dans les collectivités rurales. Et FAC en campagne contre la faim, notre campagne nationale de collecte d'aliments, a permis de recueillir

plus de 80 millions de repas dont ont profité des banques alimentaires et des programmes d'aide alimentaire du Canada au cours des 17 dernières années.

Les questions ESG font partie intégrante de notre identité et de notre façon d'exercer nos activités. Nous sommes déterminés à servir l'industrie agricole et agroalimentaire, peu importe le cycle économique, et notre travail aide nos clients à réaliser leur plein potentiel tout en nous permettant d'appuyer la croissance soutenue de l'industrie ainsi que l'innovation et le progrès. Alors que FAC se positionne de plus en plus comme un chef de file en matière d'ESG, nous continuerons à nous efforcer d'être un catalyseur de la durabilité au sein de l'industrie que nous servons.

Notre effectif engagé est déterminé à œuvrer pour l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire, et nos valeurs d'entreprise traduisent notre volonté d'agir avec intégrité, d'accorder la priorité au client, d'atteindre l'excellence, de travailler en équipe et de nous engager envers la collectivité.

Ce qui nous définit

Les questions ESG sont notre raison d'être. Dans une perspective qui dépasse nos propres cibles ESG et nos projets à l'appui des priorités du gouvernement du Canada, nous entrevoyons aussi une occasion d'apporter notre contribution à l'échelle mondiale en œuvrant à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

En 2019-2020, nous avons mis en œuvre trois engagements qui expriment clairement ce qui nous définit afin d'être mieux à même d'expliquer au monde ce que nous faisons d'une manière encore plus convaincante :

- Nous contribuons à la vitalité et à l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire.
- Nous créons des partenariats afin de lutter contre la faim et d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada.
- Nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même.

Ces trois engagements expriment ce qui nous définit d'une manière qui trouve écho auprès de nos clients, de nos employés et de la collectivité en général; ils

permettent à tous de comprendre plus facilement ce qui nous motive à aider nos clients à réaliser leurs rêves, à aider cette industrie extraordinaire à se développer de manière durable et à veiller à ce que nos collectivités prospèrent aujourd'hui et dans l'avenir.

Faits saillants de 2020-2021 en matière d'ESG

Contribuer à l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire

Soutien d'urgence en réponse à la pandémie de COVID-19 : De la mi-mars 2020 au 31 mars 2021, 4 919 clients se sont prévalus des options de report de paiement de prêt, mesure qui s'est chiffrée à 5,6 milliards de dollars. Au cours de la même période, 1 879 clients se sont vu accorder des lignes de crédit de FAC pour la COVID-19, totalisant environ 400 millions de dollars. D'autres produits ont été introduits dans le cadre de notre programme de soutien en réponse à la COVID-19, dont les prêts à terme pour du crédit d'exploitation et le financement supplémentaire pour les clients d'envergure dont les activités ont été perturbées par la pandémie, ce qui s'est traduit par un soutien financier additionnel de près de 485 millions de dollars.

Ressources gratuites pour les entreprises : En 2020-2021, FAC a tenu 45 événements virtuels de diffusion de connaissances en affaires, qui ont attiré plus de 32 000 personnes. En raison de la pandémie, tous les événements qui devaient avoir lieu en personne sont passés en mode virtuel l'année dernière, ce qui nous a permis d'élargir notre portée et d'entrer en contact avec de nouveaux publics à l'échelle du pays. Nous évaluons aussi notre offre de connaissances afin d'offrir un éventail d'événements en personne et virtuels au cours des prochaines années, ce qui nous permettrait de tirer des avantages de ces deux formules, dont une réduction de notre empreinte carbone et une portée élargie. En 2020-2021, le nombre total de consultations et d'interactions liées à nos ressources d'apprentissage en ligne sur la gestion d'entreprise s'est établi à 844 653.

Santé mentale : FAC a financé 31 cours de formation sur les premiers soins en santé mentale en partenariat avec la fondation [Do More Ag](#). En 2020-2021, FAC a tenu 11 événements virtuels qui ont attiré 6 181 personnes et au cours desquels au moins un conférencier ou une conférencière a communiqué des messages concernant la santé mentale.

Prochaine génération d'agriculteurs : En 2020-2021, FAC a prêté 4,6 milliards de dollars aux jeunes agriculteurs et aux jeunes entrepreneurs. Nous avons aussi élargi notre offre de services consultatifs pour faciliter le transfert des exploitations familiales et offrir des services-conseils pour divers types d'exploitations agricoles et d'entreprises de transformation des aliments.

Soutien aux femmes en agriculture : En 2020-2021, FAC a approuvé des prêts totalisant environ 500 millions de dollars dans le cadre de son programme Femme entrepreneure.

Capital-risque pour l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne : En 2020-2021, FAC a versé 135 millions de dollars dans trois nouveaux fonds de capital-risque, dont le Fonds de croissance autochtone. En outre, FAC s'est engagée auprès de deux nouveaux partenaires accélérateurs.

Agriculture autochtone : Tous les employés ont participé à un programme intensif de sensibilisation aux réalités autochtones, précurseur de la stratégie de FAC en matière de financement autochtone, qui doit être mise en œuvre en 2021-2022. Nous avons aussi poursuivi notre cheminement vers la vérité et la réconciliation, ce qui s'est traduit notamment par une conversation entre l'ancien sénateur et juge en chef Murray Sinclair et les hauts dirigeants de FAC, en février 2021.

Combattre la faim et améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada

Combattre la faim : FAC en campagne contre la faim, notre campagne annuelle de collecte d'aliments, a permis de fournir plus de 17 millions de repas à des banques alimentaires et à des programmes d'aide alimentaire partout au Canada; il s'agit d'une autre année record malgré les perturbations causées par la pandémie.

Soutien aux collectivités rurales : En 2020-2021, FAC a versé 1,5 million de dollars à 92 projets communautaires de tout le pays au titre du fonds AgriEsprit de FAC.

Soutien dans les périodes difficiles : Grâce au fonds AgriUrgences, FAC a appuyé 342 clients dans des moments difficiles, comme des catastrophes

naturelles, des accidents à la ferme, des maladies graves ou des décès.

Sécurité en milieu agricole : Nous avons investi 124 000 \$ à l'intention de la sécurité agricole au moyen de partenariats et de programmes variés dont l'organisme Ag Health and Safety Alliance, ce qui a permis à 675 étudiants de participer au programme Gear Up for Ag Health and Safety.

Carrières en agriculture : Nous avons investi plus de 529 000 \$ dans divers programmes, dont les 4-H du Canada et Agriculture en classe pour appuyer la promotion des possibilités de carrière en agriculture.

Appuyer des pratiques durables

Soutien numérique accéléré pour les clients : En raison de la pandémie de COVID-19, nous avons dû effectuer plus de transactions numériques et réduire nos interactions en personne avec nos clients. Nous avons mis en œuvre la signature électronique pour permettre à nos clients d'approuver des documents en les signant électroniquement, une solution pratique qui réduit les déplacements. Ainsi, en 2020-2021, plus de 30 000 documents ont été signés électroniquement. Nous avons aussi amélioré nos services en ligne pour faciliter la présentation des demandes de nouveaux prêts et des demandes liées à l'administration des prêts en ligne. Cela permet à nos clients de gérer leurs demandes de façon autonome tout en réduisant le délai d'approbation de ces demandes par le Centre de service à la clientèle de FAC.

Avantages du télétravail sur le plan de la durabilité : Les restrictions mises en place aux quatre coins du pays en raison de la COVID-19 ont contraint la majorité de nos employés à travailler de la maison pendant une grande partie de l'exercice 2020-2021, ce qui a considérablement réduit l'empreinte carbone de FAC. Nos émissions de gaz à effet de serre (GES) ont diminué d'environ 2 128 tonnes durant cette période, ce qui est principalement attribuable aux émissions de catégorie 3, dont une diminution de 99,5 % des déplacements en avion, de 76,4 % des déplacements en voiture et de 65,5 % de la consommation de papier. La pandémie de COVID-19 nous a aussi amenés à modifier nos pratiques opérationnelles, et bon nombre de ces changements entraîneront des réductions permanentes de nos émissions de GES. FAC examine

actuellement des modalités de travail flexibles qui sont susceptibles de réduire encore plus nos émissions de GES, mais il reste plusieurs décisions à prendre avant que nous puissions chiffrer l'ampleur de ces réductions. Il convient de souligner que la réduction des déplacements quotidiens de nos employés sera dorénavant un avantage général sur le plan des émissions de GES, mesure qui n'est pas officiellement suivie par FAC.

Réduction de 40 % de nos émissions de GES : FAC est sur la bonne voie pour réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2025 en surveillant la consommation d'énergie dans nos bureaux, les déplacements en avion et sur la route, la consommation de papier, qui ont fortement diminués en raison de la pandémie de COVID-19.

De l'imprimante au reboisement : FAC participe au programme PrintReleaf, qui mesure notre consommation de papier et convertit le total des pages utilisées en équivalent d'arbres qui seront plantés dans le cadre de projets de reboisement mondiaux.

Chose certaine, nous menons plusieurs initiatives de front. Je suis encouragé par les bases solides que nous avons établies, et je suis sûr qu'au cours des prochaines années, nous ferons de grands progrès et nous pourrons opérer des changements positifs au sein de l'industrie.

Le fait d'être un partenaire du savoir digne de confiance et un champion des pratiques durables contribuera à garantir la réussite à long terme de FAC et de l'ensemble de l'industrie, de même que leur capacité à satisfaire des attentes qui évoluent rapidement et à affronter les changements qui s'opèrent dans l'environnement opérationnel. Certains de ces changements sont toujours en cours au moment où nous rédigeons ces lignes, alors que la pandémie de COVID-19 tire à sa fin. Nous sommes là pour veiller à ce que les producteurs, les agroentrepreneurs et les transformateurs de produits alimentaires puissent rester concentrés sur leurs activités, et produire des aliments pour nourrir la planète. FAC est déterminée à faire progresser ses pratiques en matière d'ESG et je suis enthousiasmé par les débouchés qui se profilent à l'horizon, pour FAC comme pour l'industrie agricole et agroalimentaire.

Je vous invite à lire le présent rapport pour en apprendre davantage sur les efforts que nous avons déployés en matière d'ESG au cours de la dernière année, ainsi qu'à nous faire part de vos commentaires en nous écrivant à l'adresse esg@fac.ca.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael Hoffort', with a long horizontal stroke extending to the right.

Michael Hoffort, président-directeur général

Profil de la société

(GRI 102-2, 102-3, 102-4, 102-5, 102-6, 102-7, 102-16, 102-48, 102-53, 201-1)

Financement agricole Canada (FAC) est une société d'État fédérale à vocation commerciale qui est financièrement autonome; elle rend compte aux Canadiennes et Canadiens et au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. FAC fournit du financement et d'autres services à près de 100 000 clients. La société compte plus de 2 100 employés répartis dans 99 bureaux situés principalement dans les collectivités rurales canadiennes, un bureau des relations avec le gouvernement à Ottawa et son siège social à Regina, en Saskatchewan.

À titre de société d'État fédérale, FAC est régie par la *Loi sur Financement agricole Canada* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les profits réalisés par FAC contribuent au développement de nouveaux produits et services, sont réinvestis dans l'industrie agricole et agroalimentaire et les collectivités rurales, et permettent de verser un dividende à son actionnaire, le gouvernement du Canada. Forte d'un portefeuille de première qualité de 41,5 milliards de dollars et d'une 28^e année consécutive de croissance, FAC est un partenaire solide, stable et déterminé à servir l'industrie agricole canadienne, peu importe le cycle économique.

FAITS À PROPOS DE FAC

(GRI 102-3, 102-4, 102-5, 102-7)

Statut	Société d'État fédérale – <i>Loi sur le crédit agricole</i> de 1959
Siège social	Regina (Saskatchewan)
Président-directeur général	Michael Hoffort
Présidente du Conseil d'administration	Jane Halford
Nombre d'employés	Plus de 2 100
Nombre de bureaux ¹	101
Nombre de clients ²	Près de 100 000
Emplacement des bureaux	Consulter fac.ca (Pour nous joindre)
Rôle d'intérêt public	Consulter fac.ca (À propos de FAC > Gouvernance > Rôle d'intérêt public)
<i>Code de déontologie</i>	Consulter fac.ca (À propos de FAC > Gouvernance > Code de déontologie)

1 Nombre de bureaux de campagne situés principalement dans des régions rurales du Canada; nous occupons aussi un bureau des relations gouvernementales à Ottawa, en Ontario, ainsi que notre siège social situé à Regina, en Saskatchewan.

2 Les clients qui obtiennent du financement de FAC comprennent tous les particuliers et toutes les entreprises ayant du crédit disponible ou un solde de prêt, qui sont des emprunteurs principaux ou des coemprunteurs pour des prêts à des particuliers ou à des sociétés, dans les champs d'activité de la production primaire, de l'agroentreprise et l'agroalimentaire et des alliances.

(GRI 201-1)

RÉSULTATS FINANCIERS (en millions de dollars canadiens)			
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Valeur économique directe créée			
Produits	1 622,3 ³	1 764,4	1 576,0
Valeur économique distribuée			
Coûts d'exploitation	744,8 ⁴	838,4	484,7
Salaires et avantages sociaux des employés	255,4	275,7	287,1
Versements aux fournisseurs de capitaux (dividendes)	364,0	394,8	0 ⁵
Investissements communautaires	4,3	4,2	4,3
Valeur économique non répartie (valeur économique directe créée moins valeur économique distribuée)	253,8 ⁴	251,3	799,9 ⁶

3 Produits retraités en raison de la reclassification des chiffres comparatifs pour mieux tenir compte des opérations de change et pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Ces changements sont plus représentatifs de l'information financière tirée des rapports annuels de FAC. (GRI 102-48)

4 Les coûts d'exploitation et la valeur économique non répartie ont été retraités de manière à tenir compte de la charge pour pertes sur prêts. Ces changements sont plus représentatifs de l'information financière tirée des rapports annuels de FAC. (GRI 102-48)

5 En raison de la COVID-19, FAC n'a pas effectué de versement aux fournisseurs de capitaux; ces fonds ont plutôt été utilisés pour financer les mesures d'urgence mises en place pour les clients.

6 La diminution des coûts d'exploitation, conjuguée à l'absence de versements aux fournisseurs de capitaux, explique l'augmentation par rapport aux résultats du dernier exercice.

FAC publie son onzième rapport annuel sur la durabilité. Cette année, le titre de cette publication passe de *Rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise à Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance* (ESG) afin de souligner la progression constante de FAC dans ses efforts de durabilité. Le rapport continue de faire état de nos résultats relatifs à divers sujets pour l'exercice 2020-2021, notamment les répercussions positives sur nos intervenants de nos efforts en matière d'ESG. Le rapport jette aussi un regard sur nos plans et nos engagements futurs.

Tout au long du rapport, les termes clés renvoient par lien hypertexte au site Web de FAC pour approfondir le sujet. Une liste exhaustive des produits, services et programmes offerts par FAC se trouve à l'annexe A du rapport, à la [page 88](#).

Dans une optique d'amélioration constante, nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires au sujet des priorités et des résultats de FAC en matière d'ESG en nous écrivant à l'adresse esg@fac.ca.

Notre vision (GRI 102-16)

Toute la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire est d'avis que FAC œuvre pour l'avenir de l'agroindustrie en offrant des produits financiers, des services et des connaissances adaptés aux exploitations agricoles et aux agroentreprises.

Nos clients font la promotion de FAC et ne peuvent s'imaginer faire des affaires sans elle. Nous avons à cœur notre responsabilité sociale et environnementale et nous sommes un employeur de choix partout où nous sommes présents. Nous facilitons les processus d'affaires tant pour les clients que pour les employés. FAC est financièrement solide et stable et investit considérablement dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

Notre mission (GRI 102-16)

La société a pour mission de mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services et produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles – notamment les fermes familiales – et aux entreprises – notamment les petites et moyennes entreprises – de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture. Les activités de la société visent principalement les exploitations agricoles, notamment les fermes familiales.

Nos valeurs (GRI 102-16)

FAC a pris l'engagement d'œuvrer pour l'avenir de l'agroindustrie. Elle le fait en visant toujours plus haut, en menant ses activités au profit de ses clients et en favorisant la réalisation du plein potentiel de chaque employé.

Les énoncés suivants représentent les valeurs d'entreprise de FAC :



L'intégrité avant tout

Nous agissons de façon éthique et honnête. Nous traitons nos clients, nos collègues et tous les intervenants avec respect.



Le client d'abord

Nous avons nos clients à cœur et sommes fiers de leur offrir une expérience extraordinaire fondée sur la qualité de nos relations personnelles, notre flexibilité et notre connaissance de l'industrie.



L'excellence en tout temps

Nous avons pris un engagement commun de rendement élevé, de responsabilisation et d'efficacité dans notre quête d'excellence.



Le travail d'équipe

Nous sommes persuadés de l'effet synergique du travail d'équipe. Que ce soit dans la prestation de services adaptés aux besoins des clients ou dans la conception de solutions qui profitent à l'industrie, nous travaillons ensemble et formons une seule équipe.



L'engagement communautaire

Nous prenons notre responsabilité sociale d'entreprise au sérieux. Nous estimons qu'il est de notre devoir de participer à la vie communautaire des collectivités où nos clients et employés vivent et travaillent, de nous efforcer de réduire notre impact sur l'environnement et de contribuer à la réussite de l'industrie agricole.

Nos pratiques culturelles (GRI 102-16)

Aux valeurs d'entreprise de FAC viennent s'ajouter nos pratiques culturelles, qui décrivent les comportements que les employés et les membres du Conseil d'administration sont tenus de manifester en tout temps avec leurs collègues, les clients, les partenaires, les fournisseurs et les intervenants :

1. Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, de notre impact sur les résultats d'affaires et sur les gens.
2. Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, du respect de nos engagements, ententes et promesses.
3. Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, de l'établissement et du maintien de partenariats solides.
4. Nous nous tenons responsables, respectivement et collectivement, de la création d'un environnement sécuritaire où les gens sont à l'aise et n'ont pas peur de s'exprimer.
5. Nous mesurons notre succès à la manière dont les autres perçoivent notre leadership et y répondent, et non pas à notre point de vue.

6. Nous nous exprimons franchement et de façon responsable. La réussite des autres nous tient à cœur et nous ne conspirons pas contre eux.
7. Nous sommes attentifs à la contribution et à l'engagement des autres et nous sommes ouverts aux gens et aux idées.
8. Nous sommes très ouverts à l'encadrement. Nous recherchons activement de l'encadrement et en tenons compte.
9. Nous faisons le nettoyage et redressons la situation rapidement.
10. Nous reconnaissons souvent les réalisations des autres et célébrons les petites et les grandes réussites.

Thèmes stratégiques (GRI 102-16)

FAC a six priorités majeures à long terme qui lui permettront de concrétiser sa vision et sa mission. Nous appelons ces priorités nos thèmes stratégiques.

Notre parcours en matière d'ESG – nos pratiques de gouvernance, qui nous sommes et ce qui nous définit – est directement rattaché aux thèmes stratégiques que voici :

1. Excellentes relations clients – (Ce qui nous définit)

L'excellence des relations est la principale raison pour laquelle les clients choisissent de faire affaire avec FAC – c'est ce qui nous distingue sur le marché. Pour demeurer pertinente, FAC doit toujours concentrer ses efforts sur le renforcement de ces relations. C'est pourquoi ce thème se retrouve au centre de notre carte stratégique d'entreprise. Notre slogan « Rêver. Bâtir. Réussir. » traduit la passion commune avec laquelle nous servons nos clients de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire, et le rôle important que nous jouons dans leur entreprise.

2. Industrie dynamique et prospère – (Ce qui nous définit)

Ce thème traduit notre engagement envers l'industrie et montre comment se concrétise notre ultime raison d'être, qui consiste à « servir l'industrie qui nourrit la planète en inspirant l'innovation et la passion ». Le soutien qu'apporte

FAC à l'industrie agricole et agroalimentaire entraîne des répercussions positives pour nos clients.

3. Culture à rendement élevé – (Qui nous sommes)

Ce thème rend compte de notre atout le plus important : notre effectif. Tout ce que nous faisons à FAC, nous le devons à des employés motivés et engagés qui fournissent un rendement élevé. « Une seule équipe unie par l'objectif commun de progresser et de réussir » concerne directement les partenariats engagés et la responsabilisation à 100 % qui constituent la pierre angulaire de notre culture, de même que notre besoin de créer et d'offrir un environnement d'apprentissage continu. Nous sommes une équipe au service d'un client.

4. Excellence de l'exécution – (Qui nous sommes)

L'excellence de l'exécution permet d'établir d'excellentes relations avec nos clients grâce à des outils, des systèmes et des processus qui mènent à des interactions harmonieuses avec nos clients. Notre titre d'appel, « Concrétiser les idées », traduit la compétence et l'engagement dont nous faisons preuve, ainsi que les résultats que nous obtenons.

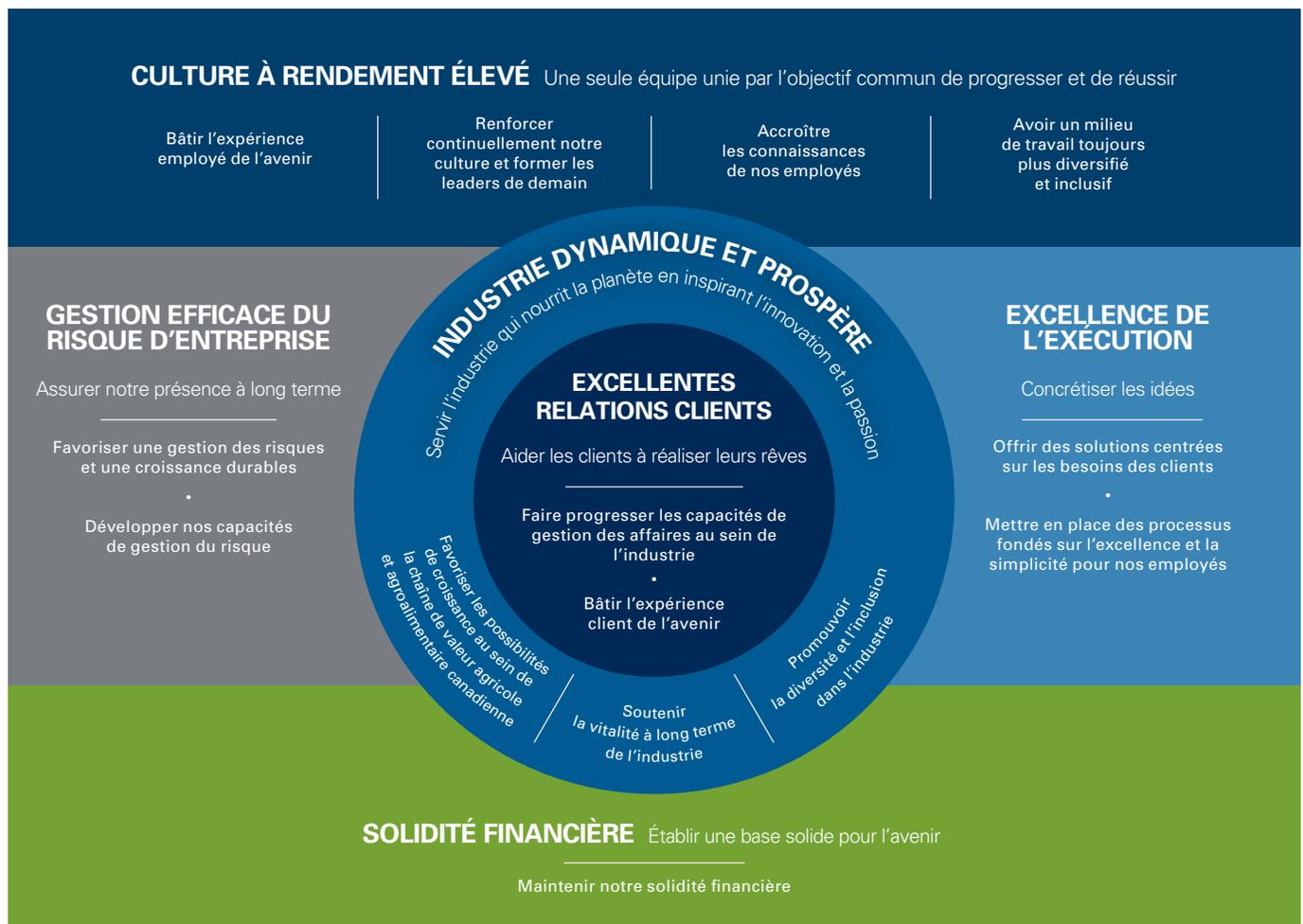
5. Gestion efficace du risque d'entreprise – (Gouvernance)

La gestion efficace du risque d'entreprise contribue à protéger les relations clients, ainsi que la solidité et la viabilité financière globales de FAC. Notre titre d'appel, Assurer notre présence à long terme, pour les générations à venir », traduit notre engagement indéfectible à soutenir nos clients et l'industrie, peu importe le cycle économique.

6. Solidité financière – (Gouvernance)

Ce thème est notre assise. Nous devons conserver une situation financière solide pour servir l'industrie, quel que soit le cycle économique, et exécuter notre stratégie. « Établir une base solide pour l'avenir » nous rappelle que FAC est une société d'État financièrement autonome. Nos profits nous donnent les moyens d'investir dans notre organisation et dans l'industrie pour garantir notre croissance et nous permettre de servir l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne pour les générations à venir.

Carte stratégique de FAC 2020-2021



Notre parcours en matière d'ESG (GRI 102-16)

À FAC, les questions ESG font partie intégrante de nos activités et de notre façon de mener nos activités. Elles guident notre façon de fonctionner et sont des éléments essentiels de notre engagement envers l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Notre programme ESG se trouve sous Gouvernance, Qui nous sommes et Ce qui nous définit – et nous sommes fiers de raconter l'histoire de FAC et de faire état de nos progrès dans le présent rapport.

Gouvernance

Notre section sur la gouvernance explique la façon dont nous prenons les décisions en matière de gouvernance à FAC, et qui en est responsable. Elle énumère les lois et les politiques auxquelles nous adhérons. Elle décrit aussi nos attentes quant à la façon dont nous nous comportons, ainsi que nos attentes vis-à-vis de ceux avec qui nous faisons affaire.

Qui nous sommes

Cette section aborde la façon dont FAC offre une expérience employé exceptionnelle grâce à ses efforts de mobilisation, à l'importance qu'elle attache au bien-être des employés, aux efforts qu'elle déploie pour créer un environnement où les employés se sentent soutenus dans l'acquisition de connaissances, de compétences et d'aptitudes, et à la détermination dont elle fait preuve pour offrir un milieu de travail encore plus diversifié et inclusif.

Ce qui nous définit

Nous sommes fiers d'être au service de l'industrie qui nourrit la planète. Nous cherchons sans cesse à faire progresser nos pratiques sociales et durables, à soutenir nos clients dans leur propre cheminement vers la durabilité, à agir en tant que catalyseur de synergies positives et à prendre de bonnes décisions. À FAC, la manière dont nous faisons les choses est aussi

importante que le résultat. C'est notre façon de faire, jour après jour. Nous voulons faire ce qu'il faut pour que l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne atteigne son plein potentiel. Nous sommes fiers d'aider nos clients à rêver, à bâtir et à réussir. Étant le seul prêteur entièrement dédié à l'agriculture et à l'agroalimentaire au Canada, nous avons à cœur d'aider l'industrie à réussir.

Ce qui nous définit reflète nos valeurs d'entreprise : l'intégrité avant tout, le client d'abord, l'excellence en tout temps, le travail d'équipe et l'engagement communautaire. Notre histoire se poursuit au fil de notre évolution, et c'est ensemble que nous pouvons servir notre industrie, nos collectivités et notre planète pour les générations à venir.



Nous contribuons à la vitalité et à l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire.



Nous créons des partenariats afin de lutter contre la faim et d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada.



Nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même.

Mobilisation des intervenants

(GRI 102-40, 102-42, 102-46)

L'opinion de nos intervenants est importante pour nous. Nous recherchons des occasions de recueillir leurs commentaires et leurs idées et nous tenons compte de leurs besoins dans nos décisions d'affaires.

Chaque année, nous menons une évaluation informelle des intervenants pour nous assurer que nos intervenants clés ont été correctement identifiés.

Nos groupes d'intervenants clés comprennent :

- les clients;
- les employés;
- les collectivités;
- l'industrie agricole et agroalimentaire;
- l'actionnaire et les représentants élus;
- le secteur financier.

La stratégie intégrale de FAC à l'égard des intervenants se trouve dans les tableaux suivants (annexe C). Les mesures temporaires mises en place dans le cadre des activités de mobilisation des intervenants en contexte de pandémie sont indiquées dans les tableaux.

Principaux enjeux et préoccupations soulevés par les intervenants

(GRI 102-44)

Nous sollicitons leur avis afin de comprendre leurs besoins pour mieux aligner nos stratégies et tenir compte de leurs commentaires dans nos activités futures. Nous encourageons une communication franche et honnête avec tous nos intervenants et faisons preuve de réceptivité.

Cela nous oblige parfois à répondre à des questions difficiles. Notre Équipe des cadres supérieurs (ÉCS) communique avec les intervenants de l'interne au moyen de la tribune en ligne, ÉCS à l'écoute, qui permet aux employés de soumettre des questions aux membres de l'ÉCS au sujet des politiques, des pratiques et des procédures de FAC. En 2020-2021, il y a eu 16 demandes d'information relatives à l'ESG. Les sujets abordés concernaient l'apprentissage, le perfectionnement, la mobilisation et le bien-être des employés, dont l'avenir du télétravail, les demandes de remboursement des dépenses liées au télétravail, les répercussions fiscales des dépenses relatives au

télétravail, la couverture des frais médicaux et de mesures extraordinaires, la santé mentale, les périodes de vacances et la mise à jour des profils d'emploi.

Nous avons aussi recueilli quelques témoignages d'appréciation éloquentes par l'intermédiaire de la tribune ÉCS à l'écoute. Notamment, les employés ont dit apprécier la formation Sensibilisation à la culture autochtone, le prêt sans intérêt offert pour l'achat d'un ordinateur et de matériel d'exercice à la maison, l'importance accrue accordée à la santé mentale au cours de la dernière année et l'agilité avec laquelle FAC a fourni les outils nécessaires aux employés pour qu'ils passent rapidement au télétravail.

Nous entretenons un dialogue ouvert avec tous nos intervenants. Notre processus de traitement des plaintes de la clientèle de FAC est un engagement en vertu duquel nous nous tenons responsables de donner suite aux plaintes et de nous assurer qu'elles sont réglées au niveau le plus approprié. Toutes les plaintes de clients et du public qui nous parviennent sont traitées avec discrétion en fonction du besoin de savoir. Vingt-cinq plaintes de clients ont été rapportées en 2020-2021.

L'agent des plaintes de FAC œuvre au sein de la division Services juridiques et secrétaire de la société, sous la direction de la vice-présidente, Services juridiques et secrétaire de la société de FAC.

Importance relative

(GRI 102-46)

En 2021, FAC a effectué une évaluation de l'importance relative afin d'examiner les sujets pertinents qui sont de la plus haute priorité pour nos principaux intervenants internes et externes. Les intervenants visés par cette évaluation étaient les employés, l'Équipe de gestion d'entreprise et le Conseil d'administration, qui représentaient les intervenants internes, ainsi que des clients et d'autres intervenants des secteurs de la production agricole et de l'agroalimentaire, qui représentaient les intervenants externes. Au total, FAC a reçu 1 007 réponses d'intervenants externes et internes. Ces réponses nous ont renseignés sur les forces perçues de FAC, sur les aspects où FAC pourrait avoir le plus d'impact et sur la meilleure façon dont FAC pourrait communiquer de l'information sur ses priorités, ses programmes et ses résultats relatifs à l'ESG.

Méthode

La méthode utilisée pour cette évaluation est conforme aux normes prescrites de la Global Reporting Initiative (GRI) visant l'évaluation de l'importance relative, qui comporte trois principales étapes, soit la définition, la priorisation et la validation. La GRI est un organisme à but non lucratif qui fait la promotion de la durabilité économique, environnementale et sociale. Elle propose un cadre pour la préparation de rapports exhaustifs sur la durabilité dont l'utilisation est répandue à travers le monde. Pour en savoir plus sur la GRI, consultez globalreporting.org.

Les points suivants décrivent la méthode utilisée par FAC pour réaliser cette évaluation.

- 1. Définition :** Cette étape vise à étalonner et à comparer les priorités en matière de durabilité et les pratiques d'établissement de rapports à celles de nos homologues hautement performants de l'industrie. Dans le cadre de notre recherche, nous avons examiné les sites Web, les rapports et les plateformes de médias sociaux de chaque entreprise afin de comprendre l'importance qu'attachent nos homologues à la durabilité et le niveau de détail qu'ils y consacrent.
- 2. Priorisation :** Cette étape comportait des sondages et des entrevues en ligne guidés par Vision FAC et appuyés par un tiers fournisseur de services. Notre objectif était de comprendre les priorités et les attentes des intervenants clés de même que les risques perçus et les possibilités liés à l'ESG pour FAC.
- 3. Validation :** Cette étape comprenait un atelier de validation qui visait à déterminer les possibilités de renforcer la stratégie ESG de FAC, à examiner les aspects susceptibles d'être changés ou améliorés, et à évaluer la politique en matière d'ESG à la lumière des apprentissages tirés des étapes précédentes.

Résultats

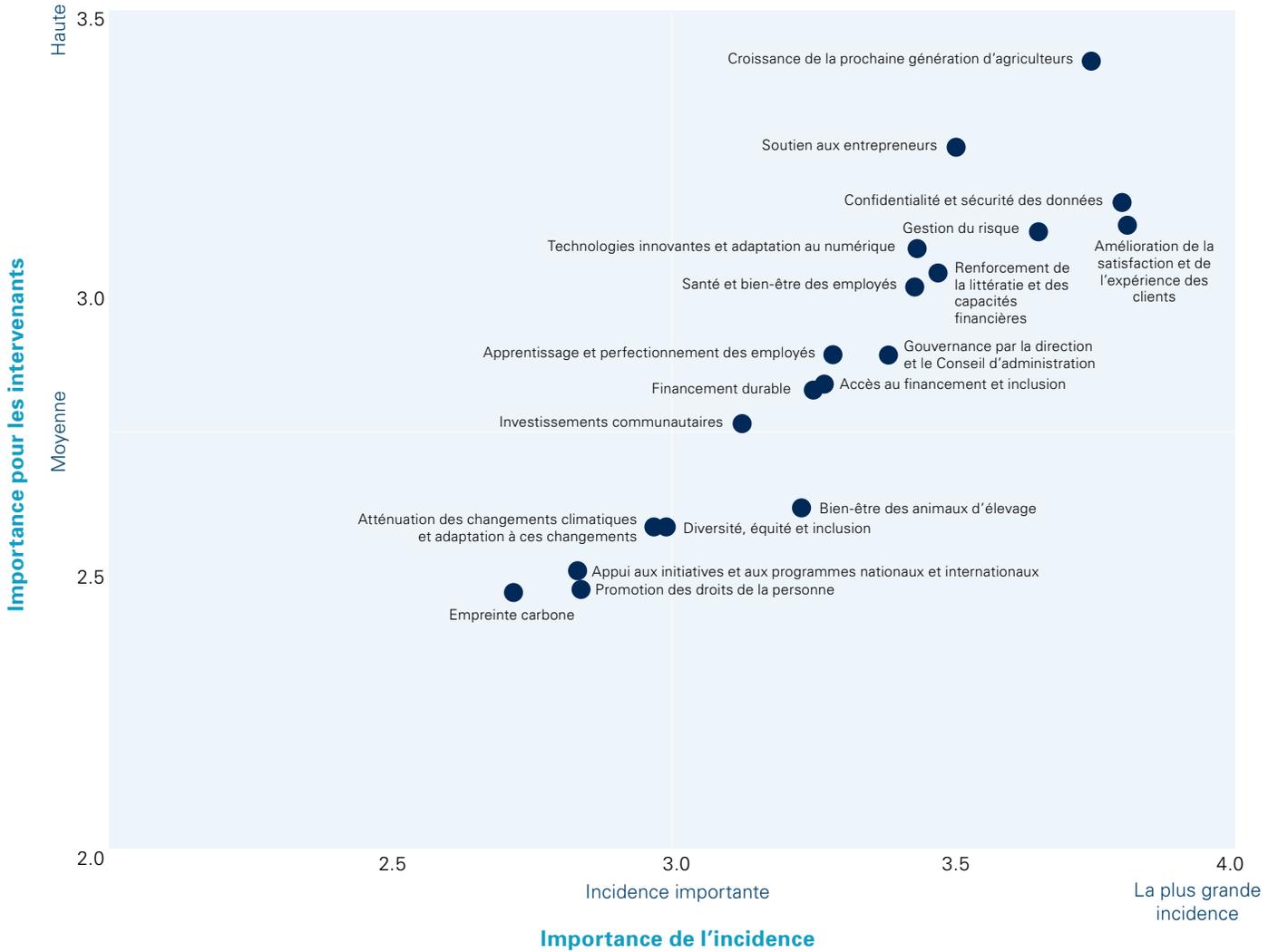
Des dix-neuf sujets abordés dans le sondage, cinq sont ressortis comme étant les plus prioritaires compte tenu de leur importance pour les intervenants et du potentiel d'impact que recèlent ces aspects pour FAC : l'amélioration de la satisfaction et de l'expérience des clients, la confidentialité et la sécurité des données, la croissance de la prochaine génération d'agriculteurs, la gestion du risque et l'appui à l'entrepreneuriat. Si ces sujets sont apparus comme étant les plus prioritaires, les intervenants ont indiqué que les autres sujets étaient au moins « moyennement importants » et, en moyenne, ils croient que FAC peut avoir un impact considérable sur eux. De nombreux sujets ont conservé le même degré d'importance par rapport à l'évaluation précédente, mais certains sujets pertinents ont été mis à jour et de nouveaux sujets ont été ajoutés, dont l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, le financement durable, l'appui aux initiatives et aux programmes nationaux et internationaux et la promotion des droits de la personne.

FAC considère les pointages accordés par nos intervenants parallèlement aux priorités de son mandat, aux grandes priorités du gouvernement, à son registre des risques et à d'autres sources de données pour déterminer ses priorités d'entreprise concernant l'intégration des critères ESG.

Enjeux pour FAC

(GRI 102-46)

Enjeux pertinents liés à l'ESG à FAC



(GRI 102-47: 103-1)

ENJEUX PERTINENTS ET LEUR PORTÉE			
Enjeux pertinents pour FAC	Élément d'information correspondant de la GRI	Portée (là où les répercussions se font sentir)	
		À l'intérieur de FAC	À l'extérieur de FAC
Empreinte carbone	GRI 301-1 – Matières (papier) GRI 302-1 – Énergie GRI 305-1 – Émissions GRI 305-2 – Émissions GRI 305-3 – Émissions	Employés	Collectivités où il y a des activités d'exploitation
Atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements	s.o.	Employés, organisation	Fournisseurs, clients, Canada
Investissements communautaires	GRI 201-1 – Performance économique		Collectivités où nos clients et nos employés vivent et travaillent
Confidentialité et sécurité des données	GRI 418-1 – Confidentialité des données des clients		Clients
Diversité, équité et inclusion	GRI 405-1 – Diversité et égalité des chances	Employés	Candidats
Mobilisation et bien-être des employés	GRI 401-1 – Emploi	Employés	
Apprentissage et perfectionnement des employés	GRI 404-1 – Formation et éducation	Employés	
Amélioration de la satisfaction et de l'expérience des clients	GRI 102-43 – Approche en matière de mobilisation des intervenants GRI 102-44 – Principaux sujets et préoccupations soulevés		Clients
Gouvernance par la direction et le Conseil d'administration	GRI 102-18 – Structure de gouvernance GRI 205-1 – Lutte contre la corruption 2016	Employés, Conseil d'administration	Clients, industrie agricole et agroalimentaire, gouvernement du Canada
Bien-être des animaux d'élevage	s.o.		Clients, industrie agricole et agroalimentaire, consommateurs et détaillants
Accès au financement et inclusion	s.o.		Clients, industrie agricole et agroalimentaire
Renforcement de la littératie et des capacités financières	s.o.	Employés	Clients, industrie agricole et agroalimentaire

(GRI 102-47: 103-1)

ENJEUX PERTINENTS ET LEUR PORTÉE			
Enjeux pertinents pour FAC	Élément d'information correspondant de la GRI	Portée (là où les répercussions se font sentir)	
		À l'intérieur de FAC	À l'extérieur de FAC
Croissance de la prochaine génération d'agriculteurs	s.o.		Clients et leur collectivité, industrie agricole et agroalimentaire, gouvernement du Canada
Technologies innovantes et adaptation au numérique	s.o.	Employés	Clients
Promotion des droits de la personne	s.o.	Employés	Fournisseurs, clients, employés des clients, gouvernement du Canada
Gestion du risque	s.o.		Clients, gouvernement du Canada, secteur rural canadien, concurrents, industrie agricole et agroalimentaire
Soutien aux entrepreneurs	s.o.		Clients, industrie agricole et agroalimentaire
Appui aux initiatives et aux programmes nationaux et internationaux	GRI 102-12 – Chartes et/ou principes économiques, environnementaux ou sociaux élaborés à l'externe	Employés	Gouvernement du Canada, Collectivités
Financement durable	s.o.		Clients, industrie agricole et agroalimentaire, Canada

Gouvernance

Nous établissons des relations avec nos clients, nos partenaires et nos intervenants afin de mieux comprendre les besoins de l'industrie agricole et agroalimentaire, et de mieux y répondre. Nous nous tournons aussi vers des intervenants et des partenaires de différents horizons pour obtenir des conseils et profiter de leur expertise concernant les pratiques de gouvernance du secteur public. FAC rend compte au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Nos résultats d'exploitation sont communiqués au Parlement et aux Canadiennes et Canadiens par la publication de notre rapport annuel, du résumé de notre plan d'entreprise et de rapports financiers trimestriels. Par ailleurs, notre Conseil d'administration veille à ce que nos activités servent l'industrie agricole et agroalimentaire.

Gouvernance par la direction et le Conseil d'administration

(GRI 102-18, FAC 3: 103-2, 103-3)

FAC est régie par la *Loi sur Financement agricole Canada* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Comme les autres sociétés d'État, nous sommes soumis aux lois telles que la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur l'accès à l'information*, le *Code canadien du travail*, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et la *Loi sur les langues officielles*.

Des représentants de FAC rencontrent régulièrement des partenaires comme Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor, le ministère des Finances et d'autres sociétés d'État fédérales afin de s'assurer que ses politiques et ses procédures sont à jour et pertinentes. FAC collabore avec Exportation et développement Canada et la Banque de développement du Canada pour faire l'échange d'idées et de pratiques exemplaires sur les façons dont elles peuvent travailler ensemble au profit des clients. Elle cherche également des possibilités de collaboration avec les banques et les coopératives de crédit afin de répondre aux besoins financiers de ses clients.

Le Conseil d'administration contribue à la réalisation de la mission à long terme de FAC, soit la mise en valeur

du secteur rural canadien. Pour ce faire, il surveille de façon indépendante la gestion et les activités d'exploitation de la société. L'expertise des administrateurs contribue grandement à l'orientation stratégique de FAC. Le Conseil veille à ce que FAC demeure axée sur sa vision, sa mission et ses valeurs, ainsi que sur la réalisation de son rôle d'intérêt public, conformément à son mandat. Le Conseil est responsable des questions de gouvernance visant sept grands domaines :

- l'intégrité, sur les plans juridique et éthique;
- la planification stratégique et la gestion du risque;
- la communication et la divulgation publique de l'information financière;
- le perfectionnement des qualités de leadership et la planification de la relève;
- les relations avec le gouvernement et la responsabilité sociale d'entreprise;
- les communications;
- la gouvernance d'entreprise.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés par le gouverneur en conseil, sur la recommandation de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. À l'exception du président-directeur général, les membres du Conseil d'administration ne font pas partie de la direction de la société. FAC et son Conseil d'administration suivent rigoureusement le

processus du gouvernement du Canada relatif à la nomination des administrateurs pour pourvoir les postes vacants.

Le Conseil d'administration compte jusqu'à douze membres, dont le président du Conseil d'administration et le président-directeur général de la société. Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat pouvant atteindre quatre ans, lequel peut être reconduit. Ils apportent une riche expérience collective en agriculture, en administration des affaires et en finance à la gouvernance d'une société qui est au service d'une industrie de plus en plus complexe. La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a annoncé qu'à compter du 21 mai 2021, deux mandats sont reconduits et trois nouveaux administrateurs sont nommés au Conseil d'administration. Pour assurer une gouvernance d'entreprise efficace, il est important que le Conseil d'administration se renouvelle. FAC est ouverte aux avis et à l'expertise des administrateurs, les nouveaux comme ceux en cours de mandat, et elle remercie ceux qui la quittent de leur contribution au Conseil.

Le Comité de gouvernance d'entreprise du Conseil d'administration aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en ce qui a trait à la gouvernance de la société. Cela comprend la surveillance des processus de planification stratégique de FAC, de son *Code de déontologie*, de sa stratégie relative aux enjeux ESG, de ses relations avec le gouvernement et du renouvellement du Conseil d'administration.

FAC possède une équipe dédiée à l'ESG qui est chargée d'élaborer et d'exécuter notre stratégie, d'établir les objectifs et les cibles de la société, et de rendre compte de nos progrès à notre actionnaire, à nos principaux intervenants et au public, au moyen de notre Rapport annuel et de notre rapport ESG. L'Équipe de gestion d'entreprise de FAC assure la surveillance de notre programme d'ESG et elle est responsable de la prise de décisions au sujet des répercussions sur les plans environnemental, économique et social, ainsi que sur les facteurs liés à la gouvernance d'entreprise.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les comités du Conseil d'administration, consultez le site Web fac.ca pour lire notre Rapport annuel de 2020-2021 (À propos de FAC > Gouvernance). Pour de plus amples renseignements au sujet de l'Équipe de gestion d'entreprise, visitez fac.ca (À propos de FAC > Profil de la société > Leadership).

Code de déontologie

(GRI 102-16)

À FAC, l'intégrité et le maintien des normes éthiques les plus rigoureuses sont des priorités fondamentales. Dès leur nomination et chaque année de leur mandat, les administrateurs doivent signer une déclaration pour signifier qu'ils se conformeront aux principes d'intégrité énoncés dans le *Code de déontologie* de FAC et à d'autres politiques de FAC qui s'appliquent aux membres du Conseil d'administration. Par ailleurs, le Conseil d'administration a établi un processus pour traiter les plaintes et signaler les atteintes au *Code* qui sont présumées avoir été commises par le président-directeur général, par l'un de ses subordonnés directs ou par des membres du Conseil.

Le *Code de déontologie* de FAC oriente la façon dont nous nous comportons dans nos relations d'affaires. L'agente de l'intégrité de FAC encourage la connaissance et la compréhension du *Code de déontologie* au nom du PDG et du Conseil d'administration et veille à ce que les employés disposent d'un environnement sûr pour divulguer les actes répréhensibles commis au sein de la société. Les employés de FAC ont l'obligation de signaler toute violation du *Code de déontologie* à leur gestionnaire, à l'agente de l'intégrité de FAC ou au moyen de la LigneConfidentielle. Cette ligne est en service jour et nuit, 365 jours par année, pour les employés et les membres du public qui souhaitent signaler de façon confidentielle d'éventuelles infractions commises par des employés, notamment la fraude et le vol, la violation des lois et des règlements, le défaut de régler les situations de conflit d'intérêts, la falsification de registres de la société, les manquements à l'éthique et la divulgation de renseignements confidentiels ou de nature exclusive. Les employés et les membres du public qui souhaitent signaler des violations éventuelles de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* (LPPFDAR) peuvent s'adresser au commissaire à l'intégrité du secteur public.

Chaque année, l'agente de l'intégrité de FAC fait rapport au Conseil d'administration sur le respect du *Code de déontologie* afin de s'assurer de l'intégrité et de l'efficacité du processus; elle lui fournit notamment des renseignements anonymisés sur d'éventuelles violations du *Code* et sur les activités continues de formation et de sensibilisation des employés. Les signalements au titre de la LPPFDAR ou dans le cadre

d'une enquête menée sur un signalement fait en vertu de cette loi sont assujettis à certaines dispositions en matière de confidentialité. Dans les 60 jours suivant la fin de chaque exercice, l'agente de l'intégrité, au nom du président-directeur général, doit aussi préparer et envoyer au dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada un rapport sur les activités liées aux divulgations en vertu de la LPFDAR.

Le *Code de déontologie de FAC* s'applique à tous les employés, qu'il s'agisse d'employés permanents, contractuels, embauchés pour une période déterminée ou de placements professionnels. L'adhésion à ce *Code* est une condition d'embauche et tous les nouveaux employés doivent suivre la formation en ligne sur le *Code* dans le cadre de leur programme d'accueil et d'intégration; ils sont aussi tenus de signer le formulaire Engagement et promesse de fidélité et de discrétion pour confirmer leur compréhension du *Code* et leur engagement à y adhérer. Tous les employés en service sont aussi tenus chaque année de suivre une formation et de réaffirmer leur compréhension du *Code* et leur engagement à le respecter.

L'agente de l'intégrité de FAC œuvre au sein de la division Services juridiques et secrétaire de la société sous l'autorité de la vice-présidente, Services juridiques et secrétaire de la société de FAC.

Confidentialité et sécurité des données

(GRI 418-1: 103-2, 103-3)

La protection et la sécurité des données revêtent une importance capitale pour les Canadiennes et les Canadiens, et la gestion de la collecte, de l'utilisation et de la communication des renseignements personnels est maintenant une question prioritaire pour l'industrie des services financiers, y compris FAC. FAC s'engage à protéger les renseignements personnels de ses clients et de ses employés et à cette fin, elle a priorisé ses efforts continus pour prévenir la communication non autorisée des renseignements confidentiels et personnels.

FAC est assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels du Canada*, qui est administrée par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, FAC doit restreindre la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels, prévoir les mécanismes de sécurité suffisants pour prévenir la perte ou

l'utilisation inappropriée des données, et garantir aux personnes un droit d'accès aux renseignements personnels que détient FAC à leur sujet.

FAC possède une équipe de Protection des renseignements personnels et accès à l'information, qui gère la conformité à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, y compris les demandes d'accès à l'information, et assure la surveillance des politiques et des processus qui guident la société dans la détermination et la gestion des risques liés à la protection des renseignements personnels. Les préoccupations et les plaintes au sujet des pratiques de confidentialité de FAC ou de la conformité de FAC à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* peuvent être communiquées au Commissaire fédéral à la protection de la vie privée, qui fait fonction d'ombudsman dans la résolution de problèmes liés à la confidentialité et surveille la conformité à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Notre équipe de Protection des renseignements personnels et accès à l'information a la responsabilité de traiter les demandes de divulgation de renseignements. Seules les demandes d'accès à l'information sont rendues publiques, car les demandes présentées en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sont protégées. En vertu de ces deux lois, FAC présente des rapports annuels qui précisent le nombre de demandes reçues. Nous avons recensé 14 demandes d'accès à l'information en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* en 2020-2021.

Incidents, atteintes et plaintes : Un incident relatif à la protection des renseignements personnels est une situation où une atteinte à la sécurité des renseignements personnels est soupçonnée, mais non confirmée. Une atteinte à la vie privée suppose la confirmation de la collecte, de l'utilisation, de la communication, de la conservation ou de l'élimination de renseignements personnels de façon inappropriée ou non autorisée. Autrement dit, lorsqu'un incident relatif à la protection des renseignements personnels est avéré, il s'agit alors d'une atteinte à la vie privée. Lorsque des incidents et des atteintes sont signalés à l'équipe de Protection des renseignements personnels et accès à l'information, ils sont évalués, circonscrits et traités, et la méthodologie d'évaluation du risque est appliquée afin de comprendre le risque pour les personnes concernées et pour FAC. Puis, FAC prend des mesures pour aviser les personnes concernées afin de satisfaire aux exigences relatives à l'obligation de rendre compte, tout en s'efforçant d'atténuer les

risques de récurrence et les répercussions. Au cours du dernier exercice, aucune atteinte n'a été considérée comme substantielle, et aucune plainte n'a été déposée au Commissariat à la protection des renseignements personnels du Canada.

Favoriser la protection des renseignements

personnels : Nos employés sont tenus de respecter les principes de confidentialité de FAC et d'intégrer la protection des renseignements personnels à leurs activités d'affaires quotidiennes :

- En vertu de notre *Code de déontologie*, tous les employés ont la responsabilité de protéger les renseignements personnels en leur possession. Une atteinte à la vie privée est traitée comme une affaire sérieuse et est susceptible d'entraîner la prise de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.
- FAC s'est dotée d'une politique interne de protection des renseignements personnels et une [politique de protection des renseignements personnels](#) en ligne se trouve sur son site Web public.
- Tous les nouveaux employés reçoivent de la formation sur la protection des renseignements personnels dans le cadre de leur orientation, et de l'information sur la protection des renseignements personnels est incluse dans la formation en ligne sur l'intégrité à FAC ou dans les activités de sensibilisation effectuées chaque trimestre par tous les employés. Une formation avancée est aussi offerte aux employés qui jouent un rôle dans la gestion du risque d'atteinte à la vie privée.
- Des ressources documentaires sur la protection des renseignements personnels sont à la disposition de tous les employés. Par exemple, nos normes de l'expérience client, que tous les employés sont tenus d'observer, comportent les normes et les lignes directrices en matière de protection des renseignements personnels et de confidentialité.

Sécurité des données : FAC adhère à des cadres établissant des normes de l'industrie comme le National Institute of Standards and Technology (NIST) pour veiller à ce que les capacités et les contrôles adéquats soient en place pour protéger l'information.

Une grande partie de l'infrastructure de TI de FAC est confiée à des fournisseurs de service indépendants. Les normes relatives à la protection des

renseignements personnels sont exposées dans toutes les ententes de service, et les fournisseurs de service peuvent faire l'objet d'audits récurrents par FAC. Nous effectuons régulièrement des essais de pénétration de nos systèmes de TI, et nous mettons à jour et améliorons continuellement notre sécurité informatique avec l'aide d'experts de l'industrie. Jusqu'à présent, nous n'avons pas subi d'atteinte à la vie privée résultant de l'intrusion de tiers dans nos systèmes de TI.

En 2020-2021, des progrès fondés sur la technologie et sur les processus ont été accomplis afin d'assurer l'amélioration continue de la capacité de FAC à protéger les renseignements personnels dans toutes les solutions et tous les processus numériques et papier, tout en tenant compte des enjeux nouveaux occasionnés par l'environnement de travail imposé par la pandémie de COVID-19. L'activité en cours pour préserver et améliorer la gestion des risques dans ce domaine se poursuivra jusqu'au prochain exercice.

Au moyen d'activités de formation et de la communication, nous continuons de sensibiliser nos employés à l'importance de la protection des renseignements personnels, des données et de la cybersécurité, et nous nous efforçons d'améliorer continuellement les politiques, les systèmes et les outils que nous utilisons pour recueillir des renseignements personnels et les protéger contre la collecte, l'utilisation et la communication non autorisées.

La conformité à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* est gérée par l'équipe de Protection des renseignements et accès à l'information de FAC, qui fait partie de notre division Services juridiques et secrétaire de la société, sous la direction de la vice-présidente, Services juridiques et secrétaire de la société de FAC.

La sécurité des données est la responsabilité du vice-président exécutif et chef de la technologie de l'information.

Lutte contre la corruption et la subornation

(GRI 205-1: 103-2, 103-3)

La corruption et la subornation font partie d'un large éventail de crimes financiers comprenant le blanchiment d'argent, la fraude et le financement d'activités terroristes, qui sont en augmentation à l'échelle mondiale. Chaque entreprise de chaque secteur est à risque, et FAC ne fait pas exception.

Au Canada, la corruption et la subornation nationales sont régies par le *Code criminel*, lequel interdit différentes formes de corruption, notamment la corruption de divers fonctionnaires, les fraudes envers le gouvernement, l'abus de confiance par un fonctionnaire, les commissions secrètes, ainsi que de nombreuses pratiques comptables et de tenue de livres frauduleuses.

Pour atténuer le risque de crime financier, comme la corruption et la subornation, FAC a mis en œuvre un programme exhaustif de gestion du risque, ce qui commence par une bonne connaissance des personnes avec qui FAC traite ou établit une relation d'affaires. Nous savons que la plupart de nos clients, de nos partenaires et de nos fournisseurs exercent leurs activités en employant des pratiques commerciales dignes de confiance qui satisfont à nos attentes en matière d'intégrité, mais pour protéger l'intégrité et la réputation de FAC en tant que prêteur responsable et partenaire de l'industrie agricole et agroalimentaire, nous avons mis en place des mesures qui nous permettent d'identifier les personnes qui présentent un risque accru de corruption. Avant d'accepter de faire affaire avec de nouveaux clients ou d'accorder un financement subséquent à des clients existants, nous vérifions leurs noms par rapport à la liste des personnes et entités désignées, la liste des personnes et entités frappées de sanctions, des listes de surveillance internationales et des listes des personnes politiquement vulnérables. Nous exerçons d'autres mesures de diligence comme des recherches en matière de faillite, des recherches dans les registres des tribunaux provinciaux et fédéraux et des recherches sur la couverture médiatique négative, en utilisant une méthodologie fondée sur le risque qui nous permet de repérer des signaux d'alerte pouvant indiquer qu'une personne présente un risque accru pour FAC. Nous exerçons des mesures de diligence similaires avant d'établir des relations d'affaires avec des partenaires d'alliance et des fournisseurs.

À l'interne, le *Code de déontologie de FAC* exige que les employés connaissent et respectent les lois et les règlements applicables à nos activités d'affaires et préservent l'intégrité de FAC dans leurs relations avec leurs collègues, les clients, les tiers, les membres du public et les intervenants du gouvernement. Les employés ont la responsabilité de signaler toute violation commise par d'autres employés, des membres du Conseil d'administration ou des tiers qui font affaire avec FAC et n'ont pas à craindre de subir de l'intimidation ou des représailles. Ces violations

peuvent être signalées à un gestionnaire, à la ligne LigneConfidentielle de FAC ou directement à l'agente de l'intégrité de FAC.

Nous savons que ce type de diligence raisonnable est important pour nos clients. Tous les employés ont un rôle à jouer dans la stratégie de gouvernance du risque de FAC, qui est fondée sur le modèle comportant trois lignes de défense, soit les fonctions de prise de risque (première ligne), d'examen critique (deuxième ligne) et d'assurance (troisième ligne).

Certains employés qui jouent un rôle dans l'une des trois lignes de défense sont tenus de suivre une formation intitulée « Connaître ses clients » afin d'être mieux renseignés pour repérer les signaux d'alerte indiquant un crime financier et ainsi, évaluer les risques et mettre en place les mesures de contrôle afin de gérer ces risques pour contribuer à protéger FAC. Des activités continues de formation et de sensibilisation sont offertes pour tenir compte de l'évolution des risques de FAC en fonction des changements dans l'industrie, dans nos offres de produits ou dans nos modes de prestation. Tous les employés reçoivent une formation annuelle sur le *Code de déontologie de FAC* et sur le *Code de valeurs et d'éthique du secteur public*.

FAC ne cesse d'améliorer ses pratiques de gestion du risque afin de mieux comprendre ses clients, ses partenaires et ses fournisseurs et d'exercer de saines mesures de diligence axées sur le risque avant de créer de nouvelles relations d'affaires ou pour en assurer la pérennité. Le fait d'exercer nos activités avec intégrité, en mettant l'accent sur une bonne gouvernance et en nous conformant aux lignes directrices réglementaires et législatives contribuera à protéger FAC contre la corruption et préservera sa réputation de partenaire de confiance d'une industrie agricole et agroalimentaire dynamique. Aucun risque important lié à la corruption n'a été identifié en 2020-2021.

La gestion des pratiques anticorruption est la responsabilité de la vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque.

Gestion du risque

(FAC 10: 103-2, 103-3)

FAC étant une société d'État fédérale à vocation financière dont le mandat consiste à appuyer l'industrie agricole et agroalimentaire, le risque fait partie intégrante de presque toutes ses activités. FAC s'est dotée de pratiques de gouvernance, de systèmes et de

processus pour veiller à ce que ses pratiques de gestion du risque d'entreprise demeurent conformes à celles des institutions financières fédérales. Chaque catégorie de risque est régie par une politique approuvée par le Conseil qui définit en détail la manière de cerner, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de communiquer les risques conformément à la propension au risque de FAC.

Le Conseil d'administration surveille le cadre de gestion du risque d'entreprise de la société afin de s'assurer que la gestion du risque est intégrée aux plans d'exploitation et aux plans stratégiques et financiers de FAC. La chef de la gestion du risque de FAC dirige une division qui assure une gestion indépendante du risque et qui aide le Conseil d'administration à s'acquitter de son mandat de surveillance à cet égard. La gestion du risque est intégrée à l'ensemble des unités d'affaires et elle est gouvernée par divers comités de la haute direction de manière à maximiser les résultats d'affaires grâce à des pratiques axées sur une prise de risques et de décisions efficiente, efficace et alignée.

Une gestion efficace du risque aide à protéger les relations clients et à préserver la solidité et la viabilité globales de FAC. La société continuera de faire évoluer ses capacités de gestion du risque afin de préserver son aptitude à offrir une expérience client exceptionnelle à long terme. FAC sera ainsi en mesure de satisfaire aux préférences des clients qui ne cessent d'évoluer et de répondre à leurs exigences concernant la prise de décisions cohérentes et uniformes et la fluidité des transactions, tout en gérant adéquatement les nouveaux risques.

Dans une industrie en perpétuel changement, répondre aux besoins d'affaires de nos clients requiert une compréhension commune des concepts de risque de crédit et de prêt. FAC ne cesse d'enrichir les connaissances des employés qui participent à la prise de décisions de prêt par la formation et la sensibilisation. Nous avons conçu notre programme d'acquisition et d'application des connaissances en crédit pour permettre aux employés participant aux décisions de prêt d'acquérir une compréhension commune des concepts de risque de crédit et de prêt. De nouveaux cours ont été ajoutés pendant la dernière année afin de renforcer les connaissances et les compétences en matière de résolution de problème et de communication efficace dans des situations de prêt difficiles.

Pour évaluer nos progrès accomplis à l'égard de la gestion efficace du risque d'entreprise, FAC a adopté

une mesure de maturité de la gestion du risque d'entreprise. Cette mesure, établie sur une échelle de cinq points, est fondée sur un modèle établi par un cabinet-conseil international qui permet d'évaluer la maturité des pratiques de gestion du risque d'entreprise de FAC pour les aspects suivants : la gouvernance du risque, l'évaluation des risques, la quantification des risques, la surveillance des risques et leur communication ainsi que l'optimisation de la gestion et du contrôle des risques. Selon l'échelle de cette mesure, un pointage de 1,0 correspond à la note de base, 3,0 est mature et 5,0 est avancé. La cible à long terme de FAC est d'obtenir un pointage supérieur à 3,5, ce qui tient compte de sa taille, de la complexité de ses activités de même que de la nature changeante des normes de gestion du risque. FAC obtient un pointage supérieur à 3,5 depuis les cinq dernières années et a obtenu un pointage de 3,9 pour l'exercice 2020-2021.

Des améliorations à nos processus de gestion de crise et de préparation aux situations d'urgence nous ont permis de réagir efficacement à la pandémie de COVID-19. Les plans de continuité des activités essentielles de FAC et la souplesse de la technologie permettant de travailler à distance ont permis à FAC d'adapter rapidement ses processus et de donner à ses employés les moyens de travailler de la maison. L'équipe d'intervention en situation de crise de la société a surveillé continuellement l'intensification des restrictions mises en place à l'échelle du pays alors que les provinces étaient confrontées à une troisième vague d'infections et à la présence grandissante de variants préoccupants, et la présence des employés dans les bureaux a été modifiée en conséquence, conformément aux directives et aux restrictions provinciales. Même si le calendrier de retour graduel dans les bureaux demeure incertain, FAC est en train de jeter les bases d'une réintégration des bureaux et d'un environnement de travail hybride pour l'automne 2021.

Les pratiques de gestion du risque sont la responsabilité de notre vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque.

Cadre de gestion durable et de responsabilité

(GRI 102-16)

FAC exerce ses activités en sachant qu'une grande majorité de ses clients font les bons choix en matière de pratiques de gestion durable. En ce sens, l'engagement de FAC en matière de gestion durable et

de responsabilité sociale repose sur ces quatre piliers qui soutiennent notre vision à long terme :

- **La société** : notre engagement envers le plus haut niveau d'intégrité dans l'ensemble de nos activités commerciales;
- **L'environnement** : notre engagement envers des pratiques commerciales qui atténuent les répercussions sur la qualité de l'air, des sols et de l'eau;
- **Les soins aux animaux** : notre engagement envers le respect et la protection du bien-être des animaux;
- **La main-d'œuvre** : notre engagement à respecter et à promouvoir les normes du travail au Canada.

Notre engagement consiste à collaborer avec nos clients et l'industrie afin de comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés. Nous nous engageons à les aider à cerner et à résoudre les problèmes de façon à entraîner une incidence positive sur le plan social, tout en atténuant les risques associés à leurs activités. Nous comprenons que les normes et l'opinion publique évoluent et que nos clients devront relever des défis au cours de la mise en œuvre de normes et de pratiques en matière de gestion durable. Nous acceptons que les clients ne progressent pas tous au même rythme. Nous sommes déterminés à soutenir l'industrie à long terme, peu importe les cycles économiques, et aider nos clients à concevoir ou à améliorer leurs pratiques durables et sociétales est un autre moyen pour FAC de soutenir l'agriculture. L'engagement de FAC vise à améliorer les pratiques en matière de durabilité du secteur agricole et agroalimentaire. Si un client ne se conforme pas à cet engagement de façon délibérée, FAC peut décider de ne plus continuer de faire affaire avec lui ou le client pourrait faire l'objet d'un refus.

Bien-être des animaux d'élevage

(FAC 4: 103-2, 103-3)

Depuis quelques années, le marché doit composer avec l'importance accrue accordée aux normes en matière de durabilité établies par les détaillants et exigées par les consommateurs. Ces normes ont une incidence sur les pratiques des agroentrepreneurs et des éleveurs en matière de bien-être animal. FAC continue d'assister aux réunions du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, à titre de membre associé, afin de mieux comprendre l'incidence de cette question sur l'industrie et sur nos clients.

FAC adopte une approche fondée sur des principes à l'égard des pratiques de responsabilité sociale et de gestion durable, l'une de ces pratiques portant sur le bien-être des animaux d'élevage. Cette approche résume l'engagement de FAC à promouvoir le respect et la protection des animaux à la lumière d'une compréhension commune, contemporaine et scientifique du bien-être animal, qui découle de la reconnaissance du fait que les animaux sont des êtres doués de sensibilité, selon le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage.

Le bien-être animal est abordé dans notre Politique sur le risque lié à la réputation – demandeurs et clients, qui stipule que « FAC n'accorde pas de financement aux personnes ou aux entreprises qui enfreignent délibérément les lois ou règlements fédéraux ou provinciaux régissant les soins et le traitement des animaux ». Le bien-être animal est aussi mentionné dans notre énoncé relatif à la propension au risque : « Notre engagement consiste à collaborer avec nos clients afin de comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés et à les aider à cerner et à résoudre les problèmes de façon à entraîner une incidence positive sur la société, le bien-être des animaux et l'environnement. Nous acceptons que les clients ne progressent pas tous au même rythme. »

À FAC, il existe plusieurs façons de signaler les enjeux liés au bien-être des animaux d'élevage. Tout acte répréhensible commis par des clients, des concessionnaires, des détaillants ou leurs clients, des fournisseurs ou des partenaires de capital-risque peut être signalé à une équipe centralisée et spécialisée dans la prestation de services auprès d'une clientèle sensible et dans les incidents liés à l'intégrité des employés.

Les politiques de prêt qui tiennent compte des pratiques durables en matière de bien-être des animaux d'élevage sont la responsabilité de notre vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque.

Promotion des droits de la personne

(GRI 102-9, FAC 9: 103-2, 103-3)

FAC aide les producteurs à maintenir des normes d'intégrité élevées en comprenant et en reconnaissant les risques d'atteinte aux droits de la personne dans leurs effectifs et leur chaîne d'approvisionnement, notamment le travail forcé et le travail des enfants, et en veillant à ce que les travailleurs étrangers temporaires soient protégés par les lois du travail du

Canada. Les attentes à l'égard des personnes qui font affaire avec FAC sont décrites dans la section « Main-d'œuvre » de notre cadre de gestion durable et de responsabilité sociale. Les clients doivent signer une Déclaration d'intégrité au moment de la constitution du prêt, et nos rapports sur les enjeux éventuels liés à l'intégrité couvrent un éventail de sujets, des crimes financiers aux violations des droits de la personne en vertu du *Code canadien du travail*.

FAC respecte toutes les lois et tous les règlements applicables, y compris la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. De plus, nous nous engageons à :

- éviter de porter atteinte aux droits de la personne, que ce soit directement ou indirectement;
- prendre part au dialogue entre les intervenants afin de cerner des problématiques liées aux droits de la personne en agriculture, et collaborer avec ces derniers afin d'assurer une amélioration et un apprentissage continus;
- collaborer avec nos clients et d'autres personnes avec lesquelles nous faisons affaire pour créer une culture favorisant des pratiques durables en matière de droits de la personne;
- offrir aux employés un processus permettant d'identifier et de signaler des violations présumées de lois ou de règlements.

Nos clients sont tenus de respecter les normes provinciales relatives à la santé et à la sécurité de leurs employés. Ils doivent aussi se conformer à des règlements fédéraux comme le *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*, ce qui comprend le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le Programme des travailleurs agricoles saisonniers.

En 2020-2021, FAC a renforcé ses pratiques de diligence raisonnable en fournissant des procédures plus claires que les employés peuvent suivre lorsque des clients ont recours à des travailleurs étrangers temporaires afin de veiller à ce qu'ils se conforment aux règlements fédéraux et provinciaux sur la santé et la sécurité au travail.

Notre industrie et la chaîne d'approvisionnement alimentaire dépendent du traitement respectueux, sécuritaire et solidaire des travailleurs étrangers. FAC veut soutenir les clients afin qu'ils puissent relever les défis actuels liés aux exigences en matière de

logement pendant la quarantaine, aux conditions de vie, à l'équipement de protection individuelle, aux conditions de travail et à la surveillance de l'état de santé de ces travailleurs. Pour aider ses clients à surmonter ces défis, FAC continuera d'évaluer leurs pratiques à l'égard des travailleurs étrangers temporaires après la pandémie et déterminera s'il existe des améliorations auxquelles elle peut contribuer.

Les politiques de prêt qui tiennent compte de la promotion des droits de la personne sont la responsabilité de notre vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque.

À FAC, l'application des dispositions de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* relatives aux employés est la responsabilité du vice-président exécutif et chef des ressources humaines.

La façon dont FAC défend les droits de la personne dans la conduite de ses activités est décrite dans la section intitulée Qui nous sommes du présent rapport. (Qui nous sommes – Diversité et inclusion)

Chaîne d'approvisionnement responsable

(GRI 102-9)

Notre chaîne d'approvisionnement est typique d'un environnement de bureau d'affaires (fournitures de bureau, équipement, mobilier de bureau, vêtements et autres articles promotionnels, etc.). FAC possède une Politique de gestion du risque lié à l'approvisionnement et aux fournisseurs qui décrit un ensemble de contrôles et de politiques visant à appuyer le traitement équitable des fournisseurs et une gestion appropriée du risque pour FAC et son actionnaire. Cette politique s'appuie sur les conseils et les recommandations du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

En 2020-2021, nous avons publié notre nouveau *Code de déontologie des fournisseurs* dans le cadre de notre stratégie de gestion des fournisseurs. Ce document explique aux fournisseurs nouveaux et existants les processus et les pratiques exemplaires qu'ils sont tenus de respecter. Les employés qui gèrent des ententes avec des fournisseurs peuvent tenir ces derniers responsables de leurs pratiques commerciales éthiques et morales, autant que de la qualité et de la livraison des biens et des services qu'ils fournissent. Grâce à ce nouvel outil, nous pourrions nous assurer que les fournisseurs avec qui nous faisons affaire partagent nos valeurs et agissent conformément aux principes de ce qui nous définit.

Changements importants à la chaîne d'approvisionnement au cours de la période

(GRI 102-10)

En 2020-2021, FAC n'a apporté aucun changement majeur à ses fournisseurs.

Appui aux initiatives et aux programmes nationaux et internationaux

(GRI 102-12, FAC 12: 103-2)

À FAC, nous cherchons toujours à aller au-delà de nos propres cibles et de nos projets internes d'ESG, pour mieux appuyer les objectifs nationaux et internationaux qui s'harmonisent avec nos valeurs et nos pratiques. Nous voulons contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et soutenir ceux pour lesquels le mandat de FAC lui permettrait de participer aux efforts mondiaux pour améliorer la durabilité. Nous savons que les efforts concertés de toutes les entreprises et de tous les pays sont indispensables pour faire face à ces défis mondiaux. Nos trois engagements – nous contribuons à la vitalité et à l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne; nous créons des partenariats afin de lutter contre la faim et d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada; nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même – s'inscrivent dans les efforts déployés pour relever les défis mondiaux en matière de développement durable présentés dans les ODD [Faim zéro](#) et [Consommation et production durables](#). Ces deux objectifs sont conformes à l'orientation de notre organisation en matière de durabilité, correspondent aux activités de nos clients lorsqu'il est question de production d'aliments sains et sains, soutiennent des millions de Canadiennes et Canadiens qui font face à l'insécurité alimentaire⁷, et cernent des possibilités pour FAC d'avoir un impact encore plus grand.

Pour suivre nos progrès, nous avons indiqué des mesures dans des tableaux montrant les tendances de nos résultats et de nos engagements, qui contribuent à l'atteinte de l'Objectif 2 : Faim zéro et de l'Objectif 12 : Consommation et production durables. Recherchez les icônes correspondant aux ODD des Nations Unies pour voir les efforts que nous avons déployés afin de contribuer à l'atteinte de ces objectifs.



À mesure que FAC fait évoluer ses pratiques et ses objectifs en matière d'ESG, nous déterminerons les aspects où elle contribue de façon déterminante à l'atteinte des sous-objectifs énoncés dans les ODD 2 et 12 des Nations Unies et explorerons la possibilité de nous aligner davantage sur d'autres ODD des Nations Unies.

FAC appuie aussi les priorités du gouvernement du Canada comme la Stratégie fédérale de développement durable, qui énonce les priorités du gouvernement fédéral en matière de durabilité de l'environnement, établit les objectifs et les cibles et détermine les moyens de les atteindre. La stratégie interne de réduction de l'empreinte carbone et des émissions de GES de FAC ([page 75](#)) s'inscrit dans l'esprit de la stratégie fédérale et poursuit les mêmes buts.

En tant que seul prêteur entièrement dédié à l'agriculture et à l'agroalimentaire au Canada, nous considérons que FAC a un rôle à jouer pour renforcer la Politique alimentaire pour le Canada, ce qui commence par la réduction du gaspillage alimentaire. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les initiatives de réduction du gaspillage alimentaire entreprises jusqu'ici par FAC, rendez-vous à aux [pages 55 et 56](#). Au cours de la prochaine année, FAC explorera d'autres moyens de soutenir la Politique alimentaire pour le Canada.

Affiliations à des associations

(GRI 102-13)

Pour obtenir une liste des organisations auxquelles FAC est affiliée, ou qu'elle soutient d'une autre façon, veuillez consulter l'[annexe B](#) du présent rapport.

⁷ Source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00039-fra.htm>

Qui nous sommes

La société compte plus de 2 100 employés répartis dans 99 bureaux, situés principalement dans les collectivités rurales canadiennes ainsi qu'un bureau consacré aux relations avec le gouvernement à Ottawa. Le siège social de FAC est à Regina, en Saskatchewan. Nous appuyons des initiatives mises en œuvre dans des collectivités où vivent et travaillent nos clients et nos employés. Nous favorisons une culture axée sur la responsabilisation, le partenariat et la diversité et offrons une expérience employé exceptionnelle.

Enjeux importants

Mobilisation et bien-être des employés

(GRI 102-44, 401: 103-2)

FAC accorde une grande importance à la mobilisation et au bien-être de ses employés. En effet, des employés qui ont un attachement intellectuel et émotionnel envers FAC sont plus susceptibles de parler positivement de la société, d'y rester longtemps et de donner le meilleur d'eux-mêmes chaque jour. Le fait d'encourager les employés à déployer des efforts supplémentaires pour travailler avec leurs collègues dans un environnement axé sur la responsabilisation à 100 % et pour former des partenariats engagés favorise la création d'une expérience client extraordinaire, suscite la fidélité des clients et permet à FAC de se démarquer sur le marché.

FAC réalise un sondage annuel sur la mobilisation des employés, ce qui constitue un moyen de connaître l'opinion de ses employés. FAC confie à un tiers fournisseur, la société Kincentric, le soin de mener le sondage afin de protéger la confidentialité des employés. Généralement, plus de 80 % des employés répondent au sondage annuel, qui a lieu en juin. En 2020-2021, 88 % des employés ont participé au sondage annuel sur la mobilisation. En 2020-2021, l'indice de mobilisation des employés de FAC s'est établi à 90 %, ce qui représente un gain de 5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Ce résultat place FAC dans le quartile supérieur des entreprises canadiennes, tel que mesuré par le sondage Kincentric (l'indice minimum requis pour être considéré dans le quartile supérieur des entreprises

canadiennes était de 78 %). Kincentric évalue les employeurs de choix selon quatre critères principaux : la mobilisation des employés, l'agilité opérationnelle, le leadership axé sur l'engagement et l'accent sur les talents. L'indice obtenu place FAC parmi les employeurs de choix au Canada selon Kincentric, pour la 18^e année consécutive.

Chaque année, les résultats du sondage sont communiqués aux leaders de FAC, qui discutent de l'expérience employé avec les membres de leur équipe et élaborent des plans d'action afin de continuer à renforcer et à maintenir le niveau de mobilisation. Ces plans sont tous revus par les Ressources humaines afin de déterminer les thèmes communs et de cerner les lacunes éventuelles concernant l'expérience employé, et celles-ci doivent être corrigées à l'échelle de la société.

Pour contribuer à maintenir des niveaux élevés de mobilisation et de bien-être des employés, notre programme concurrentiel et exhaustif de retraite et d'avantages sociaux favorise la santé globale de nos employés et des personnes à leur charge. En outre, nous offrons à nos employés la possibilité de choisir une protection plus élevée ou plus faible, de renoncer à certains avantages, ou encore de payer plus cher pour bénéficier d'une protection accrue et de diverses assurances facultatives. FAC aide ses employés à planifier leur retraite en leur offrant des outils, de l'information, de la formation et des ressources.

Au fil des années, nous avons créé un plan d'action global en santé mentale qui vise à garantir que FAC continue de déployer des efforts délibérés pour créer un milieu de travail exempt de stigmatisation pour nos employés. Parallèlement à l'engagement pris il y a

longtemps envers une culture à rendement élevé axée sur les partenariats et la responsabilisation, et à nos programmes d'avantages sociaux et de mieux-être, ce plan d'action répond aux besoins de nos employés. Chaque année, FAC tient une semaine de sensibilisation à la santé mentale, qui concorde avec la Journée Bell Cause pour la cause, et propose des tactiques à l'intention des employés et des gestionnaires. Pour accroître la sensibilisation et réduire la stigmatisation entourant la santé mentale, FAC continue d'offrir et de promouvoir le programme Ça va pas aujourd'hui^{MD}, créé par l'Association canadienne pour la santé mentale. Ce programme est aligné sur les objectifs du gouvernement fédéral en matière de santé mentale et permet aux employés de s'appuyer sur un soutien mutuel avec l'aide d'employés bénévoles qui agissent en tant qu'ambassadeurs de la santé mentale à l'échelle de la société.

En 2020-2021, en raison des défis occasionnés par la pandémie de COVID-19, nous avons redoublé d'efforts pour soutenir les employés et les gestionnaires afin de préserver notre expérience employé et le bien-être de nos employés. Par exemple, nous avons adopté une approche axée davantage sur la rétroaction en menant des sondages éclair, multiplié les communications avec les gestionnaires pour mieux les outiller afin de soutenir les employés au moyen d'articles, de vidéos, de webinaires et de publications sur Yammer, et offert un accès gratuit à l'application de méditation Headspace^{MD} à tous les employés. Les avantages sociaux liés à la santé mentale ont été rehaussés pour augmenter la couverture des frais de consultation avec des psychologues professionnels, et pour offrir l'accès à la thérapie cognitivo-comportementale BEACON en ligne. En plus des outils et des articles traitant de sujets liés à la santé mentale, les leaders ont eu l'occasion de suivre le cours Premiers soins en santé mentale, créé par la Commission de la santé mentale du Canada pour aider les gestionnaires à reconnaître les problèmes potentiels de santé mentale et à intervenir quand un membre de leur équipe est en situation de crise. FAC a redoublé d'efforts pour promouvoir les ressources et les avantages sociaux existants afin d'aider les employés à surmonter les difficultés personnelles et professionnelles découlant de la pandémie.

En 2020-2021, nous avons examiné notre politique et nos procédures pour un milieu de travail exempt de harcèlement et procédé à leur déploiement auprès des

employés, ce qui comprenait une formation. Notre politique et nos procédures favorisent et encouragent un milieu de travail exempt de toute forme de harcèlement et de violence et intègrent les modifications au *Code canadien du travail* (projet de loi C-65), entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021. FAC a mis en place un programme de formation destiné à promouvoir un milieu de travail sain et exempt de toute forme de violence, de harcèlement, d'intimidation et de discrimination, qui vise à définir les comportements et les pratiques inacceptables, à mettre en avant-plan la prévention et à assurer un processus confidentiel pour les personnes concernées.

FAC continue d'offrir un Fonds de soutien aux employés, pour faire preuve de compassion et offrir un peu d'aide financière (jusqu'à concurrence de 1 000 \$) aux collègues qui traversent une situation difficile. En 2020-2021, 31 employés ont reçu un total de 24 200 \$ au titre de ce fonds. Ce programme est financé conjointement par FAC et les contributions financières d'employés.

Apprentissage et perfectionnement des employés

(GRI 404: 103-2, 103-3)

FAC préconise une culture où l'apprentissage est encouragé, où il est appuyé par la direction et où l'atteinte des objectifs d'apprentissage des employés est mesurée et reconnue. Étant donné que FAC est une organisation fondée sur les connaissances, il est crucial que nos employés puissent accéder à la formation dont ils ont besoin et possèdent les connaissances requises pour accomplir leurs tâches avec confiance.

En 2020-2021, FAC a mis en œuvre une stratégie globale d'apprentissage qui vise à moderniser la conception et la prestation de l'apprentissage des employés. L'objectif est de fournir aux employés l'information de base, ainsi que des outils et des connaissances adaptés à leurs besoins pour bien exercer leurs fonctions. Cette approche mixte comporte des occasions d'apprentissage formelles et informelles, dont l'apprentissage en ligne, l'enseignement postsecondaire, des activités d'apprentissage internes et externes, l'observation au poste de travail, l'encadrement et le mentorat. Grâce à l'application Apprentissage de Workday, en date du 31 mars 2021, 592 programmes d'apprentissage créés à l'interne étaient accessibles aux employés sur

demande, ainsi que 204 autres programmes d'apprentissage de source externe. Parmi les sujets offerts, mentionnons le financement, le perfectionnement des compétences, la gestion du risque, la culture, le leadership, la santé et la sécurité. Parmi ces cours, nous proposons notamment :

- Une formation sur demande a fait l'objet d'un essai pilote en 2020-2021. Elle offre une aide ponctuelle et un accès facile à des cartes de procédures pour les employés du Centre de service à la clientèle et des Opérations à l'échelle nationale. Le déploiement complet est prévu en 2021-2022.
- Le programme Accueil et intégration des Opérations a été offert à 328 employés en 2020-2021 et, à ce jour, 187 d'entre eux ont terminé la formation.
- Le programme Apprentissage sur le crédit et le rendement offre de la formation à près de 600 employés.

FAC a offert de la formation pour aider les employés à s'adapter à un environnement de télétravail durant la pandémie, en insistant sur les comportements, les compétences et les relations. Les cours traitaient de sujets comme le maintien de la productivité et la collaboration dans un environnement de travail virtuel, entre autres. Nous avons créé du matériel d'apprentissage et des outils de travail pour soutenir le redéploiement d'employés ne travaillant pas en contact direct avec les clients mais possédant une expérience en financement afin de répondre à l'augmentation du volume de demandes de financement découlant des besoins de l'industrie et de permettre la mise en œuvre de nos programmes de soutien à la clientèle. FAC a aussi créé une nouvelle ressource pour aider les gestionnaires à accueillir, à intégrer et à orienter les nouveaux employés dans l'environnement de télétravail.

En plus de l'apprentissage lié au travail, nous encourageons les employés à envisager l'apprentissage général et autonome. FAC exige que tous les employés permanents aient une conversation constructive avec leur gestionnaire à propos de leur perfectionnement. En 2020-2021, 1 223 employés ont rempli leur plan de perfectionnement personnel. Habituellement, les employés mettent l'accent sur deux aspects du développement : se perfectionner pour leur poste actuel et se préparer pour des possibilités de carrière futures.

L'excellence de la culture et le leadership positif sont au cœur même de l'expérience employé à FAC. Nous attachons aussi de l'importance à la formation de leaders qui se soucient véritablement de leur équipe, qui personnifient notre culture, qui écoutent en faisant preuve de curiosité, qui communiquent ouvertement, et qui sont authentiques et vulnérables. Nous offrons des programmes de perfectionnement structurés pour soutenir les nouveaux gestionnaires durant leurs deux premières années en poste, afin de les aider à s'épanouir comme leaders et à perfectionner les compétences essentielles dont ils ont besoin pour exceller dans leur travail.

En 2020-2021, FAC a poursuivi le déploiement de son Programme de transformation du leadership pour tous les nouveaux gestionnaires, mais en mode virtuel. D'une durée de 12 mois, ce programme vise à donner aux participants des occasions de mettre en pratique des apprentissages clés pour élargir leurs compétences en leadership. Ce programme continue d'utiliser le profil de rétroaction de la société Leadership Circle et 130 gestionnaires ont fait remplir leur profil de leadership en 2020-2021. Cette année, nous nous sommes servis de cet outil pour concevoir notre série d'ateliers sur le leadership efficace comprenant quatre séances virtuelles qui ont porté sur les thèmes suivants : le perfectionnement du leadership, la vision personnelle, l'humanité radicale et la vérité et la réconciliation.

Le déploiement de la stratégie renouvelée de FAC en matière de culture, intitulée « Défi Culture Plus », s'est poursuivi en 2020-2021. Les phases 1 à 3 du Défi Culture Plus se sont déroulées durant les deux exercices précédents, et la phase 4 – Donner et recevoir de la rétroaction – s'est déroulée en 2020-2021. Durant ces phases, nous avons demandé aux employés de prendre part à diverses activités, dont des modules d'apprentissage, des activités pratiques et des conversations. La phase 5 – Créer des engagements – sera déployée en 2021-2022. Cette année, FAC a aussi amélioré ses ressources de soutien pour favoriser la solidité de notre culture dans notre environnement de travail virtuel.

À la lumière des commentaires recueillis à l'interne, et pour réduire les demandes envers les gestionnaires et l'ensemble des employés pendant une période occupée de l'année, FAC n'a pas lancé son processus officiel d'examen des talents au moyen de son système Workday en 2020-2021. Afin que FAC continue de

prendre des décisions éclairées en matière de talents, notre division des Ressources humaines (RH) a fourni à l'Équipe de gestion d'entreprise (ÉGE) les dernières données sur la relève et lui a demandé de mettre à jour ses plans respectifs de relève pour les divisions. Au premier trimestre de 2021-2022, les partenaires des RH travailleront en étroite collaboration avec l'ÉGE pour actualiser et analyser les données et examiner les possibilités et les points forts concernant la préparation des candidats, le risque de départ, l'impact de la perte de talents et les besoins de perfectionnement des candidats.

Nous mesurons nos progrès au moyen de notre sondage annuel sur la mobilisation des employés, qui comprend six énoncés axés sur l'apprentissage et le perfectionnement :

- Cette organisation soutient fermement l'apprentissage et le développement de ses employés.
- Les programmes d'apprentissage offerts par cette société me permettent d'acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires pour travailler efficacement.
- Je possède les connaissances dont j'ai besoin pour m'acquitter de mes tâches professionnelles avec assurance.
- Je suis encouragé à me perfectionner de façon continue et à accroître mes connaissances et mon apprentissage.
- Je dispose des connaissances nécessaires pour créer constamment de la valeur pour mes clients ou mes partenaires.
- Je crois que les connaissances des employés créent un avantage concurrentiel pour cette organisation sur le marché.

Dans le cadre du sondage de 2020-2021 sur la mobilisation des employés, FAC a obtenu un indice de 86 % pour l'apprentissage et le perfectionnement, soit 3,0 % de plus que l'année précédente.

Diversité et inclusion

(GRI 405, FAC 9: 103-2)

À titre de société d'État fédérale, FAC est résolue à bâtir une main-d'œuvre qui reflète la diversité de ses clients et de l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne. À cette fin, elle met en œuvre un éventail de tactiques pour s'assurer d'offrir un milieu de travail accueillant et inclusif qui attire et favorise le maintien en poste des gens d'origines diverses. La diversité nous rend plus solides, elle préserve notre capacité d'innovation et nous aide à demeurer concurrentiels maintenant et dans le futur en nous permettant de profiter de nombreuses perspectives, capacités et forces différentes. Elle enrichit notre culture et nous place sur la voie d'un succès durable qui nous permettra de continuer à servir et à faire progresser l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, nous devons faire des progrès au chapitre de la création de conditions égales pour tous les groupes concernés par l'équité en matière d'emplois.

En 2020-2021, nous avons déployé le dernier volet de notre stratégie triennale sur la diversité et l'inclusion. Cette stratégie met l'accent sur trois composantes clés : le recrutement, l'embauche et le maintien en poste, ainsi que l'avancement d'un effectif diversifié. Pour le prochain exercice, FAC exécutera la première année de sa nouvelle stratégie en matière de diversité et d'inclusion. Cette stratégie continuera d'examiner les façons dont nous pouvons améliorer notre capacité à attirer, à recruter, à retenir et à favoriser l'avancement des employés qui appartiennent à des groupes sous-représentés.

FAC a exécuté la première année de son Plan d'équité en matière d'emploi pour les Autochtones de FAC, qui s'articule autour de cinq thèmes stratégiques : (1) l'approvisionnement en main-d'œuvre et le talent autochtone, et la préparation des candidats; (2) le recrutement, le maintien en poste et l'avancement des Autochtones; (3) les partenariats; (4) l'inclusion des Autochtones en milieu de travail; et (5) la responsabilisation. Les activités de sensibilisation aux différences interculturelles se sont poursuivies dans l'environnement de télétravail, dont le partage de connaissances sur les plateformes en ligne. Les employés ont reçu une formation structurée en ligne pour mieux les sensibiliser aux enjeux de la diversité et pour célébrer les différences. En réaction à l'appel à l'action n° 57 de la Commission de vérité et

réconciliation du Canada, la formation sur les réalités autochtones intitulée *Les quatre saisons de la réconciliation* a été déployée pour tous les employés. En date du 31 mars 2021, 99 % des employés avaient suivi la formation *La sensibilisation à la culture autochtone*.

L'équipe chargée des questions de diversité, d'équité et d'inclusion à FAC a continué à préparer un calendrier d'événements, dont des activités qui se sont tenues pendant le Mois national de l'histoire autochtone et tout au long de l'année, pour accroître la sensibilisation à la culture autochtone à FAC et dans la collectivité. Ce groupe offre aussi du soutien supplémentaire aux employés et leur procure un sentiment d'appartenance en traitant de sujets qui concernent les obstacles en milieu de travail, la sensibilisation communautaire et les possibilités de bénévolat, et en proposant des activités culturelles. Nous avons renouvelé nos ententes avec des établissements postsecondaires dans le cadre du Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones. Ce fonds vient en aide à des étudiants autochtones qui suivent une formation en administration des affaires ou en travail de bureau et qui éprouvent des difficultés à couvrir les coûts associés à des besoins comme l'épicerie, le loyer, le transport, l'achat d'un ordinateur et les factures des ménages.

Lorsqu'on les questionne sur la diversité et l'inclusion dans notre sondage annuel sur la mobilisation des employés, 92 % des employés comprennent que FAC est déterminée à bâtir un effectif diversifié, et 90 % d'entre eux croient que FAC prend des mesures pour devenir plus diversifiée et inclusive.

FAC s'est associée à plusieurs organismes dans le but de maximiser des possibilités de recrutement afin d'accroître la diversité de la main-d'œuvre et l'inclusion. Dans le cadre du processus d'embauche des étudiants pour le siège social de FAC, 287 demandes ont été reçues, dont 94 provenant de candidats qui se déclaraient membres d'un groupe visé par l'équité en matière d'emploi; 13 de ces candidats ont été embauchés. Par ailleurs, comme FAC continue de soutenir l'embauche d'employés ayant une déficience intellectuelle, nous avons embauché cinq employés dans le cadre du programme « 4 to 40 » et nous souhaitons voir ce nombre augmenter dans l'avenir.

FAC est résolue à faire progresser la diversité de son effectif et à s'assurer qu'elle offre un milieu de travail inclusif et exempt de racisme et de discrimination

manifestes ou implicites en créant un environnement de travail sécuritaire pour tous sur le plan psychologique. Des événements survenus à l'échelle mondiale ont accéléré la prise de conscience de la nécessité pour les personnes et les organisations de continuer d'évoluer dans leur compréhension de l'inclusivité et, plus récemment, de l'importance de la lutte contre le racisme. En 2021-2022, FAC accordera la priorité aux mesures suivantes :

- Approfondir la compréhension des employés de l'importance de l'inclusion et de la lutte contre le racisme.
- Procurer aux employés, aux gestionnaires et aux équipes les ressources nécessaires pour conscientiser davantage les équipes à l'importance de détecter, d'aborder et d'éliminer les préjugés dans le cours de leurs activités.
- Passer en revue les politiques et les pratiques de FAC dans un esprit de lutte contre le racisme.
- Intégrer des pratiques de lutte contre le racisme et d'inclusion dans les politiques, les pratiques et les systèmes clés en matière de ressources humaines.

FAC applique les politiques et processus suivants en lien avec la diversité et l'inclusion :

- Politique pour un milieu de travail exempt de harcèlement
- Processus de recherche de talents de bout en bout (parallèlement à nos politiques d'embauche connexes)
- *Loi canadienne sur les droits de la personne* (1998)
- *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (1995)
- *Loi sur le multiculturalisme canadien* (1988)
- *Loi sur les langues officielles* (1988)

Les cibles et les objectifs relatifs à la mobilisation des employés, à la formation et l'éducation, et à la diversité et l'inclusion se trouvent dans le tableau Qui nous sommes – Tendances des résultats aux [pages 32 et 33](#).

La gestion des questions liées à la planification de la relève, à la mobilisation des employés, à la formation et l'éducation, ainsi qu'à la diversité et l'inclusion, est la responsabilité du vice-président exécutif et chef des ressources humaines.

(GRI 401: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS : Qui nous sommes					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Maintenir et améliorer notre culture					
Indice de mobilisation des employés (sondage Kincentric) Cible : Nous situer dans le quartile supérieur des entreprises canadiennes (78 %) tel que mesuré par le sondage Kincentric	85 %	85 %	90 %	Les deux cibles relatives aux indices de mobilisation des employés et de la culture ont été atteintes. Nos employés accordent une grande valeur à notre culture et ils comprennent qu'elle est indispensable à notre capacité de servir nos clients et de travailler en équipe.	Maintenir l'indice de mobilisation des employés dans le quartile supérieur des entreprises canadiennes tel que mesuré par le sondage Kincentric
Indice de la culture (sondage Kincentric) Cible : Maintenir un indice de la culture de 75 % ou plus	81 %	81 %	85 %		Maintenir un indice de la culture de 75 % ou plus dans l'ensemble de FAC tel que mesuré par le sondage Kincentric
Priorité : Accroître les capacités de leadership dans l'ensemble de la société					
Indice de l'efficacité du gestionnaire (sondage Kincentric) ⁸ Cible : Nous situer dans le quartile supérieur des entreprises canadiennes (77,1 %) tel que mesuré par le sondage Kincentric	78,7 %	77,8 %	85,4 %	La cible relative à l'indice de satisfaction à l'égard du leadership a été atteinte. Lorsque les employés se sentent appuyés, valorisés et inspirés par leurs gestionnaires, ils sont plus susceptibles de continuer de travailler à FAC et de donner le meilleur d'eux-mêmes pour servir nos clients.	Maintenir l'indice de satisfaction à l'égard du leadership dans le quartile supérieur des entreprises canadiennes tel que mesuré par le sondage Kincentric

8 L'indice de satisfaction de l'efficacité du gestionnaire est une moyenne des pointages accordés aux questions portant sur l'efficacité avec laquelle les gestionnaires soutiennent divers aspects liés à l'expérience employé.

(GRI 405: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS : Qui nous sommes					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Constituer un effectif qui reflète la diversité et la dualité linguistique de nos clients et de l'ensemble de la population active qualifiée du pays					
<p>Embauche de nouveaux candidats représentatifs de la diversité</p> <p>Cible : 16 % des nouveaux employés embauchés sont représentatifs de la diversité</p>	15 %	18,5 %	18 %	<p>Les deux cibles relatives à l'embauche de nouveaux candidats représentatifs de la diversité et à la formation en langue seconde ont été atteintes.</p>	<p>S'assurer qu'un total de 18 % des nouveaux employés embauchés sont représentatifs de la diversité</p> <p>Explorer une nouvelle mesure du bilinguisme</p>
<p>Nombre d'employés inscrits à une formation en langue seconde</p> <p>Cible : Continuer d'offrir une formation en langue seconde à nos employés.</p>	<p>55</p> <p>Apprentissage de l'anglais : 23</p> <p>Apprentissage du français : 32</p>	<p>48</p> <p>Apprentissage de l'anglais : 20</p> <p>Apprentissage du français : 28</p>	<p>59</p> <p>Apprentissage de l'anglais : 26</p> <p>Apprentissage du français : 33</p>	<p>La diversité nous rend plus solides, elle préserve notre capacité d'innovation et nous aide à demeurer concurrentiels maintenant et dans le futur en nous permettant de profiter de perspectives, capacités et forces différentes.</p> <p>Le bilinguisme contribue à la vitalité de FAC et nous nous sommes engagés à assurer l'égalité de statut des langues officielles du Canada lorsque nous offrons des produits et services et dans nos communications avec nos clients, nos employés et nos intervenants.</p>	<p>Poursuivre la mise en œuvre des tactiques et des activités actualisées prévues dans la stratégie sur la diversité et l'inclusion, afin de rehausser la capacité de FAC à recruter, embaucher et à maintenir en poste un effectif représentatif de la diversité</p>

Renseignements sur les employés et autres travailleurs

(GRI 102-8)

NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS PAR CONTRAT D'EMPLOI (employés permanents et temporaires, par région)			
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Colombie-Britannique	65 64 P 1 T	69 67 P 2 T	77 75 P 2 T
Alberta	204 195 P 9 T	220 206 P 14 T	223 212 P 11 T
Saskatchewan	1 063 975 P 88 T	1 127 1 041 P 86 T	1 180 1 082 P 98 T
Manitoba	74 72 P 2 T	87 83 P 4 T	91 87 P 4 T
Ontario	289 278 P 11 T	305 287 P 18 T	318 294 P 24 T
Québec	139 130 P 9 T	153 139 P 14 T	161 143 P 18 T
Nouveau-Brunswick	90 85 P 5 T	100 91 P 9 T	104 93 P 11 T
Nouvelle-Écosse	13 12 P 1 T	17 17 P 0 T	16 16 P 0 T
Île-du-Prince-Édouard	9 9 P 0 T	9 8 P 1 T	8 8 P 0 T
Terre-Neuve-et-Labrador	2 2 P 0 T	3 2 P 1 T	2 2 P 0 T
Total	1 948	2 090	2 180⁹

9 FAC indique que son effectif compte « plus de 2 100 employés », ce qui comprend les employés permanents en service, en congé sans solde et en congé payé. Pour les besoins du présent rapport et conformément aux critères de la Global Reporting Initiative (GRI), le nombre d'employés mentionné comprend également les employés à court terme (poste d'une durée de moins de six mois), les étudiants salariés et les employés nommés pour une période déterminée (plus de six mois).

(GRI 102-8)

NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS PAR TYPE D'EMPLOI (temps plein et temps partiel, par genre)			
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Femmes	1 209 1 159 TEMPS PLEIN 50 TEMPS PARTIEL	1 302 1 252 TEMPS PLEIN 50 TEMPS PARTIEL	1 351 1 306 TEMPS PLEIN 45 TEMPS PARTIEL
Hommes	739 734 TEMPS PLEIN 5 TEMPS PARTIEL	788 779 TEMPS PLEIN 9 TEMPS PARTIEL	829 822 TEMPS PLEIN 7 TEMPS PARTIEL
Total	1 948	2 090	2 180

(GRI 102-8)

NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS PAR CONTRAT D'EMPLOI (poste permanent et temporaire, par genre)			
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Femmes	1 209 1 128 P 81 T	1 302 1 201 P 101 T	1 351 1 241 P 110 T
Hommes	739 694 P 45 T	788 740 P 48 T	829 771 P 58 T
Total	1 948	2 090	2 180

(GRI 401-1)

NOMBRE TOTAL DE NOUVEAUX EMPLOYÉS EMBAUCHÉS ET DE DÉPARTS (par genre et par province)						
	2018-2019		2019-2020		2020-2021	
	Embauches	Départs	Embauches	Départs	Embauches	Départs
Colombie-Britannique	5 4 F 1 H	7 2 F 5 H	10 6 F 4 H	11 7 F 4 H	5 4 F 1 H	2 0 F 2 H
Alberta	11 5 F 6 H	17 11 F 6 H	14 8 F 6 H	14 8 F 6 H	11 7 F 4 H	7 4 F 3 H
Saskatchewan	41 28 F 19 H	41 26 F 15 H	79 46 F 33 H	54 27 F 27 H	40 21 F 19 H	31 20 F 11 H
Manitoba	5 4 F 1 H	5 5 F 0 H	5 2 F 3 H	1 1 F 0 H	5 2 F 3 H	3 1 F 2 H
Ontario	10 2 F 8 H	10 4 F 6 H	19 9 F 10 H	14 7 F 7 H	13 6 F 7 H	16 8 F 8 H
Québec	8 1 F 7 H	7 5 F 2 H	17 11 F 6 H	9 5 F 4 H	9 4 F 5 H	11 7 F 4 H
Nouveau-Brunswick	3 2 F 1 H	5 4 F 1 H	6 3 F 3 H	3 1 F 2 H	3 3 F 0 H	4 3 F 1 H
Nouvelle-Écosse	0 0 F 0 H	0 0 F 0 H	1 0 F 1 H	0 0 F 0 H	1 1 F 0 H	2 2 F 0 H
Île-du-Prince-Édouard	2 1 F 1 H	0 0 F 0 H	0 0 F 0 H	1 0 F 1 H	0 0 F 0 H	0 0 F 0 H
Terre-Neuve-et-Labrador	0 0 F 0 H	0 0 F 0 H	0 0 F 0 H	0 0 F 0 H	0 0 F 0 H	0 0 F 0 H
Total	91 47 F 44 H	92 57 F 35 H	151 85 F 66 H	107 56 F 51 H	87 48 F 39 H	76 45 F 31 H

(GRI 401-1)

NOMBRE TOTAL DE NOUVEAUX EMPLOYÉS EMBAUCHÉS ET DE DÉPARTS (par tranche d'âge)						
	2018-2019		2019-2020		2020-2021	
	Embauches	Départs	Embauches	Départs	Embauches	Départs
Moins de 30 ans	27	14	51	15	24	6
De 30 à 50 ans	58	44	95	54	50	27
Plus de 50 ans	6	34	5	38	13	43
Total	91	92	151	107	87	76

Diversité et égalité des chances

(GRI 405-1)

PAR EMPLOYÉ MEMBRE DE LA DIRECTION¹⁰ PAR OPPOSITION À NON MEMBRE DE LA DIRECTION, ET PAR GENRE¹¹			
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Membre de la direction	277 130 F 147 H	304 144 F 160 H	321 158 F 163 H
Non membre de la direction	1 671 1 079 F 592 H	1 786 1 158 F 628 H	1 859 1 193 F 666 H
Total	1 948	2 090	2 180

10 « Membre de la direction » fait référence à un employé avec des subordonnés directs ou indirects.

11 « Non membre de la direction » fait référence à un employé sans subordonnés directs ou indirects.

(GRI 405-1)

PAR EMPLOYÉ MEMBRE DE LA DIRECTION PAR OPPOSITION¹² À NON MEMBRE DE LA DIRECTION¹³, ET PAR GROUPE D'ÂGE¹⁴		
	2019-2020	2020-2021
Moins de 30 ans	330 0 membre de la direction 330 non-membres de la direction	389 0 membre de la direction 389 non-membres de la direction
De 30 à 50 ans	1 297 218 membres de la direction 1 079 non-membres de la direction	1 356 242 membres de la direction 1 114 non-membres de la direction
Plus de 50 ans	463 86 membres de la direction 377 non-membres de la direction	435 79 membres de la direction 356 non-membres de la direction
Total	2 090	2 180

12 « Membre de la direction » fait référence à un employé avec des subordonnés directs ou indirects.

13 « Non membre de la direction » fait référence à un employé sans subordonnés directs ou indirects.

14 FAC a commencé à recenser cette information en 2019-2020.

Résultats du sondage auprès des employés – ESG

(GRI 401, 405: 103-3)

Chaque année, le sondage auprès des employés mené par Kincentric comporte plusieurs questions précises sur les enjeux ESG. Depuis 2018, tous les indices ont augmenté ou sont demeurés élevés. Nous attribuons cela à plusieurs facteurs, notamment une multiplication des communications aux employés sur les efforts de FAC en matière d'ESG au moyen du présent rapport,

plus particulièrement nos efforts sur le plan environnemental, le soutien que nous apportons à l'industrie, le programme FAC en campagne contre la faim et d'autres initiatives d'investissement communautaire.

Voici un aperçu des questions du sondage et des résultats, y compris une comparaison avec les autres entreprises canadiennes du quartile supérieur tel que mesuré par le sondage Kincentric :

	2018	2019	2020	Quartile supérieur des entreprises canadiennes
Cette organisation est responsable socialement et à l'égard de l'environnement.	93 %	91 %	93 %	87 %
Notre environnement de travail accepte les gens provenant de milieux variés et ayant des points de vue différents.	95 %	90 %	88 %	91 %
Cette organisation est juste, respectueuse et honnête avec les clients.	95 %	95 %	97 %	92 %
Cette organisation a une excellente réputation au sein de notre collectivité locale.	96 %	95 %	96 %	88 %
Je trouve important que l'organisation soit responsable sur les plans social et environnemental.	87 %	88 %	90 %	s.o. ¹⁵
Cette organisation tient compte de l'impact social et environnemental à long terme lorsqu'elle prend des décisions.	88 %	88 %	89 %	s.o. ¹⁵
La mission de cette organisation me fournit une direction qui a du sens. s.o.	s.o.	90 %	90 %	77 %

¹⁵ Ces questions personnalisées ont été élaborées par FAC et elles n'ont pas été posées aux autres participants au sondage; par conséquent, nous n'avons aucune donnée comparative.

Ce qui nous définit

Notre engagement : Nous contribuons à la vitalité et à l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire.

Nous contribuons au développement d'une industrie agricole et agroalimentaire canadienne durable, concurrentielle et novatrice. C'est pourquoi nous offrons du financement, des connaissances et des logiciels de gestion agricole et nous appuyons des initiatives et établissons des partenariats qui font progresser cette industrie, qui est prête à connaître une croissance importante au cours des prochaines années. Nous avons à cœur d'assurer la réussite et la vitalité de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada. Notre but est d'aider l'industrie et nos clients à réaliser leur plein potentiel, notamment en soutenant des initiatives destinées aux groupes sous-représentés, comme les producteurs et les entrepreneurs qui sont des jeunes, des femmes et des Autochtones.

Enjeux importants

Croissance de la prochaine génération d'agriculteurs

(FAC 6, FAC 7: 103-2, 103-3)

Plus que jamais, FAC reconnaît l'importance de susciter l'intérêt de la prochaine génération pour l'industrie agricole et agroalimentaire. Le soutien à la prochaine génération d'agriculteurs est l'une des priorités absolues de FAC et de nos intervenants. D'après le dernier Recensement de l'agriculture¹⁶ du Canada, mené en 2016, l'âge moyen des producteurs agricoles canadiens s'établissait à 55 ans. Parallèlement, le nombre de nouveaux exploitants âgés de moins de 35 ans au Canada est en hausse, et les jeunes ont la possibilité d'intégrer cette industrie et d'y apporter leur contribution, notamment en revenant à la ferme familiale. Toutefois, les prix des terres agricoles, les coûts de démarrage et l'accès aux capitaux ou à du financement peuvent être des obstacles de taille, tant

pour les futurs exploitants qui sont issus d'une famille d'agriculteurs que pour ceux qui représentent une première génération. Les jeunes agriculteurs font aussi état de difficultés à gérer la dynamique familiale et le transfert intergénérationnel des fermes. La présence de FAC en agriculture nous place dans une position unique pour aider à faciliter ce processus important.

Nous offrons plusieurs produits et services pour aider la prochaine génération à surmonter ces obstacles financiers. Le prêt Jeune agriculteur s'adresse aux producteurs âgés de moins de 40 ans. Le prêt Démarrage FAC vise à aider les jeunes producteurs et agroentrepreneurs âgés de 18 à 25 ans à obtenir leur premier prêt, pouvant atteindre 50 000 \$, en vue de l'achat d'un actif lié à l'agriculture ou d'une participation dans une entreprise. Les deux produits offrent des modalités de financement souples à des taux et frais réduits. Nous offrons aussi aux jeunes producteurs qui contractent un prêt admissible un abonnement gratuit aux logiciels AgExpert de FAC afin de leur permettre de partir du bon pied en ce qui concerne la tenue de registres et la littératie financière.

¹⁶ Source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/170510/dq170510a-fra.htm?indid=10441-1&indgeo=0>

Les jeunes producteurs jouent un rôle déterminant dans cette industrie dynamique et viable et nous continuons de mobiliser la prochaine génération de producteurs. L'année dernière, nous avons tenu un seul événement virtuel du Sommet FAC de la relève agricole. Destiné aux personnes âgées de moins de 40 ans qui œuvrent dans l'industrie agricole et agroalimentaire, le Sommet FAC de la relève agricole réunit des conférenciers inspirants qui offrent des conseils concrets. Parmi les sujets abordés, mentionnons les perturbations en agriculture, l'adoption d'une mentalité axée sur l'adaptation, les transferts d'exploitations, la solidité financière et la santé mentale.

La réussite des transferts d'exploitations ou d'actifs agricoles représente l'un des plus importants enjeux de l'agriculture canadienne. Le transfert d'une ferme à la prochaine génération est une façon pour de jeunes producteurs de lancer leur propre exploitation. Pour répondre à ce besoin, FAC offre des services consultatifs élargis qui comprennent plusieurs activités visant à aider les producteurs dans le cadre du processus de transfert de la ferme, notamment de l'encadrement et l'établissement de liens avec des conseillers, des ressources et des services. En 2020-2021, les Services consultatifs ont mené à bien 626 mandats avec des clients. Nous avons aussi lancé une campagne axée sur le transfert qui comportait des articles de presse, des webinaires, deux éditions spéciales de notre infolettre et de la publicité visant à accroître la sensibilisation. Dans la section Savoir du site Web de FAC, nous avons publié 28 articles en français et 30 articles en anglais traitant du transfert de la ferme. En 2020-2021, le nombre de nouveaux visiteurs ayant consulté la section Transfert du site Web de FAC a bondi de 315 % par rapport à l'année précédente. Nous enrichissons constamment cette section axée sur l'apprentissage, pour offrir à la prochaine génération d'agriculteurs chaque semaine du nouveau contenu qui renforce les connaissances financières. FAC a constaté une augmentation de 224 % du nombre de pages vues dans l'ensemble du contenu comparativement à l'année précédente.

Nous offrons aussi le prêt Transfert afin de faciliter le transfert de la ferme pour l'acheteur et le vendeur. Le prêt Transfert de FAC permet à l'acheteur d'acquiescer l'entreprise au fil du temps tout en constituant des

capitaux propres rapidement et en bénéficiant d'exigences plus souples concernant le versement initial. FAC garantit l'achat pour le vendeur, ce qui lui permet de recevoir des paiements échelonnés, pouvant se traduire par un avantage fiscal.

Assurer la croissance de la prochaine génération d'agriculteurs est une responsabilité commune de notre vice-président exécutif et chef du marketing et de notre vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation.

Soutien aux entrepreneurs

(FAC 11: 103-2, 103-3)

FAC est le principal prêteur à l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada et elle accorde une importance particulière aux petites et moyennes entreprises. FAC est déterminée à aider l'économie canadienne à réaliser son plein potentiel en appuyant la cible du gouvernement du Canada de faire passer les exportations agroalimentaires à 75 milliards de dollars par année d'ici 2025.

Même si FAC accordera toujours la priorité à l'agriculture et aux producteurs primaires, et ces entreprises constitueront toujours notre activité principale, nous ne cessons de parfaire la façon dont nous servons le secteur de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire afin de soutenir la chaîne de valeur agricole de manière globale.

L'industrie agricole et agroalimentaire est une industrie qui exige beaucoup de capital, et FAC s'efforce d'offrir un accès au capital et à d'autres outils pour favoriser la réussite des nouveaux entrepreneurs. Notamment, FAC offre le prêt Jeune entrepreneur, un produit à frais réduits, pour les exploitants âgés de moins de 40 ans à se lancer en affaires. Ce produit de prêt offre une option de décaissement prolongé de 18 mois et permet aux clients de donner un bien personnel en garantie.

L'objectif du programme de capital-risque de FAC est d'établir des partenariats avec des entrepreneurs, des investisseurs et d'autres participants à l'industrie afin d'encourager l'innovation et de soutenir le développement d'entreprises canadiennes robustes dans l'industrie agricole et agroalimentaire. Cet objectif

sera atteint au moyen de trois grands axes d'intervention : accroître le financement offert aux entreprises en démarrage; élargir le financement offert aux exploitations qui sont à une phase de croissance ou de maturité avancée; établir un partenariat avec des organismes dans le but de renforcer un réseau afin d'offrir soutien, conseils et expertise aux exploitations qui sont à une phase précoce.

Au moyen d'investissements dans des fonds de capital-risque, FAC cherche à pallier les lacunes du marché et s'engage à veiller à ce que les entreprises aient accès à du capital, peu importe l'étape à laquelle elles se trouvent dans le cycle complet de développement des affaires, peu importe leur secteur agricole et agroalimentaire et peu importe où elles se situent au Canada. FAC établit aussi des partenariats et offre du financement pour soutenir des organisations comme des accélérateurs et des incubateurs d'entreprises qui fournissent des conseils et des services de soutien, dont du mentorat, des connaissances et une expertise en affaires et permettent aux nouveaux entrepreneurs et aux entreprises en croissance d'établir des liens dans l'industrie. En 2020-2021, FAC a signé deux nouvelles ententes de partenariat avec des accélérateurs axés sur l'industrie agricole et a versé des capitaux totalisant 155 millions de dollars dans quatre nouveaux fonds de capital-risque, dont une somme de 100 millions de dollars dans un fonds créé pour aider des entreprises établies et viables à surmonter des perturbations imprévues des activités, comme la pandémie de COVID-19.

La gestion de ce travail est une responsabilité commune, entre notre vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation pour les opérations de prêt et notre vice-président exécutif et chef des finances pour le programme de capital-risque.

Inclusion et accès au financement

(FAC 5: 103-2, 103-3)

FAC soutient et renforce les secteurs canadiens de l'agriculture, de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire en offrant un accès à du financement aux exploitants qui doivent surmonter des obstacles pour entrer dans l'industrie. FAC a cerné trois groupes principaux auxquels elle souhaite accorder une priorité accrue, soit les femmes en agriculture, les jeunes agriculteurs et les Autochtones.

Femmes en agriculture : Aujourd'hui, un nombre croissant de femmes pratiquent l'agriculture, et les rôles qu'elles jouent dans les fermes ne cessent d'évoluer. D'après le dernier Recensement de l'agriculture¹⁷ du Canada, les femmes représentaient 28,7 % des exploitants agricoles, soit près de 78 000 femmes sur un total de 272 000 producteurs agricoles. FAC est déterminée à augmenter la proportion d'entreprises au Canada qui appartiennent à des femmes et qui sont dirigées par elles, et à aider les femmes à réussir dans l'industrie agricole et agroalimentaire. En 2018, le gouvernement fédéral a adopté une stratégie pour les femmes en entrepreneuriat afin d'aider les femmes entrepreneures à accéder au financement, aux talents, aux réseaux et à l'expertise dont elles ont besoin pour faire croître leur entreprise.

À titre de société d'État fédérale, FAC a vu l'occasion d'appuyer cette stratégie en augmentant la proportion d'entreprises appartenant à des femmes grâce à un accès accru au capital et à des possibilités de perfectionnement des compétences.

En 2018-2019, FAC a mené des recherches approfondies et a déterminé que les femmes ont besoin :

- d'un accès accru aux capitaux pour démarrer ou faire croître leurs entreprises;
- de perfectionner leurs compétences et de soutien pour solidifier l'efficacité de leur leadership et leurs aptitudes à la négociation, au réseautage et à l'encadrement ;
- d'accéder à des outils afin d'améliorer leurs connaissances en administration des affaires et en finance pour pouvoir faire croître leur entreprise.

Bien que des outils, des ressources et du contenu à valeur ajoutée soient accessibles partout au Canada, les commentaires émis par les femmes montrent qu'elles ne savent pas où trouver les renseignements qu'il leur faut pour parfaire leurs compétences, accroître leurs connaissances et renforcer leur confiance.

Pour offrir aux femmes un accès accru au capital, FAC a pris un engagement de 500 millions de dollars sur trois ans visant à soutenir le prêt Femme entrepreneure, au titre de son programme Femme entrepreneure. Cette année encore, ce programme a

17 Source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/170510/dq170510a-eng.htm?indid=10441-1&indgeo=0>

connu un franc succès avec l'octroi de 497 millions de dollars de prêts. Le montant total du financement versé depuis la création de ce programme il y a trois ans dépasse maintenant 1,1 milliard de dollars. En vertu de ce prêt, FAC peut annuler jusqu'à 1 000 \$ en frais de traitement et, à ce titre, encourage les emprunteuses à réinvestir l'argent ainsi économisé dans des activités de perfectionnement personnel et professionnel qui répondent à leurs besoins propres et à ceux de leur entreprise en croissance.

En 2020-2021, FAC a tenu deux événements virtuels du Sommet FAC des femmes en agriculture, soit un dans chaque langue officielle. Par leur structure, ces événements sont axés sur la littératie financière, le renforcement de compétences générales, le leadership et l'inspiration. Pour promouvoir l'acquisition de compétences au moyen d'offres de produits et de services à valeur ajoutée et de partenariats stratégiques, nous avons soutenu différents groupes provinciaux de femmes en agriculture, des organisations agricoles et des groupes de femmes en affaires partout au Canada, et nous avons parrainé 15 événements.

Jeunes en agriculture : Ce sujet a été abordé sous l'enjeu « Croissance de la prochaine génération d'agriculteurs », à la [page 40](#).

Autochtones : L'appui à l'intégration sociale et économique des populations autochtones est une priorité de FAC. L'industrie agricole et agroalimentaire canadienne représente l'une des meilleures possibilités économiques qui s'offrent aux collectivités autochtones à l'échelle du pays. Il est important pour le Canada et pour l'industrie de veiller à ce que les communautés et les peuples autochtones puissent mettre en pratique leurs connaissances des terres et leur savoir traditionnel grâce à un accès accru à des services de soutien aux entreprises, à des services consultatifs et à du soutien financier offerts dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

Consciente des défis historiques, FAC collabore constamment avec ses partenaires de l'industrie à la mise au point de nouvelles pratiques exemplaires afin d'éliminer les obstacles particuliers découlant de la *Loi sur les Indiens* en ce qui a trait à la prise d'une garantie située sur une réserve, ainsi qu'à la formation, au développement des connaissances agricoles et à la gestion d'exploitation agricole pour aider les communautés autochtones qui réintègrent le secteur agricole et qui, bien souvent, n'ont pas exploité leurs terres depuis des décennies. Durant l'année, nous avons examiné nos pratiques pour contribuer à répondre à ces besoins et à surmonter ces difficultés et pour accorder la priorité aux occasions qui nous sont offertes d'apporter de l'aide. Nous sommes convaincus que cela renforcera notre engagement à favoriser une plus grande participation des Autochtones à l'industrie agricole.

En 2020-2021, FAC a participé à différents programmes de sensibilisation à l'échelle du Canada. Nous avons collaboré à des recherches pour un article publié dans le *Journal of Aboriginal Economic Development* sur les moyens de saisir les occasions et de relever les défis, et nous avons aussi présenté un webinaire par l'intermédiaire du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA). Nous avons animé le forum *Land, Air, Water* de l'Alberta et coprésenté les résultats du sondage sur l'agriculture autochtone dans le cadre de la série de webinaires du mercredi du CAADA. FAC a participé à des programmes de parrainage comme ceux de la Saskatchewan Economic Development Alliance et de la First Nations Major Projects Coalition.

La gestion de l'accès au financement et de l'inclusion est une responsabilité commune du vice-président exécutif et chef du marketing et de la vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation.

Renforcement de la littératie et des capacités financières

(GRI 102-43, FAC 6: 103-2, 103-3)

Notre présence en agriculture nous place dans une position unique pour être un catalyseur de croissance et de progrès soutenus et pour contribuer à l'essor de l'industrie, des familles d'agriculteurs et des collectivités rurales. Dans le cadre de notre planification stratégique, nous avons recours à une approche plus délibérée pour favoriser la croissance du secteur agricole et agroalimentaire et nous cherchons à offrir de nouveaux services pour répondre aux besoins professionnels de cette industrie complexe. Nous nous efforçons d'offrir une valeur ajoutée qui dépasse largement le cadre des transactions de prêt. Nous voulons aider nos clients à acquérir, à améliorer et à conserver les compétences et les connaissances liées à la gestion d'entreprise ainsi que la littératie financière, notamment en partageant des connaissances en ligne, dans des publications, en personne et dans le cadre de nos événements d'apprentissage. Nous croyons qu'une saine gestion financière est indispensable à la réussite en agriculture.

Au moyen de nos programmes, nous offrons du soutien en gestion financière agricole destiné aux producteurs agricoles de partout au Canada. Nous offrons ce soutien, notamment, grâce au magazine AgriSuccès, publié quatre fois par an et comptant plus de 75 000 lecteurs. Chaque numéro renferme une chronique intitulée *Votre argent*, qui porte sur différents sujets financiers d'intérêt pour les producteurs, dont la planification de la relève, la comptabilité et l'impôt. Par ailleurs, *L'infolettre de Savoir FAC*, anciennement intitulée *FAC Express*, est une publication en ligne qui traite principalement de gestion des affaires.

Grâce aux outils récemment améliorés de FAC qui sont accessibles sur notre site Web public, nous communiquons nos connaissances et nos idées afin d'améliorer la qualité de vie et d'optimiser les entreprises de nos clients et de l'ensemble de la population. Les offres de connaissances de FAC en matière de gestion d'entreprise et de littératie financière comprennent deux nouvelles catégories dans la section [Savoir](#) de notre site Web : Services économiques et Gestion des ressources humaines. FAC offre des connaissances et des événements afin d'aider les producteurs, les agroentrepreneurs et les exploitants d'entreprises agroalimentaires à mieux gérer le risque auquel ils doivent faire face dans leurs activités courantes. Les incontournables en affaires

offrent des perspectives et des connaissances pour aider les gestionnaires à parfaire leurs compétences en gestion financière et en gestion du risque, notamment :

- Notions fondamentales en matière de prêt
- Comprendre l'endettement
- Comprendre et gérer les flux de trésorerie
- Utilisation des états financiers et des ratios pour assurer la réussite financière de votre exploitation
- Gérer le risque financier
- Planification fiscale pour les agriculteurs : notions fondamentales
- L'importance de connaître son coût de production pour prendre de meilleures décisions

L'amélioration des connaissances financières de nos clients et des autres acteurs de l'industrie est l'une des nombreuses façons dont FAC peut contribuer au dynamisme et à la pérennité de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne et ainsi garantir sa viabilité pour les générations à venir.

Nous promouvons aussi le renforcement de la littératie et des capacités financières au moyen des logiciels AgExpert de FAC, soit AgExpert Champs et AgExpert Comptabilité. Ces logiciels comportent des outils intégrés qui aident les producteurs à analyser leurs données, à développer des stratégies et à mesurer leurs résultats. Ces logiciels, ainsi que les webinaires et les séances de formation que nous offrons, contribuent grandement à renforcer l'expertise en gestion d'entreprise des producteurs et des exploitants.

FAC offre des services consultatifs par l'entremise de spécialistes en transfert d'entreprise depuis 2018. Ce service vise à enrichir les connaissances et l'expertise que nos directeurs des relations d'affaires transmettent aux clients chaque jour. Nos spécialistes travaillent en partenariat avec les directeurs des relations d'affaires pour offrir de l'encadrement et du soutien aux familles d'agriculteurs afin qu'elles concrétisent leur vision du transfert tout en préservant à la fois l'exploitation et les liens familiaux. Notre but est de mettre des spécialistes à la disposition de nos clients d'autres acteurs de l'industrie, partout au pays, lorsque ceux-ci ont besoin d'aide pour déterminer la teneur de leur plan de transfert.

La gestion du renforcement de la littératie et des capacités financières est la responsabilité du vice-président exécutif et chef du marketing.

Amélioration de la satisfaction et de l'expérience des clients

(GRI 102-43, 102-44, FCC 2: 103-2, 103-3)

Sur le marché d'aujourd'hui, les clients peuvent choisir parmi de nombreuses options et ils ont par conséquent des attentes très élevées, qu'ils fassent affaire avec nous en personne, en ligne ou au téléphone. Dans le but de dépasser leurs attentes, nous avons mis au point les principes de l'expérience client afin d'orienter les employés pour qu'ils offrent une expérience client intentionnelle. Ces principes précisent l'expérience client que nous voulons offrir à chaque point de contact.

Nous évaluons dans quelle mesure nous réussissons à offrir une expérience client extraordinaire. Le pointage Net Promoter Score^{MD} (NPS) est une mesure de la probabilité qu'un produit ou un service soit recommandé par un client qui permet à FAC de comparer l'expérience client qu'elle offre à celle d'autres entreprises reconnues. Le pointage NPS global pour 2020-2021 s'est établi à 74.

En 2020-2021, nous avons mis en œuvre un programme de rétroaction de la clientèle axé sur les transactions effectuées à nos bureaux de campagne et à notre Centre de service à la clientèle (CSC) dans le but d'améliorer l'expérience client. Ce programme est conçu pour nous aider à servir nos clients plus facilement en nous appuyant sur la rétroaction reçue pour cerner et corriger les principaux irritants.

Nous avons aussi mis en place un Sondage sur l'effort des employés afin de recueillir des commentaires du personnel sur la valeur offerte au cours d'une transaction avec un client dans le but de cerner les irritants et d'optimiser l'expérience client.

Soutien et promotion de l'industrie : Un volet important du soutien qu'apporte FAC à l'industrie est le soutien en santé mentale aux Canadiennes et aux Canadiens qui œuvrent en agriculture et vivent dans les régions rurales du Canada. Les résultats du Sondage national sur la santé mentale des agriculteurs, mené en 2016, indiquent que 40 % des producteurs ne se sentiraient pas à l'aise de demander de l'aide professionnelle, que 35 % d'entre eux remplissaient les critères de diagnostic de dépression, que 45 % avaient un niveau élevé de stress et que 58 % des producteurs remplissaient les critères de diagnostic de l'anxiété¹⁸.

En 2020-2021, FAC a lancé plusieurs initiatives, dont l'élargissement de notre partenariat avec la Do More Ag Foundation afin d'offrir 31 séances de formation sur les premiers soins en santé mentale dans des collectivités rurales. Des articles traitant de santé mentale ont été publiés sur les comptes de médias sociaux de FAC. Nous avons aussi collaboré à l'infolettre de l'Union des producteurs agricoles en fournissant de l'information sur le mieux-être. Notre publication sur la santé mentale, *Cultiver la résilience*, a été mise à jour durant l'année; il est possible de la télécharger sur le site Web de FAC. La section Mieux-être de notre site comporte des liens vers les [Services de crise du Canada](#) et la [Do More Agriculture Foundation](#) ainsi que d'autres ressources. Compte tenu de l'importance de diffuser des messages sur la santé mentale aux producteurs, FAC a tenu 11 événements au cours desquels au moins un conférencier ou une conférencière a abordé la question de la santé mentale. D'autres initiatives de soutien sont mentionnées dans la partie « Ce qui nous définit » du présent rapport, sous le volet formation du secteur d'intervention axé sur l'amélioration de la qualité de vie des collectivités rurales canadiennes.

FAC continue de soutenir le Jour de l'agriculture canadienne dans le but d'accroître la sensibilisation du public à l'égard de l'agriculture. Cette année, le Jour de l'agriculture canadienne en était à sa cinquième édition. À nouveau, le thème était « Levons notre fourchette à l'agriculture canadienne », et le mot-clic était #JourAgCan. Nous avons remplacé notre événement en personne qui se tient habituellement à Ottawa par une causerie virtuelle réunissant des chefs de file de l'industrie et des leaders d'opinion qui ont discuté du potentiel du Canada en tant que fournisseur mondial de produits alimentaires. L'événement a attiré plus de 1 500 personnes de partout au pays, dont des groupes de l'industrie, des producteurs, des décideurs politiques et des étudiants de niveau postsecondaire.

En 2012, L'agriculture, plus que jamais a été créée pour inspirer un sentiment de fierté à l'égard de l'industrie agricole et agroalimentaire et pour contribuer à modifier les perceptions des consommateurs qui ne comprennent pas comment leurs aliments sont produits. Pour ce faire, il a fallu attirer des intervenants de l'industrie et en faire d'excellents partenaires, établir des « agbassadeurs » dans la collectivité et participer à des conversations au sujet de la confiance du public dans les aliments. Nous sommes très fiers du travail

18 Source: <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/AGRI/Reports/RP10508975/agrirp16/agrirp16-f.pdf>

que nous avons accompli pour bâtir et diriger ce programme et avons déterminé que le moment est venu pour FAC de céder les rênes du programme au Centre canadien pour l'intégrité des aliments (CCIA). C'est donc le CCIA qui assurera la poursuite de L'agriculture, plus que jamais et qui collaborera avec d'autres groupes aux vues similaires pour promouvoir la confiance du public dans l'industrie agricole. Le CCIA s'est imposé comme porte-parole de premier plan et impartial pour toutes les questions liées aux aliments au Canada. FAC continuera aussi à soutenir le dialogue visant à renforcer la confiance du public au moyen de ses canaux de communication et à assurer l'organisation de la conférence tenue à Ottawa dans le cadre du Jour de l'agriculture canadienne.

Par ailleurs, FAC a lancé le mot-clic #EnsemblePourNourrir en témoignage de soutien à l'égard du rôle essentiel que jouent les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire et pour accroître la sensibilisation à l'importance du travail qu'ils accomplissent chaque jour. FAC voulait aussi promouvoir et stimuler la consommation de produits alimentaires canadiens; la campagne vidéo #EnsemblePourNourrir a suscité plus de 23 millions d'impressions en l'espace de trois mois.

L'expérience client est la responsabilité de la vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation; et le soutien et la promotion de l'industrie sont la responsabilité du vice-président exécutif et chef du marketing.

Technologies innovantes et adaptation au numérique

(FAC 8: 103-2, 103-3)

À mesure qu'évoluent les attentes de nos clients et de nos employés, FAC doit investir dans ses capacités technologiques afin d'améliorer l'expérience client et l'expérience employé et de demeurer concurrentielle par rapport aux autres institutions financières. Des commentaires recueillis auprès de nos clients dans le cadre de nos sondages relatifs à la COVID-19 indiquent qu'une forte préférence persiste pour les interactions en personne, mais qu'un grand nombre de clients sont disposés à passer aux transactions virtuelles après la pandémie.

Nous avons posé la question suivante : Dans quelle mesure seriez-vous disposé à interagir avec FAC par les moyens suivants pour répondre à vos besoins d'affaires après la pandémie de COVID-19?

- 88 % par téléphone
- 87 % à leur exploitation
- 85 % à un bureau de FAC
- 81 % par courriel
- 70 % par messagerie texte
- 68 % par les Services en ligne de FAC
- 50 % par vidéoconférence

Ces résultats confirment la nécessité pour FAC de continuer à faire évoluer ses capacités technologiques et à améliorer l'accès à des outils numériques.

FAC continue d'accorder la priorité à l'intégration de l'innovation dans nos méthodes de travail, à la manière dont nos employés pensent, créent et mènent leurs activités. Les équipes de l'Espace Idées et du Laboratoire d'innovation font la promotion de la conception centrée sur l'humain afin de démontrer l'intérêt de suivre cette approche pour cultiver un esprit d'innovation et élaborer des solutions centrées sur le client. D'une part, l'équipe de l'Espace Idées aide les équipes internes à trouver des idées innovantes pour répondre à des priorités actuelles, tandis que d'autre part, l'équipe du Laboratoire d'innovation explore des possibilités à court et à long terme. Nous cultivons un esprit d'innovation afin de comprendre les besoins des clients actuels et futurs, de cerner les problèmes fondamentaux et de cocréer des solutions.

Grâce à l'innovation et à l'agilité dont elle fait preuve dans la conduite de ses activités, FAC a su agir rapidement pendant la pandémie de COVID-19 pour offrir à ses clients la possibilité de présenter une demande dans le cadre de son programme de soutien à la clientèle, en adaptant un processus de demande en ligne existant et en redéployant plus de 50 employés. L'un des principaux axes prioritaires de FAC durant l'exercice 2020-2021 a été la recherche d'une meilleure compréhension des besoins numériques de nos clients, ainsi que l'établissement de liens et la collaboration avec ces derniers sur les canaux virtuels. Pour faciliter ce processus, nous avons créé un cours de formation sur

les ventes virtuelles pour notre équipe des Opérations dans le cadre de notre processus de gestion des relations d'affaires. Comme les visites en personne ont été moins nombreuses durant la pandémie, nous avons davantage recouru à la signature numérique pour conclure facilement les transactions en ligne avec les clients. Les signatures numériques sont aussi plus sécuritaires que les signatures à l'encre étant donné qu'une piste de vérification est créée automatiquement. Lorsqu'un formulaire est signé électroniquement, le système saisit la date et l'heure de la signature, ainsi que l'adresse IP du signataire.

Dans le but de recueillir des commentaires sur les nouveaux services ou les nouvelles technologies, la Table ronde des clients de FAC a été créée pour obtenir des rétroactions étoffées au moyen d'interviews vidéo visant à déterminer si les changements apportés répondent aux besoins de la clientèle. Les clients participants changent chaque trimestre, ce qui nous permet de recueillir des points de vue à différents stades, de la formulation d'une idée au lancement d'un nouveau service.

En 2020-2021, FAC a lancé une solution numérique pour les partenaires et clients des alliances qui demandent du financement d'intrants. Grâce à cette approche en libre-service, les clients peuvent présenter une demande officielle de financement sur n'importe quel appareil et recevoir une décision de prêt sans intervention humaine, ce qui leur permet de gérer une demande de prêt pour intrants du début à la fin, comme il leur convient.

Les logiciels AgExpert de FAC consistent en un système de gestion agricole numérique accessible sur tous les types d'appareils (téléphone mobile, tablette et ordinateur). Ces logiciels comptent plus de

14 000 utilisateurs, ce qui représente une augmentation de 21 % par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, l'ajout de nouvelles caractéristiques – 44 pour AgExpert Comptabilité et 45 pour AgExpert Champs – s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de nos logiciels. Ainsi, nos utilisateurs peuvent gérer non seulement leurs données financières, mais aussi leurs rapports pour l'assurance, leurs types de cultures, leurs intrants de culture, leurs rendements et leurs données historiques. À la fin de l'exercice 2020-2021, FAC a lancé le Carrefour des partenaires AgExpert, qui a déjà attiré plusieurs partenaires potentiels afin de contribuer à créer une plateforme dans laquelle les données seront certifiées AgData Transparent et qui permettra aux producteurs d'utiliser leurs données pour répondre à différents besoins.

Nous nous sommes aussi intéressés à la façon dont nos employés communiquent et collaborent dans un environnement virtuel; en effet, 90 % d'entre eux ont commencé à travailler de la maison au début de la pandémie. Au total, 175 000 réunions virtuelles ont eu lieu durant l'année.

Cibles et objectifs relatifs à l'avenir et la vitalité de l'industrie agricole et agroalimentaire – Les tableaux Tendances des résultats se trouvent aux [pages 48 à 53](#).

La gestion de la technologie innovante, de l'adaptation au numérique et des initiatives connexes est une responsabilité commune de la vice-présidente, Stratégie d'entreprise, du vice-président exécutif et chef du marketing, et du vice-président exécutif et chef de la technologie de l'information.

(FAC 5, FAC 6, FAC 7, FAC 11: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS : La vitalité et l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Aider les jeunes entrepreneurs à s'épanouir au sein de l'industrie					
<p>Sommes prêtées aux jeunes agriculteurs</p> <p>Cible :</p> <p>Agri-production : 3,1 milliards de dollars</p> <p>Agroentreprise et agroalimentaire : 100 millions de dollars</p> 	<p>Agri-production : 3,08 milliards de dollars</p> <p>Agroentreprise et agroalimentaire : 105 millions de dollars</p>	<p>Agri-production : 3,8 milliards de dollars</p> <p>Agroentreprise et agroalimentaire : 129 millions de dollars</p>	<p>Agri-production : 4,4 milliards de dollars</p> <p>Agroentreprise et agroalimentaire : 193 millions de dollars</p>	<p>Les cibles relatives aux sommes prêtées aux jeunes agriculteurs ont été dépassées.</p> <p>Nos événements virtuels nous offrent un moyen d'aider nos clients à devenir de meilleurs gestionnaires, à affiner leurs compétences et à acquérir des connaissances.</p> <p>Ces initiatives permettent à un plus grand nombre de jeunes producteurs et entrepreneurs de faire carrière en agriculture, ce qui assure l'avenir de l'industrie.</p>	<p>Atteindre l'objectif de 3,9 milliards de dollars prêtés aux jeunes agriculteurs dans le secteur de l'Agri-production, ainsi que l'objectif de 128 millions de dollars prêtés aux jeunes agroentrepreneurs et exploitants d'entreprises agroalimentaires.</p>
<p>Événements de Savoir FAC destinés aux jeunes</p> <p>Cible : Présenter un Sommet FAC de la relève agricole en mode virtuel</p> 	<p>11 événements Allumés!</p>	<p>9 événements du Sommet FAC de la relève agricole, le 10^e a été annulé en raison de la COVID-19</p>	<p>Sommet FAC de la relève agricole en ligne</p>	<p>Les événements de jeunes producteurs et entrepreneurs de faire carrière en agriculture, ce qui assure l'avenir de l'industrie.</p>	<p>Les événements en personne sont reportés jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie de COVID-19.</p> <p>FAC continuera de surveiller les plans nationaux de réouverture post-pandémie pour déterminer l'offre de l'année prochaine.</p>

(FAC 6, FAC 12: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS : La vitalité et l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Favoriser le succès et la rentabilité de l'industrie en améliorant les compétences et les connaissances des producteurs					
<p>Nombre de personnes qui ont profité des activités de formation offertes lors des événements en direct de FAC</p> <p>Cible : 12 000 participants</p> 	12 552 participants aux événements organisés par FAC	13 528 participants aux événements organisés par FAC	14 135 participants aux événements virtuels organisés par FAC 18 182 visionnements supplémentaires se sont ajoutés en raison des vidéos d'événements, pour un total de 32 270 visionnements.	<p>Les cibles relatives au nombre de participants et au nombre de visionnements de vidéos d'apprentissage en ligne ont été atteintes.</p> <p>Ces initiatives permettent aux producteurs et aux agroentrepreneurs d'avoir l'information et la formation nécessaires pour perfectionner leurs pratiques de gestion agricole.</p>	<p>Les événements en personne sont reportés jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie de COVID-19.</p> <p>FAC continuera de surveiller les plans nationaux de réouverture post-pandémie pour déterminer l'offre de l'année prochaine.</p>
<p>Nombre de personnes qui ont profité des occasions d'apprentissage en ligne offertes par FAC</p> <p>Cible : 650 000 lectures de vidéos d'apprentissage en ligne, écoutes de balados et visionnements de webinaires</p> 	1 547 762 lectures de vidéos d'apprentissage en ligne, écoutes de balados et visionnements de webinaires 18 007 participants aux événements organisés par le Service de conférenciers de FAC	1 442 198 lectures de vidéos d'apprentissage en ligne, écoutes de balados et visionnements de webinaires 19 707 participants aux événements organisés par le Service de conférenciers de FAC	844 653 ¹⁹ lectures de vidéos d'apprentissage en ligne, écoutes de balados et visionnements de webinaires 22 289 participants aux événements organisés par le Service de conférenciers de FAC		<p>700 000 pages vues du contenu d'apprentissage en ligne de FAC sur la gestion des affaires</p> <p>Cette cible a été révisée pour être recadrée sur les incontournables en affaires afin d'aider les gestionnaires qui aspirent à devenir PDG. Par conséquent, nous nous attendons à un nombre total moins élevé de pages vues, mais à un impact plus profond.</p>

19 FAC a remplacé cette mesure par le nombre total de visionnements sur le portail en ligne de Savoir FAC pour les entreprises, ce qui ne comprend pas le nombre de visionnements en ligne sur les autres principaux canaux comme par les années précédentes.

(FAC 6, FAC 12: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS : La vitalité et l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Favoriser le succès et la rentabilité de l'industrie en améliorant les compétences et les connaissances des producteurs					
Évaluer l'incidence des expériences d'apprentissage offertes par FAC en posant des questions stratégiques Cible : Obtenir un pointage de 4,0 ou plus dans le sondage mené auprès des participants après les événements, à la question portant sur l'utilité de l'information pour leur exploitation	Nouvelle mesure en 2019-2020	4,5	4,3	La cible consistant à obtenir un pointage de 4,0 ou plus dans le sondage mené auprès des participants après les événements a été atteinte. Cette nouvelle mesure permet à FAC d'évaluer la pertinence des expériences d'apprentissage et de les modifier au besoin, afin d'offrir des occasions d'apprentissage utiles aux participants.	Obtenir un pointage de 4,0 ou plus dans le sondage mené auprès des participants après les événements, à la question portant sur l'utilité de l'information pour leur exploitation.

(FAC 12: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS :					
La vitalité et l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Renforcer et appuyer les réseaux agricoles et agroalimentaires					
Nombre de partenariats avec des associations sectorielles	250	242	250	<p>Les cibles « Continuer d'améliorer et de servir l'industrie agricole canadienne par l'intermédiaire de commandites provinciales et nationales » et « Soutenir les associations sectorielles » ont été atteintes.</p> <p>Il est essentiel de nouer, de bâtir et d'entretenir des relations stratégiques avec différentes associations sectorielles afin que FAC demeure un chef de file de l'industrie au Canada.</p> <p>Chaque relation avec l'industrie devient un actif incorporel et, lorsqu'elle est entretenue et gérée adéquatement, elle améliore la réputation de FAC et aide la société à cerner tout débouché et tout défi existant au sein du secteur.</p>	Poursuivre la collaboration avec plus de 250 partenaires de l'industrie et continuer à les soutenir.
Sommes investies pour soutenir les associations sectorielles	1,72 million de dollars	1,78 million de dollars	1,59 million de dollars		Investissement cible pour soutenir les associations sectorielles : 1,49 million de dollars.

(FAC 6, FAC 12: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS : La vitalité et l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Souligner le caractère dynamique et tourné vers l'avenir de l'industrie en suscitant l'enthousiasme et en créant une image positive de l'agriculture					
Tenir le Jour de l'agriculture canadienne, dont une conférence nationale à Ottawa Cible : 500 participants	510 participants	517 participants	Plus de 1 500 participants virtuels	Le nombre cible de participants au Jour de l'agriculture canadienne a été dépassé grâce au format virtuel.	FAC continuera de tenir une conférence conjointement avec le Jour de l'agriculture canadienne.
Perception observée dans les conversations en ligne pendant le Jour de l'agriculture	Hausse de 80 % du nombre de mentions des mots-clics #JourAgCan et #CndAgDay par rapport à l'année dernière, ce qui en faisait l'un des sujets-tendances les plus populaires pendant la plus grande partie de la journée	Les mots-clics #JourAgCan et #CndAgDay ont été les plus populaires de la journée pendant 10,5 heures.	Les mots-clics #JourAgCan et #CndAgDay ont été les plus populaires de la journée pendant 6 heures. Les mots-clics #JourAgCan et #CndAgDay ont été les plus populaires au Canada sur une période de sept jours (du 17 au 23 février) et ont été mentionnés dans 68 pays.	Le Jour de l'agriculture canadienne demeure une occasion pour FAC de rassembler les membres de l'industrie – les conversations tenues le Jour de l'agriculture canadienne et le reste de l'année contribuent de façon importante à établir la confiance entre les consommateurs et les gens qui produisent et transforment les aliments que nous consommons. FAC utilise un logiciel d'écoute des médias sociaux comme outil pour orienter les conversations.	

(FAC 2: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS : La vitalité et l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Offrir constamment une expérience client extraordinaire					
Net Promoter Score ^{MD} (NPS) Cible : 70 (pointage égal ou supérieur au 75 ^e percentile)	69,5	71	74	La cible relative au pointage NPS ^{MD} pour l'exercice 2020-2021 a été atteinte. Cette initiative vise à garantir que FAC offre une expérience client qui répond aux besoins de l'industrie.	Continuer de mettre l'accent sur l'expérience client afin d'atteindre un pointage NPS ^{MD} de 68 (la norme d'excellence)

Ce qui nous définit

Notre engagement : Nous créons des partenariats afin de lutter contre la faim et d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada.

À FAC, nous favorisons des collectivités fortes et dynamiques où nos clients et nos employés vivent et travaillent. Pour ce faire, nous soutenons des projets qui améliorent la qualité de vie en milieu rural au Canada en mettant l'accent sur la formation en agriculture, la sécurité agricole, la lutte contre l'insécurité alimentaire et le soutien à l'industrie agricole et agroalimentaire, ce qui suppose entre autres de répondre aux besoins uniques des jeunes et des personnes handicapées et de venir en aide aux personnes dans le besoin. En tant que plus important prêteur à l'industrie agricole canadienne, nous occupons une position unique pour créer des liens entre les personnes qui produisent les aliments et celles qui en ont le plus besoin.

Enjeux importants

Investissements communautaires

(GRI 201, FAC 12: 103-2)

Nos dons soutiennent l'industrie agricole et agroalimentaire ainsi que les régions rurales du Canada, contribuent à mobiliser la collectivité, ont un effet positif sur la mobilisation des employés et renforcent la réputation de FAC dans les collectivités où nos employés et nos clients vivent et travaillent. Le fonds AgriEsprit de FAC, le Fonds FAC de Regina, FAC en campagne contre la faim et notre campagne Centraide ne sont que quelques-uns des moyens pris par FAC pour avoir une incidence positive dans les communautés canadiennes.

Chaque initiative et chaque programme poursuit des buts particuliers et comporte des mesures précises, et nous déterminons leur réussite en fonction de ces buts et de l'impact sur les bénéficiaires. Les possibilités de financement dans le cadre des investissements communautaires sont examinées et analysées selon des critères particuliers, y compris sans toutefois s'y limiter, leur pertinence par rapport à nos secteurs

d'intervention, leur caractère inclusif et leur impact sur la collectivité. Par ailleurs, FAC œuvre en partenariat avec de nombreuses associations qui ont un impact positif sur les régions rurales du Canada et sur l'industrie agricole et agroalimentaire, dont le programme Agriculture en classe, l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), la Ag Health and Safety Alliance, Banques alimentaires Canada, les 4-H du Canada et la Do More Agriculture Foundation.

Lutte contre la faim : FAC en campagne contre la faim est notre programme phare d'investissement communautaire. Tous les bureaux participent à ce programme, et notre objectif est de contribuer à recueillir des dons en aliments et en argent afin de soutenir des banques alimentaires et des programmes de lutte contre la faim partout au pays. Chaque bureau de FAC peut également participer en donnant 1 000 \$ à un programme local d'aide alimentaire en milieu scolaire de son choix pour aider à nourrir des enfants qui ne mangent pas à leur faim. De plus, 65 écoles autochtones supplémentaires ont reçu des dons de 1 000 \$ en appui aux programmes d'aide alimentaire en milieu scolaire de leurs collectivités. Parmi les partenaires communautaires, on compte entre autres des producteurs, des épiceries, et des transformateurs

de produits alimentaires. Les types de dons sont des dons en argent, des dons de produits, des collectes de denrées alimentaires ou une combinaison de ces types de dons, et la totalité de ces dons est versée directement aux banques alimentaires et aux programmes d'aide alimentaire.

La formule de conversion utilisée est la suivante : 1 livre = 1 repas et 1 \$ = 3 repas. Cette formule tient compte du pouvoir d'achat et des partenariats stratégiques des banques alimentaires.

En 2020-2021, la pandémie nous a incités à repenser notre approche du programme FAC en campagne contre la faim. Au lieu de miser sur les tournées en tracteurs pour collecter des aliments auprès des écoles participantes, nous avons étroitement collaboré avec nos partenaires de l'industrie pour ramasser la plus grande quantité d'aliments possible afin de soutenir des banques alimentaires et des programmes d'aide alimentaire des quatre coins du pays. Cette année, grâce à nos solides partenariats, nous avons aidé à ramasser 17,6 millions de repas. De ces repas, nous avons recueilli et distribué six millions de livres d'aliments excédentaires en collaboration avec cinq partenaires.

Nous cherchons activement de nouveaux moyens de rallier l'industrie agricole et agroalimentaire et de soutenir les banques alimentaires et les programmes d'aide alimentaire partout au Canada. Nous avons mis fin à nos tournées traditionnelles en tracteur afin de nous concentrer sur nos partenariats avec l'industrie, ce qui aura un impact encore plus profond sur la sécurité alimentaire.

Formation en agriculture : Nous continuons d'aider les jeunes à découvrir l'agriculture, cette industrie moderne et avant-gardiste. Nous avons établi des partenariats avec 13 établissements postsecondaires pour leur donner un accès en classe aux logiciels AgExpert de FAC. En utilisant les logiciels, les étudiants comprendront comment les outils numériques de prise de décisions peuvent les aider à surveiller les coûts, à améliorer les rendements et à mieux gérer l'information sur leur exploitation agricole. L'enseignement de la collecte et de la gestion adéquates de données agricoles aux étudiants en agriculture prédispose ces derniers non seulement à administrer leurs exploitations de façon plus rentable, mais aussi à accroître les connaissances et les chances de succès de l'ensemble de l'industrie.

Pour que le Canada réalise son potentiel à titre de chef de file des exportations agricoles et agroalimentaires, nous devons éclairer le processus de prise de décision numérique des fermes, c'est-à-dire qu'il faut procurer les bons outils aux agriculteurs d'aujourd'hui et de demain. FAC a aussi conclu un partenariat avec le Olds College pour parrainer le AgExpert Data Lab, dans le cadre duquel les données de la ferme intelligente du Olds College sont conservées et analysées pour aider les étudiants et les producteurs de demain à prendre des décisions éclairées. En octobre 2020, FAC a été nommée Partenaire de l'année du Olds College.

Par ailleurs, FAC et les 4-H du Canada entretiennent un partenariat depuis plus de 25 ans. En 2020-2021, FAC a appuyé les 4-H du Canada et, au Québec, l'Association des jeunes ruraux du Québec et la Fédération de la relève agricole du Québec, et ce, à tous les échelons de l'organisation (local, provincial et national). À l'échelle nationale, FAC a appuyé le Fonds pour les clubs 4-H et le Gala annuel des prix du leadership. En 2020-2021, FAC a financé 198 clubs dans des secteurs et des régions de l'ensemble des dix provinces. Le financement provincial comprenait le parrainage d'activités d'art oratoire et le soutien à des camps et à des programmes provinciaux.

Nous avons parrainé de nouvelles initiatives d'Agriculture en classe en remplacement des événements engAGE! et des visites Educators Agricultural Tours (EAT), qui ont été annulés en raison de la pandémie de COVID-19. FAC a parrainé AgScape et le Indian Agricultural Program of Ontario pour la création de modules d'apprentissage sur l'agriculture autochtone. AgScape a aussi été parrainé pour le programme Teacher Ambassador, qui fournit aux classes du contenu relatif à l'agriculture et de l'information sur les carrières en agriculture.

Sécurité agricole : Nous aidons les producteurs à faire de la sécurité une priorité en commanditant la Semaine canadienne de la sécurité agricole en partenariat avec l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). La Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole est une campagne publique annuelle qui attire l'attention sur l'importance de la sécurité en agriculture. « Bâtir un Canada AgriSécuritaire » est l'un des thèmes d'une campagne de trois ans visant à célébrer la sécurité en milieu agricole à l'échelle du Canada. La campagne en cours vise à donner les moyens

aux producteurs, aux familles d'agriculteurs et aux collectivités agricoles de bâtir (2019), de faire croître (2020) et de diriger (2021) l'industrie agricole de façon sécuritaire et durable.

Le programme AgriRetour permet à des agriculteurs et des travailleurs agricoles ayant subi une blessure de demander du financement pour l'achat d'équipement spécialisé ou pour l'adaptation de l'équipement existant afin qu'ils puissent reprendre leur travail en agriculture. Ce programme est financé par FAC et est mis en œuvre en partenariat avec l'ACSA.

En partenariat avec la Ag Health and Safety Alliance Canada, nous finançons Gear Up for Ag, une formation en santé et en sécurité qui sensibilise la prochaine génération d'agriculteurs au bien-être mental et physique. Ce programme est offert à des étudiants en agriculture de niveau postsecondaire qui fréquentent des écoles de métier, des collèges et des universités au Canada, et sa portée dépasse largement le cadre des établissements d'enseignement étant donné que les étudiants transmettent l'information à leurs familles et leurs amis.

Mise en valeur des collectivités : FAC appuie les projets qui ont des retombées favorables dans les collectivités canadiennes où nous vivons et travaillons. FAC offre un soutien à des organismes de bienfaisance et à des organismes à but non lucratif au moyen de deux fonds principaux : le fonds AgriEsprit de FAC et le Fonds FAC de Regina. Le fonds AgriEsprit de FAC vient en aide à des collectivités rurales de partout au pays qui comptent moins de 150 000 habitants et vise à y améliorer la qualité de vie et à y soutenir le développement. Parmi les projets financés cette année, mentionnons un projet axé sur la sécurité alimentaire visant à réduire le gaspillage alimentaire local, l'achat de matériel de transformation, de tri et d'emballage nécessaire à une banque alimentaire, le parrainage de la création d'un espace sensoriel au Regina Residential

Resource Centre pour aider les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un problème sensoriel, l'achat de stations de recyclage et d'une station de lavage des mains pour des aires publiques, et la mise sur pied d'une ferme d'enseignement en milieu urbain où l'on pratique l'agriculture régénératrice. Le Fonds FAC de Regina appuie des projets d'amélioration communautaire d'organismes de bienfaisance et de sociétés à but non lucratif de Regina. Pour FAC, le Fonds est une façon d'apporter sa contribution à la ville où habitent et travaillent plus de 900 de ses employés.

Bénévolat : Nos employés s'investissent avec passion dans la vie locale des collectivités, en temps et en argent, et donnent d'innombrables heures et une énergie considérable pour soutenir des organisations et des causes dans leurs communautés locales. Pour promouvoir cet esprit et contribuer à démontrer notre engagement à l'égard de l'amélioration des communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons, le Programme de bénévolat des employés de FAC offre plusieurs options pour soutenir les employés dans leurs efforts visant à aider les organismes de bienfaisance et à but non lucratif. Les activités de bénévolat en personne ont été suspendues toute l'année en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, mais des fonds ont tout de même été versés à des causes liées à des activités de bénévolat.

Les objectifs et les cibles relatifs aux investissements communautaires sont décrits dans le tableau Tendances des résultats : Nous créons des partenariats afin de lutter contre la faim et d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada aux [pages 58 à 62](#).

À FAC, la gestion de l'investissement communautaire est la responsabilité du vice-président exécutif et chef du marketing.

(GRI 201-1: 103-2)

Domaines d'intérêt	Priorités (objectifs)	Pourcentage du budget total d'investissement communautaire
Lutte contre la faim	Réduire la faim dans les collectivités rurales du Canada	15,7 %
Sécurité agricole	Contribuer à assurer la sécurité dans l'industrie	2,9 %
Formation en agriculture	Souligner le caractère dynamique et tourné vers l'avenir de l'industrie en suscitant l'enthousiasme et en créant une image positive de l'agriculture	12,2 %
Mise en valeur des collectivités	Appuyer les collectivités où nos clients et nos employés vivent et travaillent, en particulier dans les régions rurales du Canada	47,2 %
Bénévolat	Favoriser le bénévolat des employés	1,3 %
Autre	Des initiatives comme le fonds AgriUrgences de FAC, ou le Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones	20,7 %

(GRI 201-1, FAC 12: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS :					
Nous créons des partenariats afin de lutter contre la faim et d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Réduire la faim dans les collectivités rurales du Canada					
<p>Nombre de repas fournis grâce au programme FAC en campagne contre la faim</p> <p>Cible : 10 millions de repas</p> 	Plus de 9,5 millions de repas fournis	Plus de 16,2 millions de repas fournis	Plus de 17,6 millions de repas fournis	<p>Des banques alimentaires et des programmes d'aide alimentaire à l'échelle du pays ont reçu un nombre record de repas grâce à FAC en campagne contre la faim.</p> <p>Six millions de livres d'aliments excédentaires/</p>	<p>Recueillir 20 millions de repas dans le cadre de la collecte d'aliments annuelle En campagne contre la faim.</p> <p>Explorer les possibilités de récupération des aliments avec l'industrie agricole canadienne.</p>
<p>Nombre de partenaires participant à FAC en campagne contre la faim</p> <p>Cible : Maintenir les partenariats</p>	255	205	131	<p>récupérés ont été déclarés par cinq donateurs.</p> <p>Nos tournées en tracteurs et nos activités dans les écoles ont été suspendues en raison de la pandémie.</p>	<p>Faciliter des partenariats durables entre les banques alimentaires et l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne.</p>
<p>Nombre d'écoles participant à FAC en campagne contre la faim</p> <p>Cible : Maintenir le nombre d'écoles participantes</p>	401	390	s.o.		<p>Soutenir les petites banques alimentaires en milieu rural.</p> <p>À partir de maintenant, nous allons concentrer nos efforts sur nos partenariats pour maximiser l'impact du programme, tant pour les dons d'aliments que les dons d'argent.</p>

(GRI 201-1, FAC 12: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS :					
Nous créons des partenariats afin de lutter contre la faim et d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Appuyer les collectivités où nos clients et nos employés vivent et travaillent					
<p>Nombre de projets communautaires soutenus par le fond AgriEsprit et le Fonds FAC de Regina</p> <p>Cible : Attribuer 1,5 million de dollars par l'entremise du fonds AgriEsprit, dont une proportion minimale de 25 % pour des projets axés sur la durabilité</p> 	<p>128 Fonds AgriEsprit de FAC : 84</p> <p>Financement de FAC au titre des langues officielles : 23</p> <p>Fonds FAC de Regina : 21</p> <p>70 % des projets financés étaient axés sur la durabilité</p>	<p>133 Fonds AgriEsprit de FAC : 94</p> <p>Financement de FAC au titre des langues officielles : 24</p> <p>Fonds FAC de Regina : 15</p> <p>80 % des projets financés étaient axés sur la durabilité</p>	<p>111 Fonds AgriEsprit de FAC : 92</p> <p>Financement de FAC au titre des langues officielles : 1</p> <p>Fonds FAC de Regina : 18</p> <p>80 % des projets financés étaient axés sur la durabilité</p>	<p>Les cibles relatives au fonds AgriEsprit de FAC et aux sommes versées à des organismes de bienfaisance et à des organismes à but non lucratif ont été atteintes, et le nombre de projets financés qui étaient axés sur la durabilité a dépassé la cible.</p> <p>Le financement a aidé des organismes de bienfaisance et des organismes à but non lucratif du Canada à rehausser la qualité de vie dans leurs collectivités.</p>	<p>Fonds AgriEsprit de FAC : verser 1,5 million de dollars à des projets d'immobilisations en milieu rural à l'échelle du Canada.</p>
<p>Somme totale versée à des organismes de bienfaisance et à des organismes à but non lucratif</p> <p>Cible : Verser 3,5 millions de dollars en dons à des organismes de bienfaisance, des organismes à but non lucratif et des collectivités canadiennes</p> 	<p>4,3 millions de dollars</p>	<p>4,2 millions de dollars</p>	<p>4,3 millions de dollars</p>		<p>Verser 3,5 millions de dollars en dons à des organismes de bienfaisance, des organismes à but non lucratif et des collectivités canadiennes.</p>

(GRI 201-1, FAC 12: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS :					
Nous créons des partenariats afin de lutter contre la faim et d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Faire preuve d'un soutien et d'un engagement indéfectibles envers les clients					
Nombre de clients bénéficiant du fonds AgriUrgences de FAC	287	233	342	FAC continuera de veiller à ce que les clients reçoivent une aide financière temporaire pour les aider à soutenir leur famille et leur exploitation pendant une situation de crise.	Continuer d'améliorer l'expérience client en venant en aide aux clients pendant une situation de crise.
Priorité : Favoriser le bénévolat des employés					
Sommes versées à des organismes de bienfaisance et à des organismes à but non lucratif par le biais du programme de bénévolat des employés de FAC 	85 994 \$	93 000 \$	57 750 \$	117 organismes de bienfaisance et à but non lucratif ont reçu du financement au titre du Programme de bénévolat des employés. Les employés ont pu s'impliquer auprès des organismes de bienfaisance et à but non lucratif qui leur tiennent à cœur pour améliorer la qualité de vie dans leurs collectivités.	Les activités de bénévolat en personne sont suspendues jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie de COVID-19; FAC réévaluera la façon dont elle exécutera son programme de bénévolat une fois qu'elle pourra le redémarrer en toute sécurité.
Nombre d'employés qui participent bénévolement chaque année à la Saison de la compassion de Centraide Cible : s.o.	911 employés	1 010 employés	s.o.		
Nombre d'heures de bénévolat effectuées par les employés Cible : s.o.	s.o.	3 566 heures	s.o.		À déterminer lorsqu'il sera possible de redémarrer le programme en toute sécurité.

(GRI 201-1: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS :					
Nous créons des partenariats afin d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Contribuer à la sécurité dans l'industrie					
<p>Nombre de personnes formées par l'intermédiaire du programme Gear Up for Ag Health and Safety de l'organisme Ag Health and Safety Alliance (AHSA)</p> <p>Cible : Collaborer avec l'organisme Ag Health and Safety Alliance en offrant le programme dans de nouveaux collèges à l'échelle du Canada</p>	950 étudiants formés dans six établissements postsecondaires	700 étudiants formés dans sept établissements postsecondaires	675 étudiants formés dans 10 établissements postsecondaires	<p>Tous les cours du programme Gear up for Ag ont été donnés en ligne, à l'exception de deux écoles qui n'ont pas pu programmer de sessions au cours du dernier exercice.</p> <p>FAC est déterminée à investir dans la sensibilisation et le développement des connaissances en matière de sécurité agricole.</p> <p>Même si personne n'a bénéficié d'une aide financière dans le cadre du programme AgriRetour au cours de la dernière année, plusieurs demandes sont en cours de traitement par l'ACSA.</p>	<p>Nous continuerons de travailler en partenariat avec des établissements postsecondaires offrant un programme agricole pour offrir de la formation aux étudiants sur le bien-être physique et mental.</p> <p>Poursuivre la collaboration avec l'organisme Ag Health and Safety Alliance en 2021-2022.</p>
Sommes investies dans la sécurité en milieu agricole	160 000 \$	170 000 \$	124 000 \$		Continuer de renforcer les relations avec des partenaires du milieu de la sécurité agricole de partout au Canada.
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide dans le cadre du programme AgriRetour	6	2	0		Continuer de financer le programme Agri-Retour pendant toute l'année.

(GRI 201-1: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS :					
Nous créons des partenariats afin d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Faire connaître les possibilités de carrière et renforcer la confiance du public dans l'industrie agricole et agroalimentaire					
Sommes investies dans des programmes d'éducation agricole	234 300 \$	385 700 \$	529 750 \$	Investissement dans différents programmes, dont les 4-H du Canada, AgScape et Agriculture en classe. Des fonds de l'exercice précédent ont été réaffectés (en raison de la pandémie de COVID-19) pour faire connaître les possibilités de carrière au sein de l'industrie agricole et agroalimentaire. Le parrainage de ces initiatives soutient la création de ressources pédagogiques et d'outils de sensibilisation qui encouragent les élèves de niveau secondaire à explorer les nombreuses possibilités de carrière au sein de l'industrie agricole et agroalimentaire et à s'y intéresser.	FAC continuera de faire connaître les possibilités de carrière au sein de l'industrie agricole et agroalimentaire et de rehausser la confiance du public envers celle-ci. FAC a l'intention de continuer de parrainer les 4-H du Canada afin de soutenir leurs initiatives nationales, provinciales et locales.
Mettre à l'essai des événements engAGe! en direct avec Agriculture en classe à Vancouver, à Montréal et à Toronto Cible : au moins 1 500 participants étudiants	FAC étudie une nouvelle mesure relative au nombre d'étudiants qui assistent à des événements engAGe! au Canada.	810 étudiants et 23 enseignants ont participé	s.o.		

Ce qui nous définit

Notre engagement : Nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même.

Nous nous sommes engagés à favoriser la réussite de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne pour les générations à venir. L'environnement nous tient à cœur et nous nous efforçons de réduire notre empreinte environnementale dans nos 99 bureaux partout au pays. La croissance de la population mondiale, la rareté des ressources et les attentes croissantes du public en matière de durabilité font qu'il est essentiel d'assurer la durabilité de l'industrie agricole et agroalimentaire afin de garantir la réussite de notre organisation, de l'industrie et de nos clients ainsi que la préservation de notre planète. (ODD des Nations Unies no 12 : Consommation et production durables).

Enjeux importants

Atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements

(FAC 1: 103-2)

Les changements climatiques représentent un risque grandissant aux répercussions considérables dans l'ensemble des secteurs et des industries. Le gouvernement fédéral a publié récemment le *Rapport sur le climat changeant du Canada*²⁰. Les auteurs de ce rapport affirment avec un degré élevé de confiance comment les changements climatiques se répercuteront sur l'industrie agricole canadienne, comme des chaleurs extrêmes plus fréquentes et plus intenses, des grands froids moins fréquents et moins intenses, des saisons de croissance plus longues, des saisons de couverture de neige et de glace plus courtes, un écoulement fluvial printanier de pointe précoce, un amincissement des glaciers, un dégel du pergélisol et une élévation du niveau de la mer. Il est impératif que les agriculteurs, les producteurs agroalimentaires et les exploitants d'agroentreprises comprennent et évaluent les risques que les changements climatiques comportent pour leurs exploitations et qu'ils aient accès aux

connaissances et au soutien nécessaires pour élaborer des stratégies à long terme en vue d'atténuer ces répercussions et de s'y adapter.

FAC s'est engagée à adopter les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Cet ensemble d'informations vise à permettre aux intervenants de mieux comprendre les concentrations d'actifs associés aux émissions de gaz carbonique qui concernent le secteur financier ainsi que les risques que présentent les changements climatiques pour ce secteur. Pour déterminer les risques et les occasions que représentent les changements climatiques par rapport à ses activités, FAC évaluera les risques physiques et les risques de transition associés aux changements climatiques. Ces risques dépassent le cadre des activités opérationnelles de FAC et s'étendent à nos clients. FAC entreprendra aussi l'élaboration de mesures et de modèles pour évaluer les répercussions des risques climatiques à long terme sur la valeur des terres agricoles et le risque de crédit. Une fois que ces risques seront mieux compris FAC établira des stratégies pour faire face au risque, à la fois pour la société et pour offrir le soutien nécessaire à nos clients.

Pour aider les clients à comprendre leurs efforts en matière de développement durable, FAC utilise

20 Source : https://www.rncan.gc.ca/climate-change/impacts-adaptations/rapport-sur-le-climat-changeant-du-canada/21188?_ga=2.95217628.1382241027.1631158558-1523975641.16

notamment son logiciel AgExpert Champs. Ce logiciel permet aux producteurs d'assurer le suivi et la gestion des données liées aux intrants de culture « comme les semences, l'engrais, les produits de protection des cultures, l'eau, etc. » Plus les producteurs ont rapidement accès à de l'information sur les intrants, mieux ils seront à même de prendre des décisions quant aux stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements, à la gestion financière et à la gérance de l'environnement. À l'avenir, FAC entend explorer les possibilités de soutenir ses clients en leur fournissant des connaissances pour leur permettre de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets.

La gestion des stratégies de FAC en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements est une responsabilité commune de la vice-présidente, Stratégie d'entreprise, de la vice-présidente exécutive et chef de la gestion du risque, et du vice-président exécutif et chef du marketing.

Financement durable

(FAC 13: 103-2)

Dans un contexte où les enjeux environnementaux attirent plus que jamais l'attention et où les clients et les détaillants s'attendent à des normes de durabilité rigoureuses, il est essentiel d'assurer la durabilité de l'industrie agricole afin de garantir la réussite de FAC, de nos clients et de l'industrie.

Nous sommes conscients que l'industrie agricole joue un rôle important lorsqu'il est question de relever les défis liés à la qualité de l'air, à l'utilisation des terres et à la protection de l'eau, maintenant et à l'avenir, et nous voulons que nos clients aient l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées. FAC favorise la gérance de l'environnement pour nos clients et l'industrie en mettant au point et en partageant des outils, des connaissances et des produits de prêt environnementaux afin de les aider à gérer leur performance environnementale. Dans le cadre de notre processus d'approbation de prêts, nous travaillons avec les clients pour examiner les risques environnementaux en leur demandant de remplir un questionnaire, en faisant une inspection des lieux et en demandant à des conseillers qualifiés de faire des rapports d'évaluation environnementale. FAC énonce aussi ses attentes dans sa Déclaration d'intégrité que signent tous les clients avec qui nous faisons affaire. La Déclaration d'intégrité stipule que FAC sait concilier ses décisions d'affaires

avec les besoins de ses clients afin d'accomplir sa vision et d'assurer la croissance à long terme et la prospérité de l'industrie agricole canadienne. Elle expose nos attentes en ce qui a trait à des sujets comme l'environnement, le bien-être des animaux, les normes du travail et la société, et elle précise les personnes et les entreprises avec lesquelles nous sommes disposés à faire des affaires – et celles avec lesquelles nous ne voulons pas faire affaire.

FAC s'emploie pleinement à protéger l'environnement et à préserver la valeur des biens immobiliers obtenus en garantie du financement qu'elle accorde. À titre de société d'État fédérale, FAC est également une autorité fédérale qui doit s'acquitter de ses responsabilités aux termes de la *Loi sur l'évaluation d'impact* et ses règlements et instruments connexes (qui ensemble forment la LEI). FAC se conforme aux exigences de la LEI lorsque nous finançons un projet qui répond aux critères de projet désigné en vertu de la LEI. La LEI stipule qu'une autorité fédérale ne peut pas réaliser ou permettre la réalisation de projets au sens de la LEI sur un territoire domanial ou à l'étranger à moins qu'elle décide que la réalisation du projet n'est pas susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants (c'est-à-dire les changements causés à l'environnement et les répercussions de ces changements sur les peuples autochtones du Canada et sur les conditions sanitaires, sociales ou économiques) ou que le gouverneur en conseil décide que ces effets sont justifiables dans les circonstances.

Pour soutenir les clients dans leur parcours en matière de durabilité, FAC offre actuellement deux produits de prêt assortis de caractéristiques spécialement conçues pour promouvoir les activités durables. L'Enviro-prêt de FAC encourage l'adoption de bonnes pratiques environnementales en permettant aux clients de reporter le paiement du capital à l'égard de projets de construction ou de modernisation liés à l'environnement. Le prêt Énergie de FAC aide les producteurs qui désirent utiliser des sources d'énergie renouvelable dans leur exploitation à réaliser des économies et à devenir plus autonomes en produisant leur propre énergie.

FAC s'attachera à explorer d'autres produits de financement durable pour faire progresser l'industrie sur la voie de la durabilité.

La gestion de l'offre de produits de FAC est la responsabilité du vice-président exécutif et chef du marketing.

Empreinte carbone

(GRI 102-11, 301-1, 302-1, 305-1, 305-2, 305-3, FAC 1: 103-2, 103-3)

Comme de nombreuses organisations, notre succès est inextricablement lié aux enjeux environnementaux. Les changements climatiques causés par l'activité humaine et les autres mégatendances mondiales, notamment la rareté des ressources et la croissance de la population, ont tous des répercussions sur nos activités, nos clients et nos collectivités.

FAC applique le principe de précaution, qui est l'approche d'une organisation à l'égard de la gestion du risque dans la planification opérationnelle, ou dans l'élaboration et l'introduction de nouveaux produits. Si ce n'est pas chose courante dans le secteur financier, la mise en pratique du principe de précaution peut aider une organisation à réduire ou à neutraliser ses répercussions négatives sur l'environnement. Nous respectons des normes élevées et nous tenons compte de l'environnement dans le cadre de nos activités quotidiennes.

Nous produisons des rapports sur nos émissions de gaz à effet de serre (GES) depuis 2010-2011. En 2017-2018, nous nous sommes fixé des cibles rigoureuses en matière de réduction des émissions de GES. Notre objectif est de réduire nos émissions de GES de catégories 1, 2 et 3 de l'équivalent de 40 % d'ici 2025, par rapport aux niveaux de 2012. Notre niveau de base de 2012 s'établissait à 8 386 tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO₂), et nous avons comme objectif d'atteindre 5 032 tonnes d'éq. CO₂ d'ici 2025. Pour atteindre cette cible, FAC s'efforcera de réduire ses émissions de 307 tonnes d'éq. CO₂ chaque année de 2017-2018 à 2024-2025.

Pour déterminer l'empreinte carbone de FAC, nous mesurons deux catégories d'émissions liées à nos immeubles de bureaux, soit les émissions directes de catégorie 1 associées à notre consommation de gaz naturel, de carburant liquide et de réfrigérants, et les émissions de catégorie 2 associées à notre consommation d'électricité. L'évaluation des émissions de GES pour 2020-2021 repose sur un échantillon représentatif de 89 % de la superficie totale des bureaux de FAC. Nous mesurons aussi nos émissions de catégorie 3, associées à d'autres émissions indirectes liées à nos déplacements professionnels en avion et en voiture et à notre consommation de papier.

Année après année, nous améliorons de façon constante l'efficacité du fonctionnement de nos immeubles. FAC n'est pas propriétaire des immeubles de bureaux qu'elle occupe, mais nous travaillons en partenariat avec les propriétaires afin d'apporter des changements respectueux de l'environnement et qui amélioreront l'efficacité énergétique. Lors de l'évaluation d'immeubles en vue de leur location, FAC tient compte de facteurs comme l'efficacité énergétique de la structure et de l'équipement pour déterminer si les locaux pour bureaux sont adéquats. Avec 99 bureaux de campagne répartis aux quatre coins du Canada, notre siège social situé à Regina et un bureau des relations avec le gouvernement situé à Ottawa, FAC attache une importance particulière à la gestion de son empreinte carbone et au fait d'être une organisation responsable sur le plan environnemental. En fait, il s'agit d'une de nos valeurs d'entreprise.

Nos émissions totales de catégories 1 et 2 ont diminué, passant de 5 494 tonnes d'éq. CO₂ en 2019-20 pour s'établir à 5 126 tonnes en 2020-2021, soit une diminution totale de 368 tonnes d'éq. CO₂. Cette baisse résulte de l'effet combiné d'un réseau de distribution d'électricité canadien plus vert comparativement à l'année précédente et de l'adoption de comportements contribuant à la conservation d'énergie. Même si la pandémie de COVID-19 a entraîné une diminution marquée du nombre d'employés présents dans nos bureaux, certaines fonctions de base, comme le chauffage et la climatisation, ont dû être maintenues.

La tour qui abrite le siège social de FAC et la tour adjacente, Place de l'agriculture, dans laquelle FAC loue plusieurs étages, sont toutes deux conformes aux normes BOMA BEST^{MD} (normes environnementales des bâtiments). La tour Place de l'agriculture possède aussi la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) Or, noyau et enveloppe. En 2019-2020, nous avons mis en œuvre la technologie de mesure de la consommation d'électricité de Greenwave dans ces deux tours. Des données de référence initiales sur la consommation d'énergie ont été recueillies, mais elles ont été influencées par la pandémie de COVID-19 et par la diminution marquée du nombre d'employés au siège social depuis le mois de mars 2020. Au fil du temps, cette nouvelle technologie fondée sur des capteurs permettra à nos propriétaires d'exercer un contrôle et un suivi de la consommation d'électricité des édifices comme jamais auparavant. L'accès à des données en temps réel sur la

consommation d'énergie de différents éléments des systèmes des bâtiments nous permettra de comparer ces données, ainsi que de mesurer et de communiquer les répercussions des activités visant à mobiliser les employés à l'égard de la durabilité, notamment en leur demandant d'éteindre tous les appareils électroniques des bureaux à la fin de la journée. Des données sur l'efficacité et la consommation permettront aussi de dresser un portrait plus juste aux fins de la planification des réparations, des remplacements et de l'entretien.

Nos efforts internes renforcent notre engagement à l'égard de l'environnement et nous invitons tous les employés à chercher des moyens d'améliorer l'efficacité environnementale de FAC. Bon nombre de nos employés ont accepté de relever ce défi et utilisent les postes de recyclage au travail, éteignent les lumières et le matériel audiovisuel lorsqu'ils quittent une salle de réunion, et participent à d'autres initiatives environnementales, comme le covoiturage et l'utilisation de la bicyclette pour se rendre au travail. FAC n'a pas fixé d'échéancier pour le retour de tout le personnel dans les bureaux, et nous prévoyons que ces programmes se poursuivront lorsque nos employés seront de retour à leur lieu de travail.

Étant donné que nos bureaux de campagne sont répartis aux quatre coins du pays, dont un grand nombre en région rurale, nos employés doivent se déplacer pour servir la clientèle et veiller au bon fonctionnement des opérations. Nous mesurons les émissions produites par nos déplacements professionnels (en avion et en voiture). Compte tenu des restrictions de voyage imposées en 2020-2021 en raison de la pandémie de COVID-19, nos déplacements aériens ont diminué de 99,5 % par rapport à notre période de référence de deux ans (2018-2019 et 2019-2020). Les déplacements aériens de FAC se sont établis à 46 425 kilomètres, soit l'équivalent de cinq tonnes d'éq. CO₂.

Dans le cadre de notre engagement à créer une expérience client extraordinaire, nos employés se déplacent en voiture pour aller rencontrer les clients. Nous avons encouragé activement les employés qui se déplacent à planifier soigneusement leur itinéraire afin d'être le plus efficaces possible. En 2020-2021, nos employés ont dû se tourner vers le téléphone et les méthodes numériques pour les contacts avec les

producteurs agricoles, conformément aux protocoles et aux mesures de sécurité relatifs à la COVID-19. Cette réduction des déplacements s'est traduite par une diminution de 725 tonnes de nos émissions d'éq. CO₂, soit 74,6 % de moins qu'en 2019-2020. En 2020-2021, les déplacements en voiture de nos employés ont diminué de 3 280 785 kilomètres par rapport à l'année précédente.

En raison de la pandémie de COVID-19, nous avons dû modifier nos méthodes de travail en misant sur nos capacités technologiques. Nous nous attendons à une évolution des habitudes de déplacement et des préférences de nos clients au cours des prochaines années comparativement à la période de pré-pandémie, à mesure que les restrictions seront levées; en effet, nos clients se montrent disposés à faire affaire avec nous sur nos canaux numériques.

À titre d'institution financière, nous créons de la documentation dans le cadre de nos activités commerciales. Nous mesurons notre consommation de papier chaque année et encourageons les efforts de conservation par différents moyens comme notre programme de recyclage, l'impression recto verso, la modernisation de nos logiciels et matériel d'impression, et tout simplement en rappelant aux employés de n'imprimer que lorsque c'est nécessaire. À titre d'exemple, la société tire profit de la numérisation de documents et de signatures, lorsque cela est possible, au lieu d'utiliser stylos et papier. L'objectif de FAC est de simplifier les activités commerciales et de permettre qu'elles puissent se dérouler partout, en tout temps et sur n'importe quel appareil, tout en réduisant son empreinte environnementale.

Au cours des dernières années, nous avons équipé tous les employés d'ordinateurs portables neufs. En plus d'encourager la collaboration, les ordinateurs portables et les fonctionnalités offertes par Office 365 de Microsoft offrent l'avantage supplémentaire de réduire la consommation de papier lors des réunions, car les employés se familiarisent avec la création et le partage de documents électroniques. FAC a réduit sa consommation de papier de 65,5 % comparativement à l'année précédente, ce qui s'explique surtout par la réduction des demandes d'impression adressées à son imprimerie. Notamment, nous avons imprimé un moins grand nombre de publications comme l'AgriSuccès, et

nous avons apporté des améliorations numériques pour nos clients, comme des documents électroniques et la signature numérique, ce qui contribue aussi à réduire la quantité de papier nécessaire dans le cadre des transactions. Nous participons également au programme PrintReleaf, qui mesure notre consommation de papier et convertit le nombre de pages utilisées en équivalent d'arbres qui seront plantés dans le cadre de projets de reboisement mondiaux.

En 2021-2022, notre équipe de la gestion des installations fera l'essai d'un processus de réduction du gaspillage occasionné par les déménagements et les fermetures de bureaux afin de déterminer s'il serait possible d'en faire une initiative nationale.

Cibles et objectifs relatifs à la manière dont nous menons nos activités de manière durable et encourageons nos clients à adopter cette approche – Les tableaux Tendances des résultats se trouvent aux [pages 68 et 69](#).

À FAC, la gestion de notre empreinte opérationnelle est la responsabilité du président-directeur général.

Changements relatifs aux installations

(GRI 102-10)

Emplacement	Ouverture, déménagement, agrandissement ou fermeture d'un bureau
Kelowna (Colombie-Britannique)	Agrandissement
Montréal (Québec)	Déménagement
Outlook (Saskatchewan)	Ouverture
Sarnia (Ontario)	Ouverture
Surrey (Colombie-Britannique)	Déménagement
Vegreville (Alberta)	Déménagement
Wyoming (Ontario)	Fermeture

(FAC 13: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS : Nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Développer et mettre en commun des connaissances, des outils et des produits environnementaux					
Sommes prêtées aux clients qui font progresser les pratiques environnementales ²¹ 	Prêt Énergie 2,1 millions de dollars	Prêt Énergie 1,1 million de dollars	Prêt Énergie 409 214 \$	Les clients ont accès à du financement qui leur permet d'adopter de nouvelles pratiques environnementales et énergétiques.	Continuer de mesurer les sommes prêtées aux clients qui font progresser les pratiques environnementales grâce à ces deux produits de prêt. Recueillir des commentaires des clients sur la façon dont FAC peut les soutenir dans leur parcours en matière de durabilité.
	Enviro-prêt 565 000 \$	Enviro-prêt 0 \$	Enviro-prêt 40 250 \$		
Priorité : Cerner et évaluer les risques environnementaux					
Nombre de nouveaux prêts sur garantie immobilière ²²	8 586	8 862	8 976	Afin de s'assurer qu'elle protège l'environnement et qu'elle atténue les risques répertoriés, FAC effectue une évaluation environnementale de tous les biens utilisés par les clients pour garantir du financement ²³ .	Continuer d'exiger des évaluations environnementales pour chaque nouveau prêt sur garantie immobilière.

21 Le prêt Énergie et l'Enviro-prêt sont des produits spécialisés qui permettent à nos clients d'améliorer la durabilité de leur exploitation. Les clients ont l'occasion d'utiliser les produits de prêt sur mesure de FAC pour faire progresser leurs pratiques environnementales. En fonction de leurs besoins de financement globaux, ils utilisent également d'autres produits de prêt pour réaliser des objectifs environnementaux.

22 Afin de s'assurer qu'elle protège l'environnement et atténue les risques répertoriés, FAC effectue une évaluation environnementale de tous les biens utilisés par les clients pour obtenir du financement. Le processus en matière de décision de financement exige également que le client fournisse des déclarations écrites qui garantissent que ces biens sont exempts de contamination. Ce nombre est une estimation prudente fondée uniquement sur les nouveaux prêts sur garantie immobilière. Des évaluations supplémentaires des risques environnementaux sont également exigées dans certains cas.

23 Afin de déterminer les risques pour l'environnement liés aux biens des clients, tous les employés de FAC participant à l'approbation de prêts sur garantie immobilière doivent suivre de la formation sur notre politique environnementale, les risques pour l'environnement et les mesures d'atténuation.

(GRI 102-48, 301-1, 302-1, 305, FAC 1: 103-3)

TENDANCES DES RÉSULTATS : Nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même					
Mesures	Résultats de 2018-2019	Résultats de 2019-2020	Résultats de 2020-2021	Impact des résultats de 2020-2021	Prochaines étapes
Priorité : Réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et notre impact sur l'environnement					
Émissions totales de GES exprimées en tonnes (t) d'équivalent de carbone (éq. CO ₂) ²⁴ Cible : Réduire nos émissions de 307 tonnes d'éq. CO ₂ par année jusqu'en 2025 	7 584 t éq. CO ₂ énergie consommée au bureau : 5 385 t Déplacements en avion : 1 040 t Déplacements en voiture : 930 t Papier : 229 t	7 532 t éq. CO ₂ énergie consommée au bureau : 5 494 t Déplacements en avion : 886 t Déplacements en voiture : 948 t Papier : 204 t	5 404 t éq. CO ₂ énergie consommée au bureau : 5 126 t Déplacements en avion : 5 t Déplacements en voiture : 223 t Papier : 50 t	FAC a dépassé sa cible annuelle consistant à réduire ses émissions de 307 tonnes d'éq. CO ₂ par année. En atteignant sa cible annuelle, FAC appuie les cibles de la Stratégie fédérale de développement durable visant à réduire les émissions globales du gouvernement fédéral d'ici 2025.	Continuer de mettre l'accent sur les stratégies qui nous permettent d'atteindre notre cible de réduction de 40 % de nos émissions de GES d'ici 2025, par rapport aux niveaux de 2012.
Produits en millions de dollars canadiens (\$)	1 622,3 \$ ²⁵	1 764,4 \$	1 576 \$		
Tonnes (t) d'émissions d'équivalent CO ₂ par millions de dollars canadiens de produits	4,67 t éq. CO ₂ par million de dollars de produits ²⁵	4,27 t éq. CO ₂ par million de dollars de produits	3,43 t éq. CO ₂ par million de dollars de produits		
GJ d'énergie par ETP	34,4	27,5	28,03		

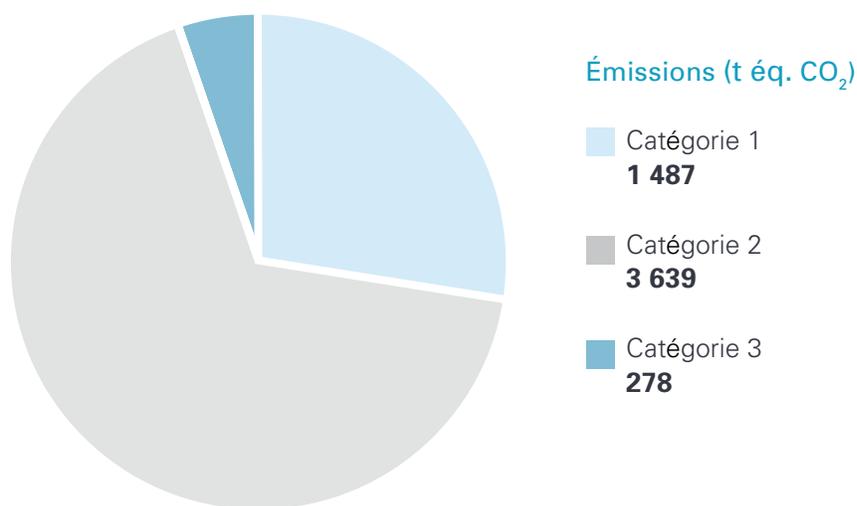
24 Les émissions de GES sont composées de CO₂, de CH₄ et de N₂O provenant de la combustion de combustibles fossiles et de réfrigérants à base d'hydrofluorocarbure, qui sont présentés en équivalent en dioxyde de carbone (éq. CO₂). Le Protocole sur le réchauffement planétaire (Global Warming Protocol, ou GWP) est fondé sur le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Des limites organisationnelles ont été établies pour FAC selon l'approche fondée sur le contrôle opérationnel. En vertu de cette approche de consolidation, toutes les installations qui appartiennent en totalité à FAC ou qui sont contrôlées par celle-ci sont considérées comme relevant de cette évaluation. Même si les espaces loués par FAC appartiennent à d'autres propriétaires, FAC garde le contrôle opérationnel de ces installations, y compris l'utilisation des systèmes CVCA, l'éclairage et les charges enfilées. Dans le but de traduire les répercussions véritables des activités de FAC, et conformément aux pratiques courantes de l'industrie, ces espaces sont compris dans la présente évaluation.

25 En 2018-2019, les données sur les produits et la quantité d'émissions exprimées en tonnes d'équivalent CO₂ par million de dollars canadiens ont été retraitées. (GRI 102-48)

Émissions de GES attribuables aux activités de FAC selon leur catégorie

(GRI 305-1-e, 305-2-e, 305-3-f: 103-3)

Nous mesurons nos émissions directes et indirectes de GES et les communiquons en fonction de trois grandes catégories, conformément aux principes de comptabilisation du Protocole sur les GES.



Catégorie	Émissions (t éq. CO ₂)	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Catégorie 1	Émissions directes de GES provenant de sources qui appartiennent à FAC ou qui sont contrôlées par FAC (p. ex. les combustibles utilisés dans les installations de FAC)	1 560	1 285	1 487
Catégorie 2	Émissions créées par la consommation d'électricité qui est utilisée à l'extérieur des bureaux de FAC, mais qui est attribuable aux activités de FAC	3 825	4 209	3 639
Catégorie 3	Émissions provenant de sources qui n'appartiennent pas à FAC et qui ne sont pas contrôlées par FAC, mais qui font tout de même partie intégrante des activités de FAC (par exemple, les émissions attribuables aux avions que des employés de FAC utilisent pour effectuer leurs déplacements d'affaires)	2 199	2 038	278
Total		7 584	7 532	5 404

(GRI 305-1, 305-2, 305-3: 103-3)

(en tonnes d'équivalent CO ₂)	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Gaz naturel	1 559	1 285	1 477
Diesel	0,0	5,7	3
Propane	1,0	9,1	7
Essence	0,0	0,0	0,02
Mazout	0,0	0,0	0,0
Électricité	3 825	4 209	3 639
Déplacements en avion	1 040	886	5
Déplacements en voiture	930	948	223
Consommation de papier	229	204	50
Total des émissions	7 584²⁶	7 532²⁷	5 404²⁸

26 2018-2019 : Ce calcul repose sur l'évaluation de 50 bureaux sur 102, ce qui représente 75 % de la superficie totale (en pieds carrés) de FAC. Au 31 mars 2019, FAC comptait 97 bureaux. Toutefois, en raison des déménagements et fermetures de bureau tout au long de l'année, FAC a comptabilisé les émissions produites par 102 bureaux.

27 2019-2020 : Ce calcul repose sur l'évaluation de 63 bureaux sur 101, ce qui représente 81 % de la superficie totale (en pieds carrés) de FAC.

28 2020-2021 : Ce calcul repose sur l'évaluation de 77 bureaux sur 102, ce qui représente 89 % de la superficie totale (en pieds carrés) de FAC.

Consommation énergétique à FAC

(GRI 302-1: 103-3)

FAC a constaté une augmentation de 3,7 % du nombre de gigajoules (GJ) d'énergie par pied carré, ce qui s'explique à la fois par les modèles de consommation de services publics liés à l'utilisation des bureaux et par la précision accrue de la collecte de données. Le nombre de gigajoules par ETP a aussi augmenté, passant de 27,5 à 28,98 GJ par ETP, soit une hausse d'environ 5,4 %.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Consommation totale d'énergie en gigajoules (GJ)	66 969	60 412	63 183
Consommation d'énergie à FAC par équivalent temps plein (ETP)			
Consommation totale directe d'énergie en GJ; part de l'énergie provenant de sources renouvelables (%) ^{29, 30}	33 415; 0 %	27 410; 0 %	29 315; 0 %
Consommation totale indirecte d'énergie en GJ; part de l'énergie provenant de sources renouvelables (%) ^{29, 31}	33 554; 37,0%	33 002; 37,2 %	33 871; 38,5 %
Nombre d'ETP	1 948	2 198	2 180
GJ par ETP (GJ/ETP)	34,4	27,5	29,0
Consommation d'énergie de FAC par pied carré (pi²)			
Superficie totale des bureaux (pi ²)	704 300	738 489	741 403
GJ par pied carré (GJ/pi ²)	0,095	0,082	0,085
Degrés-jours de chauffage, Canada ³²	3 811	3 591	3 365

29 L'énergie renouvelable renvoie aux sources d'énergie hydroélectrique, solaire, éolienne et marémotrice. Aucune émission de carburant provenant de sources renouvelables n'est liée à l'utilisation directe d'énergie par FAC.

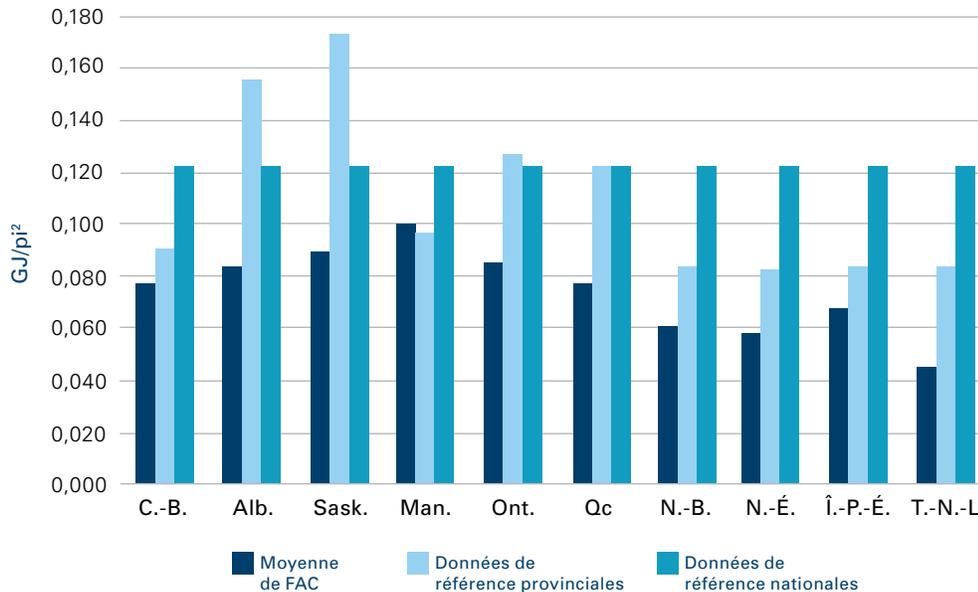
30 Pour les besoins de ce tableau, la consommation totale directe d'énergie fait référence aux sources directes de catégories 1, ce qui comprend les émissions combinées liées à la consommation de gaz naturel, de diésel et de propane par les bureaux. Aucun autre type de carburant n'est déclaré pour 2020-2021.

31 La consommation totale indirecte d'énergie a été calculée en tenant compte de l'information sur les diverses méthodes de production d'électricité des provinces publiée par Environnement Canada et en se basant sur la consommation d'électricité de FAC dans chaque province.

32 Source : Association canadienne du gaz. <https://www.cga.ca/fr/statistiques-sur-le-gaz-naturel/>

Intensité énergétique des immeubles de bureaux de FAC, par province, 2020-2021

(GRI 302-1: 103-3)



*Remarque : Le point de référence national de l'intensité énergétique a été ajusté en fonction d'une moyenne pondérée propre à FAC fondée sur la répartition des bureaux de FAC entre les provinces.

La consommation énergétique des immeubles de bureaux de FAC est inférieure aux valeurs de référence nationales d'intensité énergétique dans toutes les provinces. Le niveau d'intensité énergétique de FAC est inférieur aux valeurs de référence provinciales dans toutes les provinces, sauf le Manitoba.

En 2020-2021, on a compté 3 365 degrés-jours de chauffage comparativement à 3 591 l'année précédente, soit une baisse d'environ 6,3 %, ce qui correspond aux températures hivernales plus douces que celles de l'année précédente.

Les degrés-jours de chauffage expriment l'énergie nécessaire pour chauffer un bureau. Cette mesure est tirée de la température extérieure moyenne, qui est comparée à la température minimum qui doit être maintenue dans les bureaux selon le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), soit 18° Celsius (C). Pour calculer les degrés-jours de chauffage, il faut établir la moyenne des températures la plus élevée et la plus basse

enregistrées au cours d'une journée, puis soustraire cette moyenne de la température minimum qui doit être maintenue dans les bureaux selon le SIMDUT. Le nombre de degrés-jours de chauffage pour une journée dont la température moyenne serait de -10° C serait 28 (c.-à-d. -10° C - (+18° C) = 28 degrés-jours de chauffage). Le total des degrés-jours de chauffage pour une année ou un mois permet de donner un aperçu de la variation du climat d'une période à l'autre. Dans certains bureaux, dont notre siège social, on a constaté une diminution de la consommation d'électricité et une augmentation de la consommation de gaz naturel, ce qui s'explique par des changements dans l'utilisation des bureaux en raison de la pandémie de COVID-19. Les températures hivernales plus douces, conjuguées à la faible augmentation de l'espace de bureau, à l'utilisation accrue de gaz naturel et à la plus grande efficacité du réseau canadien de distribution d'électricité, ont contribué à la diminution de 368 tonnes des émissions globales de GES de l'ensemble de nos bureaux.

Consommation de papier à FAC

(GRI 301-1: 103-3)

Consommation d'énergie à FAC par équivalent temps plein (ETP)	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Consommation totale de papier en tonnes (t)	169,7	151,5	52,3
Nombre d'ETP	1 948	2 198	2 180
Consommation totale de papier en kilogrammes (kg) par ETP	87,1	69,0	24,0
Pourcentage moyen du contenu recyclé post-consommation du papier (%)	10,6	10,7	10,4

Stratégie pour atteindre notre cible

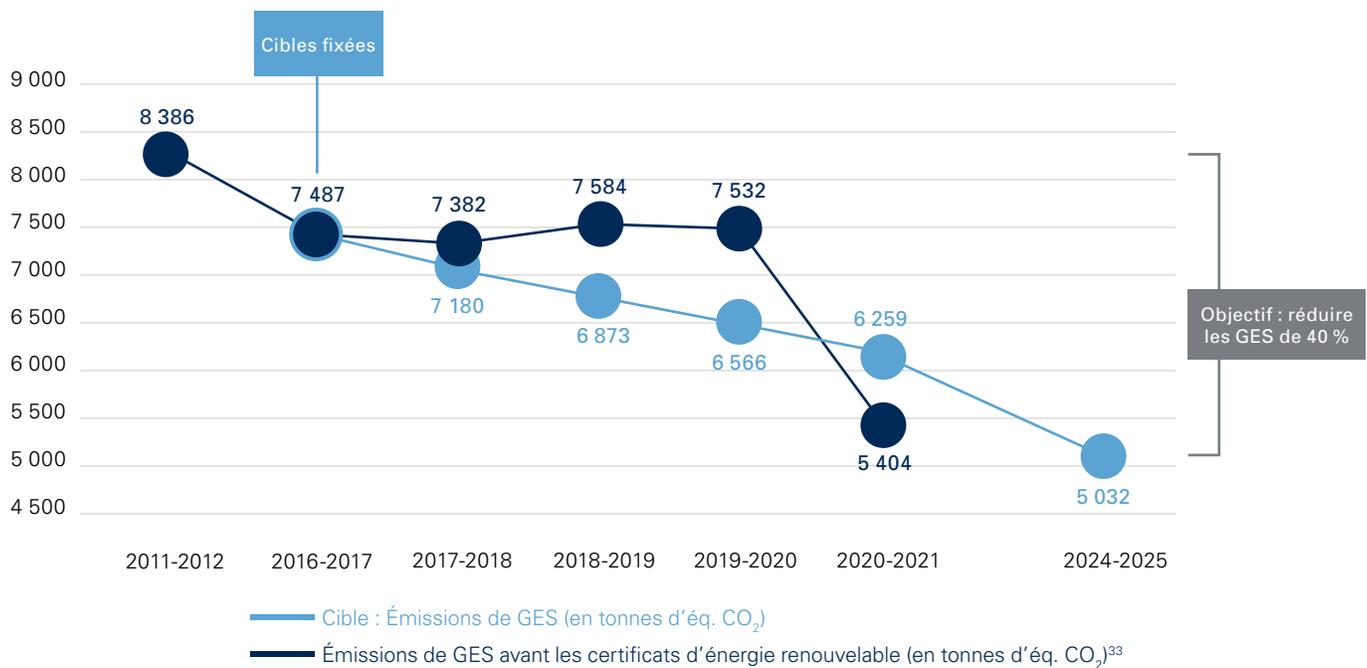
(GRI 305-1, 305-2, 305-3, FAC 1: 103-3)

Jusqu'à présent, FAC a réduit son empreinte carbone de 35,6 % par rapport aux niveaux de 2012. Malgré les progrès que nous avons réalisés en déployant des efforts considérables pour accroître l'efficacité énergétique de nos installations et en encourageant des changements de comportement aux chapitres des déplacements et de la consommation de papier, la réduction constatée cette année s'explique essentiellement par la réduction des émissions de catégorie 3 liées à nos déplacements et à notre consommation de papier. Même si nous ne nous attendons pas à ce qu'une réduction aussi marquée et rapide de nos émissions de GES se poursuive après la

levée des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, FAC continuera de réaliser des progrès durables vers l'atteinte de son objectif.

Pour atteindre notre cible consistant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2025, par rapport aux niveaux de 2012, nous devons réduire de façon constante notre empreinte carbone de 307 tonnes d'éq. CO₂ par année. Cette année, nous avons réduit notre empreinte de 2 129 tonnes comparativement à l'année précédente grâce à la réduction de nos déplacements et aux changements opérationnels apportés dans le contexte de la COVID-19, et nous n'avons pas eu à acheter de certificats d'énergie renouvelable pour l'exercice 2020-2021.

Émissions de GES (en tonnes d'éq. CO₂)



³³ L'objectif étant une réduction de 40 % de son empreinte carbone d'ici 2025, en rapport aux niveaux de 2012, FAC s'est fixé la cible de réduire ses émissions de gaz à effets de serre de l'ordre de 307 tonnes de CO₂. Pour réaliser cette réduction, FAC compte acheter des certificats d'énergie renouvelable lorsque nécessaire afin de contrebalancer l'écart entre ses émissions de carbone et la cible fixée.

À propos du présent rapport

Portée et limites

(GRI 102-49)

Le rapport annuel ESG de FAC présente à nos intervenants un aperçu de notre rendement sur les plans économique, social et environnemental ainsi que nos facteurs de gouvernance. Le rapport de 2020-2021 mesure notre rendement ESG pour les engagements que nous prenons en vertu de nos secteurs d'intervention, soit Gouvernance, Qui nous sommes et Ce qui nous définit. Les années précédentes, cette publication s'intitulait Rapport sur la RSE. [Tous les rapports sont accessibles en ligne à l'adresse fac.ca.](#)

Le rapport n'englobe pas le rendement de nos partenaires d'affaires d'Alliances FAC ni d'Investissement FAC.

Voici les changements en ce qui concerne la portée, les limites ou les méthodes de mesure utilisées dans le présent rapport qui ont été apportés depuis 2019-2020 : Aucun changement important n'a été apporté en ce qui concerne la portée, les limites ou les méthodes de mesure utilisées dans le présent rapport depuis la précédente période de rapport.

Notre processus

(GRI 102-54, 102-56)

Le présent rapport a été préparé conformément à l'option « Conformité – Critères essentiels » des normes de la GRI et n'a pas fait l'objet d'une assurance externe. Notre index du contenu des normes de la GRI, qui énumère les indicateurs de la GRI visés par notre rapport, se trouve aux [pages 77 à 81](#).

Notre équipe de Stratégie et ESG est responsable de la planification, de l'exécution et de l'établissement des rapports en collaboration avec les membres du groupe de travail sur les enjeux ESG qui travaillent au sein de diverses unités d'affaires à l'échelle de la société, notamment la Communication d'entreprise, Installations et administration, les Finances, les Ressources humaines, la Technologie de l'information, Services juridiques et secrétaire de la société, la Gestion du risque, le Marketing, les Opérations et la Stratégie d'entreprise.

INDEX DU CONTENU DES NORMES DE LA GRI

(GRI 102-55)

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION		
Norme GRI	Éléments d'information	Page
GRI 101 : Principes généraux 2016		
Éléments généraux d'information		
GRI 102 : Éléments généraux d'information 2016	Profil de l'organisation	
	102-1 Nom de l'organisation	Page 7
	102-2 Principales marques et principaux produits et services	Pages 88 à 91 du présent rapport; consulter fac.ca (Financement)
	102-3 Lieu géographique du siège social	Page 7
	102-4 Nombre de pays dans lesquels l'organisation est présente et nom des pays où ses activités sont importantes et/ou pertinentes pour les enjeux de durabilité couverts par le rapport	Page 7
	102-5 Nature de la propriété et forme juridique	Page 7
	102-6 Marchés desservis, notamment les lieux géographiques où sont proposés les produits et les services, les secteurs d'activité et les types de clients et de bénéficiaires	Page 7 du présent rapport; pages 40 à 43 du Rapport annuel 2020-2021 à l'adresse fac.ca/rapportannuel
	102-7 Taille de l'organisation présentant le rapport	Pages 7 et 8 du présent rapport; page 34 du Rapport annuel 2020-2021 à l'adresse fac.ca/rapportannuel
102-8 Répartition de l'effectif	Pages 34 et 35	

(GRI 102-55)

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION		
Norme GRI	Éléments d'information	Numéro de page et notes explicatives
GRI 101 : Principes généraux 2016		
Éléments généraux d'information		
GRI 102 : Éléments généraux d'information 2016	Profil de l'organisation	
	102-9 Chaîne d'approvisionnement	Pages 24 et 25
	102-10 Changements importants relatifs aux emplacements des activités et à la chaîne d'approvisionnement au cours de la période visée par le rapport	Pages 25 et 67
	102-11 Principe de précaution	Page 65
	102-12 Chartes et/ou principes économiques, environnementaux ou sociaux élaborés à l'externe	Page 26
	102-13 Affiliations à des associations	Pages 26, 92 et 93 et l'annexe B du présent rapport
	Stratégie	
	102-14 Déclaration du décideur occupant l'échelon le plus élevé de l'organisation	Pages 3 à 6
	Éthique et intégrité	
	102-16 Valeurs, principes, normes, <i>Code de déontologie</i> de FAC	Pages 7, 9, 10, 12, 19, 20 et 23 à 25
Gouvernance		
102-18 Structure de gouvernance de FAC, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance et les comités responsables des décisions relatives aux impacts économiques, environnementaux et sociaux	Pages 18 et 19 du présent rapport, pages 14 à 19 du Rapport annuel 2020-2021 de FAC à l'adresse fac.ca/rapportannuel	

Mobilisation des intervenants	
102-40 Liste des groupes d'intervenants liés à FAC	Clients, employés, communautés, industrie agricole et agroalimentaire, actionnaire et représentants élus, secteur financier Page 13
102-41 Employés couverts par une convention collective	Aucun des employés de FAC n'est couvert par une convention collective
102-42 Fondement pour l'identification et la sélection des intervenants à consulter	Page 13
102-43 Approche de FAC pour la mobilisation des intervenants, y compris la fréquence et le type de mobilisation	Pages 44 à 46 et 94 à 97
102-44 Indiquer les enjeux et préoccupations clés soulevés dans le cadre du dialogue avec les intervenants et la manière dont FAC y a répondu	Pages 13, 27, 28, 45 et 46

(GRI 102-55)

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION		
Norme GRI	Éléments d'information	Numéro de page et notes explicatives
GRI 101 : Principes généraux 2016		
Éléments généraux d'information		
GRI 102 : Éléments généraux d'information 2016	Pratiques d'établissement de rapports	
	102-45 Toutes les entités incluses dans les états financiers consolidés de FAC	Financement de la production primaire, Financement de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire, Alliances de FAC, Investissement FAC, Assurance FAC, Apprentissage FAC, Logiciels de gestion FAC (AgExpert) Consulter fac.ca (Financement)
	102-46 Processus de détermination du contenu du rapport	Pages 13 et 94 à 97 mobilisation des intervenants; pages 13 à 15 importance relative
	102-47 Aspects/sujets et paramètres pertinents	Pages 16 et 17 Les sujets pertinents comprennent : empreinte carbone, atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements, investissement communautaire, confidentialité et sécurité des données, diversité, équité et inclusion, mobilisation et bien-être des employés, apprentissage et perfectionnement des employés, amélioration de la satisfaction et de l'expérience de la clientèle, gouvernance par la direction et le conseil d'administration, bien-être des animaux d'élevage, accès au financement et inclusion, renforcement des compétences et des connaissances financières, croissance de la prochaine génération d'agriculteurs, technologies novatrices et adaptation au numérique, promotion des droits de la personne, gestion du risque, soutien de l'entrepreneuriat, soutien des initiatives et des programmes nationaux et internationaux, financement durable.
	102-48 Reformulation de l'information fournie dans les rapports antérieurs	Pages 8 et 69
	102-49 Changements importants à la portée et aux enjeux pertinents et aux périmètres par rapport à l'information fournie dans les rapports antérieurs	Page 76
	102-50 Période visée par le rapport	Exercice du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021
	102-51 Date du plus récent rapport présenté	Décembre 2020

	102-52 Cycle de production des rapports	Annuel
	102-53 Coordonnées pour toute question au sujet du rapport et de son contenu	Pages 6, 8 et 98
	102-54 Attestation de la conformité du rapport aux normes de la GRI	Normes de la GRI : Conformité – critères essentiels, page 76
	102-55 Index du contenu des normes de la GRI	Pages 77 à 87
	102-56 Vérification externe du rapport, et politique et pratique courante de FAC visant à solliciter une vérification externe du rapport	Page 76

(GRI 102-55)

ENJEUX PERTINENTS			
Norme GRI	Éléments d'information	Numéro de page et notes explicatives	Non-publication d'informations
GRI 200 : Normes économiques			
Investissements communautaires			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 54 à 57 Pages 58 à 62	XX
GRI 201 : Résultats économiques 2016	201-1 Valeur économique directe créée et distribuée	Page 8 revenu créé et distribué; pages 57 à 62 investissements communautaires	XX
Lutte contre la corruption			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 21 et 22 Pages 21 et 22	XX
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-1 Activités évaluées en fonction des risques liés à la corruption	Pages 21 et 22	XX

GRI 300 : Normes environnementales			
Matières			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 65 à 67 Pages 69 et 74	XX
GRI 301 : Matières 2016	301-1 Consommation de matières en poids ou en volume	Page 74	XX
Énergie			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 65 à 67 Pages 69 à 73 et 75	XX
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Pages 69, 72 et 73	XX
Émissions			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 65 à 67 Pages 69 à 73 et 75	XX
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de gaz à effet de serre (catégorie 1)	Pages 65 à 67, 70, 71 et 75	XX
	305-2 Émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie (catégorie 2)	Pages 65 à 67, 70, 71 et 75	XX
	305-3 Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (catégorie 3)	Pages 65 à 67, 70, 71 et 75	XX

(GRI 102-55)

ENJEUX PERTINENTS			
Norme GRI	Éléments d'information	Numéro de page et notes explicatives	Non-publication d'informations
GRI 400 : Normes sociales			
Emploi			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 27 et 28 Pages 32 et 39	XX
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Nombre total et nombre de nouveaux salariés embauchés et de départs par tranche d'âge, genre et zone géographique	Pages 36 et 37	XX
Formation et éducation			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 28 à 30 Pages 28 à 30	XX
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par genre et par catégorie professionnelle	Page X	Les données sur les heures de formation ne sont pas adéquates pour le rapport et sont en cours d'évaluation pour les rapports futurs.

Diversité et égalité des chances			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 30 et 31 Page 33	XX
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle et emplacement	Pages 37 et 38	XX
Confidentialité des données des clients			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 20 à 22 Page 20 à 22	XX
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	418-1 Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et pour la perte de données des clients	Page 20 à 22	XX

(GRI 102-55)

ENJEUX PERTINENTS AUTRES QUE CEUX DE LA GRI			
Norme GRI	Éléments d'information	Numéro de page et notes explicatives	Non-publication d'informations
FAC 1 – Atténuation du changement climatique et adaptation à ses effets			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 63 à 67 Pages 69 et 75	XX
FAC 2 – Améliorer la satisfaction et l'expérience de la clientèle			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 45 et 46 Pages 45, 46 et 53	XX
FAC 3 – Gouvernance par la direction et le Conseil d'administration			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 18 et 19 Pages 18 et 19	XX
FAC 4 – Bien-être des animaux d'élevage			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Page 24 Page 24	XX
FAC 5 – Accès au financement et inclusion			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Pages 42 et 43 Pages 42, 43 et 48	XX
FAC 6 – Renforcement de la littératie et des capacités financières			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 16 Page 44 Pages 40, 41, 48 à 50 et 52	XX

(GRI 102-55)

ENJEUX PERTINENTS AUTRES QUE CEUX DE LA GRI (Suite)			
Norme GRI	Éléments d'information	Numéro de page et notes explicatives	Non-publication d'informations
FAC 7 – Croissance de la prochaine génération d'agriculteurs			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 17 Pages 40 et 41 Pages 40, 41 et 48	XX
FAC 8 – Technologies novatrices et adaptation au numérique			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 17 Pages 46 et 47 Pages 46 et 47	XX
FAC 9 – Promotion des droits de la personne			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 17 Pages 24, 25, 30 et 31 Pages 24 et 25	XX
FAC 10 – Gestion du risque			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 17 Pages 22 à 24 Pages 22 à 24	XX
FAC 11 – Soutien de l'entrepreneuriat			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 17 Pages 41 et 42 Pages 41, 42 et 48	XX
FAC 12 – Soutien des initiatives et des programmes nationaux et internationaux			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 17 Pages 26 et 54 à 56 Pages 49 à 53 et 58 à 60	XX
FAC 13 – Financement durable			
GRI 103 : Approche de gestion 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre 103-2 L'approche de gestion et ses éléments 103-3 Évaluation de l'approche de gestion	Page 17 Page 64 Page 68	XX

Annexe A

Produits, services et programmes de FAC

(GRI 102-2)

Voici une liste exhaustive des produits, services et programmes de FAC. Pour en savoir davantage, cliquez sur les mots surlignés pour accéder au site Web de FAC.

Qui nous sommes

- Nous servons nos clients grâce à un réseau de 99 bureaux situés principalement dans les collectivités rurales canadiennes, un bureau des relations avec le gouvernement à Ottawa et notre siège social à Regina, en Saskatchewan.
- Nous offrons aux employés des programmes d'apprentissage sur l'application des pratiques culturelles de FAC. Le programme Principes fondamentaux de notre culture aide les nouveaux employés à comprendre notre culture ainsi que les comportements attendus d'eux dans leur travail quotidien et en partenariat avec les autres. Des articles sur la culture traitant des principes fondamentaux et rappelant l'importance de certains aspects essentiels de notre culture d'entreprise sont publiés régulièrement durant l'année. Durant la pandémie de COVID-19, une attention particulière a été accordée au travail à la maison, aux façons de s'adapter à la situation actuelle et aux façons de communiquer efficacement les besoins des employés. Le programme Culture Plus vise toujours à renforcer et à approfondir notre culture pour tous les employés.
- Par ailleurs, nous soutenons le perfectionnement de nos gestionnaires grâce au Programme de transformation du leadership. Offert à tous les nouveaux gestionnaires à FAC, ce programme les aide à apprendre comment exercer un leadership authentique qui inspire les employés à donner le meilleur d'eux-mêmes, chaque jour. Ce programme comprend de l'apprentissage en classe, de l'encadrement ainsi que d'autres expériences de perfectionnement visant à ce que les gestionnaires démontrent leur nouvelle manière d'être dans leur milieu de travail quotidien.
- Notre [programme d'emploi d'été pour les étudiants](#) offre à ceux-ci une expérience de travail qui les aide à se préparer à rejoindre FAC une fois leurs études terminées. Dans le cadre de ce programme, nous mettons l'accent sur l'embauche d'étudiants de divers horizons.
- Le [Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones](#) aide des étudiants autochtones qui fréquentent l'un des cinq établissements postsecondaires de la Saskatchewan à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation tout en faisant connaître FAC en tant qu'employeur éventuel. FAC verse un total de 50 000 \$ au fonds pour couvrir des coûts tels que l'épicerie, les laissez-passer d'autobus, la garde d'enfants et les dépôts de garantie, afin que les étudiants puissent consacrer plus de temps à leurs études et moins à se préoccuper de questions financières.
- L'équipe chargée des questions de diversité, d'équité et d'inclusion à FAC nous aide à renforcer notre compréhension commune de la diversité dans notre milieu de travail et dans notre collectivité.
- Une formation en ligne est offerte aux nouveaux employés afin de les sensibiliser à la diversité et de les aider à créer un milieu de travail respectueux des différences. Cette formation obligatoire donne aux apprenants des connaissances et des stratégies sur la prestation d'un service équitable à nos clients et employés, et les aide à établir un dialogue positif sur la diversité dans le milieu de travail. En outre, FAC offre un cours en ligne intitulé La sensibilisation à la culture autochtone que tous les employés sont tenus de suivre. Cette formation leur fournit des connaissances fondamentales sur la vérité et la réconciliation.
- Dans le but d'accroître la visibilité de FAC auprès des membres des quatre groupes désignés dans le cadre de l'équité en matière d'emploi, nous parrainons différentes activités au sein des communautés ethnoculturelles et nous sommes présents dans les universités, les collèges et les foires de l'emploi dans l'ensemble du pays.

- En vue d'assurer un service de qualité supérieure dans les deux langues officielles, nous offrons des cours de langue aux employés occupant des postes bilingues.
- Notre Programme d'aide aux employés et à leur famille permet aux employés et aux membres de leur famille de se prévaloir de services consultatifs, d'information et de counseling, et ce, en toute confidentialité.
- Composé de représentants de la direction et des employés, le Comité d'orientation sur la santé et la sécurité au travail veille à ce que la sécurité demeure une priorité dans l'ensemble de la société.
- Nos programmes d'apprentissage internes, qui conjuguent notions essentielles et apprentissage adapté aux besoins, aident nos employés à acquérir les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour bien exercer leurs fonctions.
- Notre Fonds de soutien aux employés de FAC, dont le coût est partagé avec les employés, nous permet de témoigner de la compassion et d'offrir un coup de pouce financier à des collègues qui se trouvent dans une situation difficile.

Ce qui nous définit

Nous contribuons à la vitalité et à l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire.

- Nous offrons à nos clients des produits et des services personnalisés pour répondre aux besoins particuliers de leurs exploitations. Les clients peuvent choisir parmi un certain nombre d'options de financement qui correspondent à leurs plans et objectifs d'affaires.
- Nous établissons des partenariats avec les agroentrepreneurs et les producteurs agroalimentaires afin de percer de nouveaux marchés, d'accroître notre efficacité et nos capacités, d'adopter de nouvelles technologies et de profiter d'occasions qui s'offrent à nous.
- Nous offrons des services en ligne pratiques qui permettent aux clients d'accéder à des renseignements à jour sur leur compte et au calendrier de remboursement de leur prêt.
- Nous collaborons avec des associations sectorielles nationales et régionales pour renforcer et développer l'industrie agricole et agroalimentaire. Nous participons notamment à des événements et à des réunions où nous échangeons des connaissances et recueillons des points de vue sur les enjeux auxquels fait face l'industrie.
- Nous contribuons à la réussite des jeunes agriculteurs grâce à des produits de FAC comme les prêts [Jeune agriculteur](#), [Jeune entrepreneur](#) et [Transfert](#). Notre prêt Démarrage FAC aide les jeunes emprunteurs œuvrant en agriculture à avoir accès au capital financier et aux connaissances dont ils ont besoin pour lancer leur entreprise ou la faire croître.
- Notre [programme Femme entrepreneure](#) appuie les femmes entrepreneures de l'industrie agricole et agroalimentaire en leur fournissant le capital dont elles ont besoin pour faire croître leur entreprise, ainsi que les possibilités enrichissantes de perfectionnement des compétences qu'elles recherchent.
- Nos publications d'actualités et d'information sur l'agriculture sont très utiles et sont offertes gratuitement : le magazine [AgriSuccès](#), le [rapport Valeur des terres agricoles](#), les [rapports des Services économiques](#) de FAC et [L'infolettre de Savoir FAC](#).
- FAC offre des [événements d'apprentissage gratuits](#) à tous les intervenants du monde agricole canadien, y compris les [événements du Carrefour du savoir agricole](#), les [événements FAC Showcase](#) (en anglais seulement), [Allumés! Sommet FAC de la relève agricole](#), nos [agrowebinaires](#) et nos [événements des Logiciels AgExpert de FAC](#). FAC diffuse aussi une grande quantité d'information sur son site Web public, notamment au moyen d'ateliers et d'articles.
- Les logiciels [AgExpert de FAC](#) sont les plus importants logiciels de gestion agricole destinés aux producteurs du Canada. Ces outils sont faciles d'utilisation pour nos clients et leur permettent de planifier, de gérer et de développer leur entreprise.
- FAC parraine les 4-H du Canada à l'échelle nationale et provinciale et nous offrons du financement à l'échelle locale par l'intermédiaire du [Fonds FAC pour les clubs 4-H](#).

- Nous faisons progresser la [sensibilisation à l'égard de la santé mentale](#) en diffusant des connaissances et en établissant des partenariats visant à soutenir les Canadiennes et les Canadiens qui œuvrent en agriculture et dans les régions rurales du Canada. En collaboration avec des spécialistes de la santé mentale, nous avons créé un livret d'information intitulé [Cultiver la résilience](#), qui a été distribué par la poste dans les régions rurales canadiennes et qui est accessible en ligne et sur demande aux fins de la tenue de séances de formation en santé mentale.
- Depuis 2006, nous tenons le plus important groupe de recherche sur l'agriculture du Canada par l'intermédiaire de [Vision FAC](#). Ce groupe consultatif compte environ 4 000 membres qui soumettent leurs idées et leurs opinions sur l'agriculture canadienne et sur la façon dont FAC peut servir cette passionnante industrie qui est en pleine expansion. Les membres de Vision FAC représentent tous les types de production, l'agroentreprise et l'agroalimentaire, ou dirigent des entreprises associées à l'industrie agricole.

Nous créons des partenariats afin de lutter contre la faim et d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada

- Notre programme-vedette d'investissement communautaire, [FAC en campagne contre la faim](#), vise à lutter contre la faim au Canada.
- Par l'intermédiaire du [fonds AgriEsprit de FAC](#), nous versons un financement annuel de 1,5 million de dollars à des organismes de bienfaisance et des organismes à but non lucratif enregistrés des quatre coins du Canada.
- Le [Fonds FAC de Regina](#), qui totalise 150 000 \$ annuellement, sert à soutenir des projets d'amélioration communautaire dans la région de Regina, en Saskatchewan.
- Notre programme de bénévolat des employés comprenait des tirages mensuels pour les employés bénévoles, des projets communautaires de bénévolat en équipe et un programme de jumelage des dons des employés. Les projets communautaires de bénévolat en équipe ont été suspendus en raison de la pandémie.
- Nous aidons les producteurs à faire de la sécurité une priorité en commanditant la Semaine canadienne de la sécurité agricole en partenariat avec l'Association canadienne de sécurité agricole.
- En partenariat avec l'Association canadienne de sécurité agricole, notre programme AgriRetour permet à des agriculteurs et des travailleurs agricoles ayant subi une blessure de demander du financement pour l'achat d'équipement spécialisé ou pour l'adaptation de l'équipement existant afin qu'ils puissent reprendre leur travail en agriculture.
- En partenariat avec la Ag Health and Safety Alliance Canada, nous finançons Gear Up for Ag Health and Safety, une formation liée à la sécurité, offerte aux étudiants de domaines liés à l'agriculture, dans différents collèges du Canada offrant un programme agricole.
- Le fonds AgriUrgences de FAC permet aux employés de présenter une demande de soutien pour un client qui traverse une période difficile, comme dans le cas d'une maladie grave, d'un incendie ou d'un accident agricole.
- FAC appuie l'éducation en agriculture en travaillant en partenariat avec [Agriculture en classe](#) Canada, et nous offrons une série d'événements et d'outils d'apprentissage conçus pour inciter les élèves du secondaire à faire carrière en agriculture, dont un salon des carrières virtuel, une reprise du programme Think Ag en format virtuel, et la création de ressources sous forme de feuilles de travail portant sur l'agriculture autochtone.
- Nous créons des possibilités d'emploi intéressantes à FAC pour les diplômés du programme Campus for All de l'Université de Regina. Ce programme offre une expérience d'éducation postsecondaire inclusive à des adultes ayant une déficience intellectuelle. Lorsque les étudiants sont prêts à travailler (que ce soit pendant ou après leurs études), le programme Campus for All travaille en partenariat avec Creative Options Regina et l'initiative « 4 to 40 » afin d'aider les étudiants à trouver des possibilités d'emploi qui leur conviennent. Creative Options Regina collabore étroitement avec FAC afin d'offrir à l'étudiant un emploi à FAC qui est valorisant et adapté à ses aptitudes et à ses intérêts.

- Nous investissons un total de 50 000 \$ afin de promouvoir les langues officielles partout au Canada et d'aider les résidents à exprimer la diversité culturelle et linguistique de leur région.
- Notre campagne Centraide de FAC permet d'apporter des changements positifs dans les collectivités où nos employés vivent et travaillent.
- Nos programmes de soutien à la clientèle font partie intégrante de nos activités, et nous encourageons les clients à communiquer avec nous s'ils ont besoin d'aide.

Nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même

- Nous mesurons les émissions de GES découlant de nos activités internes chaque année, ce qui signifie notamment que nous recueillons des renseignements à l'échelle de la société sur la consommation de papier, les déplacements en voiture et en avion, ainsi que la consommation de carburant et d'électricité de notre siège social et de nos bureaux de campagne.
- Nous faisons la promotion du covoiturage par l'intermédiaire d'un programme à l'intention des employés du siège social. De plus, nous offrons des espaces de stationnement pour les vélos.

- L'**Enviro-prêt** et le **prêt Énergie de FAC** aident les clients à améliorer leur performance environnementale et à réduire leurs risques environnementaux. Nous collaborons avec les clients à l'évaluation de leurs risques environnementaux au moyen de questionnaires, d'inspections des lieux et de rapports d'évaluation. FAC doit s'acquitter de ses responsabilités aux termes de la *Loi sur l'évaluation d'impact* et de ses règlements et instruments connexes (qui ensemble forment la LEI). FAC se conforme aux exigences de la LEI lorsque nous finançons un projet qui répond aux critères de projet désigné en vertu de la LEI.
- Notre imprimerie interne est certifiée par le Forest Stewardship Council® (FSC® C014114). Cela signifie que le papier que FAC utilise est produit à partir de forêts gérées de manière responsable sur les plans environnemental et social, et ce, dans la plus grande mesure possible. Nous continuons d'étudier les options qui s'offrent à nous et nous profitons des occasions qui se présentent d'essayer de nouveaux papiers durables sur le plan environnemental.
- FAC participe au programme PrintReleaf, qui mesure notre consommation de papier et convertit le total des pages utilisées en équivalent d'arbres qui seront plantés dans le cadre de projets de reboisement mondiaux.

Annexe B

Affiliations à des associations

(GRI 102-13)

FAC assure un parrainage et un appui visibles et proactifs au moyen d'ententes de partenariat et d'ententes pluriannuelles formelles qui permettent à FAC de nouer des liens avec des membres des associations et des intervenants de l'industrie. FAC établit des relations avec une cinquantaine d'associations de l'industrie agricole qui comptent parmi les quelque 250 associations que la société appuie chaque année au Canada. Nous continuons d'axer nos efforts sur notre stratégie visant les associations sectorielles afin de renforcer nos partenariats actuels et de collaborer plus étroitement avec de nouveaux regroupements, dans le but de développer des relations, de faire connaître les possibilités qu'offre l'industrie et d'offrir une valeur ajoutée grâce aux connaissances et aux idées. Outre nos partenariats avec l'industrie, FAC joue un rôle actif dans de nombreux autres organismes afin de faire évoluer nos pratiques d'affaires, notamment en matière d'ESG.

Voici nos principaux partenaires :

Ag Health and Safety Alliance
 Agriculture en classe
 Agriculture Manufacturers of Canada
 Agriculture Producers Association of Saskatchewan
 Alberta Federation of Agriculture
 Alliance agricole du Nouveau-Brunswick
 Association canadienne de la distribution de fruits et légumes
 Association canadienne de sécurité agricole
 Association canadienne des conseillers agricoles
 Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière
 Atlantic Grains Council
 B.C. Agricultural Council
 B.C. Greenhouse Growers' Association

Banques alimentaires Canada et autres associations provinciales de banques alimentaires
 Canadian Association of Agri-Retailers
 Canadian Cattlemen's Association
 Centraide
 Centre canadien pour l'intégrité des aliments
 Centre canadien pour la diversité et l'inclusion
 Chartered Professionals in Human Resources Saskatchewan
 Conference Board du Canada
 Conseil canadien de l'horticulture
 Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
 Conseil de la transformation alimentaire et des produits de consommation
 Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
 Dairy Farmers of Manitoba
 Dairy Farmers of Ontario
 Dairy Farmers of P.E.I.
 Do More Agriculture Foundation
 Fabricants de produits alimentaires du Canada
 Farm and Food Care
 Fédération canadienne de l'agriculture
 Fédération de l'agriculture de l'Ontario
 Fédération de la relève agricole du Québec
 Food and Beverage Canada
 Gestion agricole du Canada
 Hospitals of Regina Foundation
 Institut canadien des politiques agroalimentaires
 Institut pour la performance et l'apprentissage
 International Association for Human Resources Information Management
 Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région de l'Atlantique
 Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région de l'Ontario
 Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région de la Colombie-Britannique

Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région de la Saskatchewan

Jeunes agriculteurs d'élite du Canada pour la région du Manitoba

Keystone Agriculture Producers Inc.

Les 4-H du Canada

Les Producteurs d'œufs du Canada

Les Producteurs de grains du Canada

Les Producteurs de poulet du Canada

Les Producteurs laitiers du Canada

Newfoundland Federation of Agriculture

Nova Scotia Federation of Agriculture

PEI Federation of Agriculture

Producteurs unis de pommes de terre du Canada

Pulse Canada

Saskatchewan Diversity and Inclusion Network

Société canadienne de la Croix-Rouge

STARS (Shock Trauma Air Rescue Society)

Table pancanadienne de la relève agricole

Table ronde canadienne sur le bœuf durable

Table ronde canadienne sur les cultures durables

The eLearning Guild

Transformateurs canadiens d'œufs et de volailles

Union des producteurs agricoles

Western Canadian

Wheat Growers Association

Western Equipment Dealers Association

World at Work

Annexe C

Mobilisation des intervenants

(GRI 102-43)

CLIENTS Ce que nous faisons	Fréquence
Des sondages sur l'expérience client sont envoyés aux clients pour évaluer notre rendement à cet égard.	Annuelle
Le Centre de service à la clientèle de FAC traite un large éventail de demandes de renseignements par téléphone provenant de clients, de clients potentiels et du public.	Continue
Vision FAC, le plus important groupe consultatif sur l'agriculture au Canada permet aux membres (qu'ils soient clients ou non de FAC) d'exprimer leurs idées et leurs opinions sur l'industrie agricole canadienne et sur la façon dont FAC peut répondre efficacement à ses besoins.	Périodique
La Table ronde des clients est un petit groupe de clients qui nous donnent de la rétroaction régulière sur nos idées, nos concepts et nos prototypes. Ces clients sont recrutés parmi les membres du groupe consultatif Vision FAC et s'engagent à nous donner de la rétroaction pendant une période de trois mois.	Toute les deux semaines
L'Assemblée publique annuelle de FAC est l'occasion pour FAC de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'obligation de rendre des comptes au public, de transparence et d'accessibilité.	Annuelle

Mobilisation des intervenants

(GRI 102-43)

EMPLOYÉS Ce que nous faisons	Fréquence
FAC invite les employés à donner de la rétroaction en effectuant un sondage sur la mobilisation des employés, mené par Kincentric.	Annuelle
FAC invite les employés à donner de la rétroaction sur leur expérience employé en effectuant des sondages éclairs réguliers.	Périodique
La tribune en ligne ÉCS à l'écoute permet aux employés de soumettre des questions aux membres de l'Équipe des cadres supérieurs (ÉCS) au sujet des politiques, des pratiques et des procédures de FAC.	Continue
L'Équipe de gestion d'entreprise assiste à des réunions printanières annuelles et prend part à des séances de questions et réponses en personne et de façon virtuelle.	Annuelle
Les employés prennent part à des discussions avec leurs gestionnaires pour évaluer leur rendement et discuter de perfectionnement professionnel.	Semestrielle
Le personnel peut participer à un groupe de discussion sur les communications afin d'améliorer la communication au sein de FAC.	Continue
Les employés peuvent discuter avec l'Équipe de gestion d'entreprise et entre eux grâce à Yammer, un forum interne de discussion en ligne qui permet aux employés de poser des questions, de fournir des renseignements utiles et de reconnaître les réalisations des autres.	Continue
Le président-directeur général communique avec les employés par courriel et par l'intranet de FAC pour partager ses réflexions et solliciter la rétroaction des employés.	Continue
L'Équipe de gestion d'entreprise communique avec les employés par courriel et par l'intranet de FAC pour partager ses réflexions et solliciter la rétroaction des employés.	Continue

Mobilisation des intervenants

(GRI 102-43)

COLLECTIVITÉS (où vivent et travaillent nos clients et nos employés) Ce que nous faisons	Fréquence
FAC effectue des sondages auprès des écoles et des partenaires qui participent au programme FAC en campagne contre la faim.	Annuelle
Des interactions formelles et informelles ont lieu entre FAC et de nombreux groupes communautaires de partout au Canada qui sont des bénéficiaires du fonds AgriEsprit de FAC et du Fonds FAC de Regina.	Périodique
Des interactions formelles et informelles ont lieu entre FAC et ses partenaires nationaux d'investissement communautaire : Banques alimentaires Canada, Centraide, l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), Agriculture en classe, la Ag Health and Safety Alliance, les 4-H du Canada et la Do More Agriculture Foundation.	Continue
INDUSTRIE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE (clients et certains groupes de personnes qui ne sont pas des clients) Ce que nous faisons	Fréquence
Vision FAC, décrit aux pages 9 et 11	Continue
FAC continue d'établir et d'entretenir des partenariats mutuellement avantageux dans l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. FAC appuie plus de 250 associations sectorielles par le biais d'affiliations et de parrainages d'événements ou de programmes. Outre le parrainage financier, FAC investit dans l'établissement de relations pour accroître la solidité et la notoriété de sa marque et pour accroître la promotion de FAC faite par les associations sectorielles, leurs membres et d'autres membres influents de l'industrie.	Continue
FAC offre des occasions d'apprentissage à ses clients ainsi qu'à d'autres personnes qui ne sont pas des clients, pour les aider à développer leur entreprise en participant à des forums, des ateliers, des activités d'apprentissage et des événements spéciaux offerts par FAC.	Continue

Mobilisation des intervenants

(GRI 102-43)

ACTIONNAIRE ET REPRÉSENTANTS ÉLUS Ce que nous faisons	Fréquence
La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est informée des enjeux et des initiatives à venir par le président-directeur général de FAC, l'Équipe de gestion d'entreprise, le directeur principal, Relations gouvernementales et agent des plaintes à Ottawa et par d'autres intervenants.	Continue
Des échanges formels et informels ont lieu entre la présidente du Conseil d'administration de FAC, les membres du Conseil d'administration et l'Équipe de gestion d'entreprise.	Continue
Le programme de visites des députés donne l'occasion aux vice-présidents et aux directeurs régionaux de partout au pays d'informer les députés locaux, qui représentent les caucus du gouvernement et de l'opposition, et de solliciter leurs commentaires.	Annuelle
Le directeur principal, Relations gouvernementales et agent des plaintes communique régulièrement avec l'équipe des affaires parlementaires d'AAC pour discuter des occasions de présenter de l'information propre à FAC devant les comités permanents de la Chambre des communes ou les comités du Sénat.	Périodique
SECTEUR FINANCIER Ce que nous faisons	Fréquence
FAC établit activement des relations et des partenariats et partage de l'information avec des institutions financières et des coopératives de crédit/caisses populaires aux échelons local et national.	Continue
FAC collabore étroitement avec des sociétés d'État commerciales afin de développer des relations et de fournir et d'obtenir de l'information sur les initiatives et les enjeux.	Continue

Afin de continuer d'être responsable socialement, FAC a conclu des partenariats avec :



The Conference Board
of Canada

Le Conference Board
du Canada

KINCENTRIC

Employeurs de choix

CANADA 2021



Commission
canadienne des
droits de la personne

Mon Canada
inclut
tout le monde.



Nous publions notre rapport ESG en ligne sur notre site Web fac.ca afin de réduire notre impact sur l'environnement. Le présent rapport et les rapports précédents sur la RSE sont disponibles en français et en anglais.

Pour formuler des commentaires sur le présent rapport ou sur les efforts de FAC en matière d'ESG, écrivez-nous à l'adresse esg@fac.ca.



RÊVER. BÂTIR. RÉUSSIR.